

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN (Saône-et-Loire)
intra-muros

Boulevard Frédéric Latouche
Parcelles AE 206p, 207, 209

Tranche A
Construction d'une Maison de la Petite Enfance
Ilot IX-X 9 : les vestiges d'une *domus* à pavement



Rapport de diagnostic archéologique
Vol. 2/2. Etudes spécialisées, annexes

Numéro d'arrêté préfectoral : 2010 - 126
Code opération patriarche : 1719
Numéro du site - SMA, musée Rolin : 2010.4

Yannick Labaune, responsable d'opération
Angélique Tisserand, technicienne, topographe, DAO
Jean-Louis Sabourin, technicien de fouille

Avec la collaboration de :
Véronique Brunet-Gaston (Inrap)
Anne Delor-Ahü (Inrap)
Pierre Nouvel (Université de Franche-Comté)

Février 2011

Autun : Service Archéologique de la Ville d'Autun

SOMMAIRE

Etude céramologique (A. Delor-Ahü)	3
Etude monétaire (P. Nouvel)	17
Etude des roches décoratives (V. Brunet-Gaston)	21
Analyse synthétique des enduits peints (Y. Labaune)	40
Analyse synthétique du verre (Y. Labaune)	42
Analyse synthétique du petit mobilier (Y. Labaune)	43
 Annexe n° 1 : listing des US	 46
Annexe n° 2 : Inventaire du mobilier et de la documentation	76
Annexe n° 3 : Listing des points topographiques	90
Anne n° 4 : projet d'intervention et arrêté de prescription	101

Etudes spécialisées

Etude céramologique.

Anne Delor-Ahü, Inrap.

Le mobilier céramique issu de ce diagnostic compte 659 tessons pour 214 individus après pondération¹. Le Nombre Minimum d'Individus a été comptabilisé en tenant compte de tout élément de forme au sein d'une catégorie céramique ou groupe céramique (lèvres, fonds, anses) et le NMIP correspond au nombre de vases corrigé ou pondéré par (1) au sein de chaque structure, pour chaque catégorie ou groupe défini et en tenant compte des éventuels traitements de surface.

Le tri s'est effectué par distinction des catégories techniques déterminées à partir du mode de façonnage, des caractéristiques de la pâte et des modes de cuisson.

Le mobilier est relativement abondant mais reste difficile à apprécier. Les différentes couches proposent des séries très hétérogènes où le matériel apparaît globalement en position résiduelle.

Une quinzaine de vases, mis au jour lors des décapages et nettoyages, sont bien postérieurs à la période gallo-romaine couvrant une large fourchette chronologique allant de la période carolingienne jusqu'au XVIII^e siècle de notre ère. Ces pièces proviennent donc des niveaux supérieurs à l'exception d'un tesson de pichet en pâte claire à décor peint, spécifique des XIII^e et XIV^e siècles, découvert dans le niveau A2105 attribué à la fin de l'horizon stratigraphique 3 (intrusif ?). Quelques récipients sont caractéristiques et datables. Mentionnons la présence de mobilier carolingien dans la couche de nettoyage 2001 (isolations 42, 48 et 49, pl. 1 et 2), dans les niveaux de décapage 2000 et 4000 ainsi qu'un rebord de bol caréné décoré à la molette dans la couche A4001 (isolation 24 pl. 3). Le bord de pot à bord rentrant grossièrement mouluré isolation 13 (pl. 4) mis au jour dans le niveau de fonctionnement du *praefornium* (A4003) rappelle aussi le bol ou gobelet tripartite de la phase mérovingienne classique (Lefèvre, Mahé, 2001).

Les indices d'occupation précoces sont aussi présents. Ceux ci confirment une fréquentation ancienne des lieux même si aucun niveau en place ou horizon ne semble pouvoir y être associé. Ces éléments correspondent à

- de la sigillée non grésées de Lezoux (phase 2 ; fin Auguste/ Tibère ; jatte Lezoux 094 dans l'us A4001 ; Bet, Delor, 2000),
- des assiettes à vernis rouge pompéien arverne produits au cours de la phase augusto-tibérienne (REF)
- des *terra nigra* nivernaises et notamment la forme TN-Ja4 (Joly, Mouton, 2003 ; us A2000 et 2094) attestée dès le début de notre ère
- et surtout à des céramiques communes claire à pâte grossière (Ahü Delor et al., 2010, gpe Au gp 1) tournée (A2001, 2009, 2071, 4050) ou non (A2001, 2009, 2057), avec des jattes type Besançon à bord rentrant mouluré (A2001, 2009) et une marmite à profil sinueux (A 2105).
- On notera aussi la présence de tessons d'amphores vinaire Rhodienne dans les niveaux 4002 et 4005 - cette marchandise étant généralement observée dans les contextes précoces du I^{er} siècle.

On notera cependant l'indigence de ces éléments ainsi que l'absence de certaines formes phares du répertoire précoce, notamment culinaire (comme les pots à col rainuré ou à épaule caréné et col concave).

¹ La pondération a été faite au sein de chacune des couches isolées. Une certaine surreprésentation des catégories fines et amphoriques est donc possible. Arcelin, Tuffreau Libre, 1998.

Les indices d'occupation postérieure sont présents mais reflètent une chronologie large couvrant principalement les II^e et III^e siècles de notre ère. Les formes majeures du répertoire autunois sont bien évidemment présentes ainsi que les catégories techniques traditionnelles.

On observe au sein de la vaisselle fine, de parois fines dont quelques exemplaires de gobelets tulipiformes à panse sablée et bord en corniche du Centre Gaule, des gobelets Niederbieber 33 en métallescente locale (Creuzenet 1996b) mais aussi des officines du Centre Gaule et notamment de Gueugnon ainsi qu'un exemplaire tardif de Jaulges/Villiers-Vineux. Les gobelets à col tronconique, panse globulaire à dépressions et décor guilloché se rencontrent depuis le dernier tiers du II^e siècle et durant tout le III^e siècle.

La céramique sigillée inventoriée témoigne des différents courants commerciaux avec des sigillées millavoises du I^{er} siècle et des premières décennies du II^e siècle², de la sigillée non grésée de Lezoux phase 4 (dernier quart du I^{er} siècle), des sigillées grésées du Centre Gaule (phases 5 à 7 ; 120/230-240 après J.-C.).

Des amphores à huile Dressel 20 sont comptabilisées. Elles sont diffusées à partir du dernier quart du I^{er} avant et sont très fréquentes au moins jusque durant la première moitié du III^e siècle. Une marque sur le côté d'une anse est isolée du niveau A2001 : seules les dernières lettres du cartouche sont lisibles « ...ICELI » (photo, pl. 2) ; elles pourraient correspondre à une marque identifiée sur Bavay dans un contexte de la première moitié du II^e siècle et serait produite dans l'atelier de production de El Tejarillo (Laubenheimer, Marlière, 2010, n°103, p. 178).

De même plusieurs amphores vinaires de Gaule Narbonnaise (type Gauloise 4 probablement) sont recensées ; leur diffusion commence au début de la période flavienne et reste constante durant tout le Haut Empire. Leur production semble s'interrompre progressivement au cours du III^e siècle (Raynaud, 1993 dans Dicocer).

La vaisselle commune est représentée par des productions de la *Rue des Pierres* (Creuzenet, 1996 ; Joly, 1996 ; Simon, 2005 ; Ahü Delor et al. 2010 fiche 3) ou de Gueugnon (Delor, Devevey, 2004), avec des grossières brutes cuites en mode A et B (Au gpe 4 et 5) mais aussi des productions à engobe doré au mica (Au gpe 2 et 3) : on observe des pots à lèvre en bourrelet aplati (n° 6 fiche ; iso 34, 36, 53), marmites à bord en marli et panse arrondie (iso 9, 23, 34) ou légèrement carénée, tripode (n°12 fiche ; iso 27, 38, 46), jatte tronconique à bord rentrant rainuré (n°10 fiche ; iso 16), jatte à grosse lèvre en collerette (iso 22 ; Simon, 2003 horiz 4), assiettes et plats à bord concave (iso 14, 15, 41, 43), bouilloire, couvercles...

La catégorie des cruches en pâte mi fine orangée est aussi bien illustrée par des exemplaires à bord en chapiteau (isolation 37, A2000) ou en entonnoir (iso 3 HS Tr A ou 50, A3002). La première apparaît dans les contextes des horizons 3 et 4 définis pour le site du centre commercial Leclerc à Autun (Simon, 2003), tandis que la seconde paraît plus spécifique des niveaux tardifs de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle (Simon, 2005, horizon 7).

Quelques exemplaires de plats à vernis rouge pompéien produits sur le site d'Autun *Rue des Pierres* sont visibles dont un individu archéologiquement complet dans la couche A4003 (isolation 12). La qualité des pièces correspond aux productions du III^e siècle.

Parmi les productions d'Autun on distingue aussi des mortiers à lèvre débordante (iso 28 et 29, A4001). Des récipients de broyage produits à Gueugnon sont aussi identifiés dans les couches 2000 et 2071 (Pasquet, 1996, p. 100 et 101).

Aucun tesson estampé ne figure dans l'inventaire.

Quelques éléments se distinguent cependant par une chronologie plus tardive.

On mentionnera tout d'abord de tesson de Chenet 323 de Jaulges/Villiers-Vineux dans le niveau de voirie A3002. Cette forme apparaît au cours du second tiers du III^e siècle et perdure au moins jusqu'au début du Ve siècle (Séguier, Morize, 1996).

² Dont une marque du potier *Martialis* (troisième quart du I^{er} siècle) us A3000.

Quelques céramiques à revêtement argileux tardives de Gueugnon figurent aussi dans le catalogue des us 2000 et 2007 et notamment un mortier dérivé de la forme Dragendorff 45 et un plat largement ouvert inspiré du type argonnais Chenet 304.

Les grands bols ou jattes profondes à bord simple épaissi (iso 52) mis au jour dans les couches A3002 et 2018, 2000 et 2071 trouvent comparaison dans les niveaux du Bas Empire des régions du Centre Gaule (Mouton-Venault, Devevey, 2005 ; Biebel, 2005)

De même, la jatte à collerette en commune sombre lissée isolation 8 (A1071) est caractéristique sur Autun des niveaux à partir du III^e siècle et se rencontrent encore fréquemment au siècle suivant dans le sud de l'Yonne (Saint-Moré), dans la Nièvre (Chevroches), Chartres (Selles, 2001, type 821 ; Selles, 2005). Elle intervient aussi au sein des répertoires franciliens depuis la fin du III^e siècle jusqu'au début du Ve siècle (Blin, Morin, Pissot, 1997, puits 18 ; Marcille, Pissot, 2006 ; Gaidon-Bunuel, Brat, Van Ossel, 2006, fig. 12 et fig. 15) avec la forme précédente.

De même, la jatte à bord en bandeau mouluré rentrant isolation 32 mise au jour dans le niveau de décapage A2000 est caractéristique du IV^e siècle voire du début du Ve siècle à Chevroches (Mouton-Venault, Devevey, 2005).

La présence de plusieurs amphores africaines ou Tripolitaine III est un argument supplémentaire en faveur de ce phasage chronologique. On observe une anse d'amphore vinicole Dressel 30, de Mauritanie Césarienne (Algérie), dans la couche A2071 (150 à 350 après J.-C. ; Raynaud, Bonifay, 1993 dans Dicocer) ainsi qu'au moins trois autres exemplaires de formes non identifiables en provenance d'Afrique du nord (A2000, 2001, 2009, 2070 et 2071). Leur présence en contexte urbain est récurrente, sans être abondante, pour les III^e et IV^e siècles (Laubenheimer, Marlière, 2010). La bonne représentation de ces conteneurs dans ces contextes doit être soulignée.

Céramiques et horizons stratigraphiques.

Horizon 1

Le premier horizon stratigraphique est illustré par une poignée de tessons (26 NR pour 9 NMIp) exhumée dans les couches A2092, 2094 et 2109. Cette dernière unité stratigraphique a été rattachée à la fin de la période sans que l'étude céramologique ne puisse le confirmer ou l'infirmer. Le mobilier en terre cuite inventorié compte des éléments spécifiques du I^{er} siècle mais aussi des formes caractéristiques des II^e et III^e siècles telle que de la métallescente, des amphores vinaires de Narbonnaise et des productions communes de la Rue des Pierres. On notera cependant l'absence de mobilier tardif, médiéval ou moderne.

Horizon 2

Ce niveau de nivellement et de remblaiement du secteur est illustrée par le mobilier céramique mis au jour dans les couches A2056, 2057 et éventuellement (4002 ?) soit une cinquantaine de fragments pour 21 individus après pondération. Le mobilier propose une relative homogénéité malgré la présence de tessons résiduels (non tournée Au Gpe 1...). L'horizon est caractérisé par de la métallescente, de la sigillée lezovienne (phases 6 et 7 ; Dragendorff 45), des VRP locales à enduit argileux rouge, etc... offrant éventuellement un *terminus* au cours de la première moitié du III^e siècle pour ces niveaux.

Horizon 3

Cet horizon correspond à la dernière occupation conservée, matérialisée par une pièce chauffée à abside ayant peut être appartenu à un ensemble complexe de type *domus* avec bains privés. Les couches 4003, 4004 et A1071 témoignent de cette occupation. Le mobilier résiduel est présent et le seul élément pertinent serait la jatte à collerette isolation 8 mis au jour dans le comblement de la canalisation en fonction avec la salle à abside. Comme nous l'avons dit elle apparaît plutôt dans des contextes avancés dans le III^e siècle et est très

fréquente au cours du IV^e siècle. Cette pièce de vaisselle fragmentée pourrait être le seul élément pour dater l'abandon de ces niveaux d'occupation.

Les couches d'abandon de l'horizon 3 (A1036, 1008, 2105, 4005, 4050) ne précisent en rien la chronologie puisque l'ensemble du mobilier pourrait être résiduel.

Horizon 4

Ces niveaux de démantèlement, récupération et nivellement (A1002, 1006, 1007, 2007, 2009, 2012, 2021) proposent beaucoup de mobilier résiduel des I^{er} et II^e siècles, du mobilier spécifiques du III^e siècle (métallescente, sigillée Centre Gaule Dragendorff 45, céramique à revêtement argileux...) et quelques fragments d'amphores africaines qui le distingue du précédent.

A noter la présence d'un bord de poêlon médiéval (XIII/XIV^e siècle).

L'état tardif de la voirie (A2004, 2018, 2070, 2071, 2076, 3002, 4055) présente un échantillon céramique proche de l'horizon 4 (mobilier du Haut Empire ; quelques formes du Bas Empire typiques, métallescente et CRA et amphores africaines).

Bibliographie

Ahü Delor et al., 2010 : Ahü Delor A., Barthélémy D. et F., Durost R., Fortuné C., Hervé C., Humbert S., Joly M., Mouton Venault S., Petitallot D., « Caractérisation des vaisseliers culinaires dans l'Est de la Gaule au cours des trois premiers siècles de notre ère », dans *actes du congrès de la Sfecag de Chelles*, Marseille, 2010 à paraître.

Arcelin, Tuffreau-Libre, 1998 : Arcelin P., Tuffreau-Libre M., dir., 1998, *La quantification des céramiques, conditions et protocole*, actes de la table ronde du Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray, coll. Bibracte 2.

Bet, Delor, 2000 : Bet P., Delor A., « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale », dans *actes du congrès de la SFECAG de Libourne*, Marseille, 2000, p. 461 à 484.

Bieben, 2005 : Bieben C., « Etude préliminaire de la céramique de l'Antiquité tardive à Tours (Indre-et-Loire) : l'exemple du Château », *actes du congrès de la SFECAG de Blois*, Marseille, 2005, p. 323 à 336.

Blin, Morin, Pissot, 1997 : Blin O., Morin J.-M., Pissot V., « Etude du mobilier céramique de trois ensembles du Bas Empire de Jouars-Pontchartrain (Yvelines) », dans Ouzoulias P., Van Ossel P., *Dioecesis Galliarum, doc. de travail 4*, Nanterre, 1997, p. 89 à 117.

Creuzenet, 1996 : Creuzenet F., « La production de céramiques à Autun (Saône-et-Loire) », dans *actes du congrès de la SFECAG de Dijon*, Marseille, 1996, p. 25 à 40.

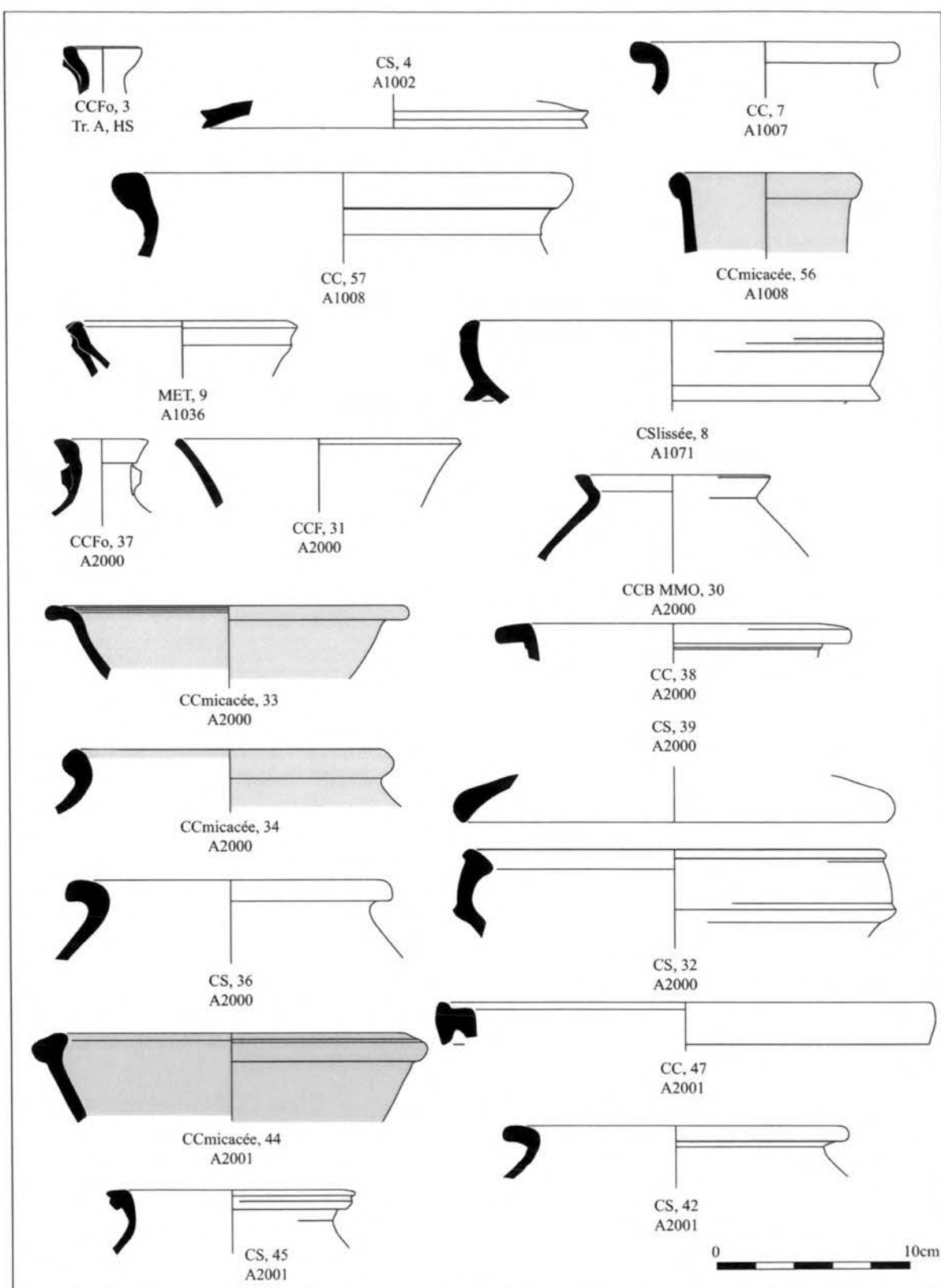
Creuzenet, 1996b : Creuzenet F., « Sigillée, parois fines et métallescente produites en Bourgogne », dans *actes du congrès de la SFECAG de Dijon*, Marseille, 1996, p. 81 à 98.

Delor, Devevey, 2004 : Delor A., Devevey F., « Gueugnon (Saône-et-Loire), "la Plaine du Fresne". Premier bilan des découvertes d'avril 2003 », *actes du congrès de la SFECAG de Vallauris*, Marseille, 2004, p. 443 à 452.

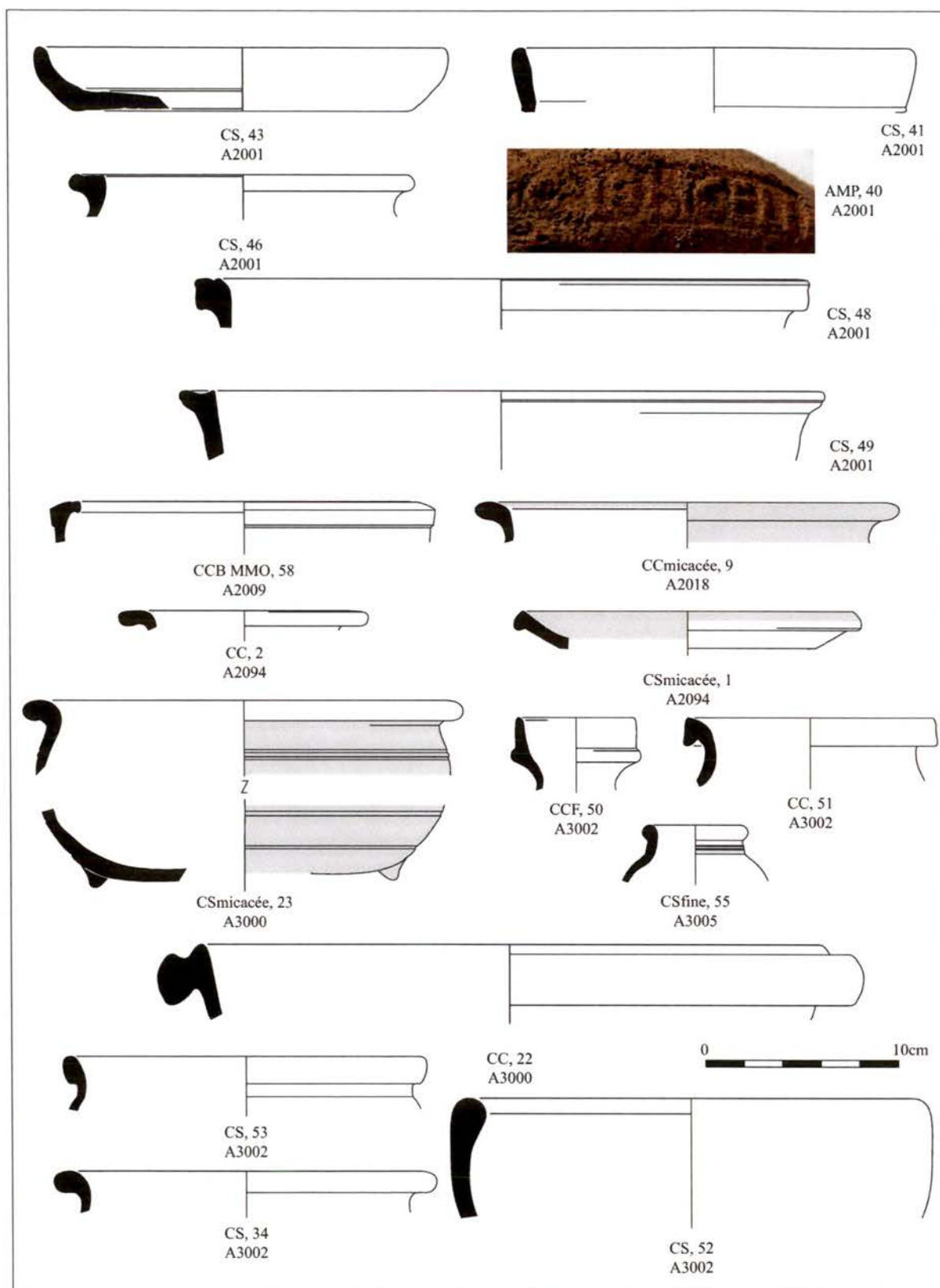
Dicocer : Py M. dir., *Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, Lattes, 1993.

Gaidon-Bunuel, Barat, Van Ossel, 2006 : Gaidon-Bunuel M.-A., Barat Y., Van Ossel P., « Les céramiques du *mithraeum* de Septeuil (Yvelines) : un ensemble du troisième quart du IV^e siècle de notre ère dans la région parisienne », dans Van Ossel P., Bertin P., Séguier J.-M., *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Ile-de-France et dans le Bassin parisien, Dioecesis Galliarum, doc. de travail 7*, Nanterre, 2006, p. 137 à 160.

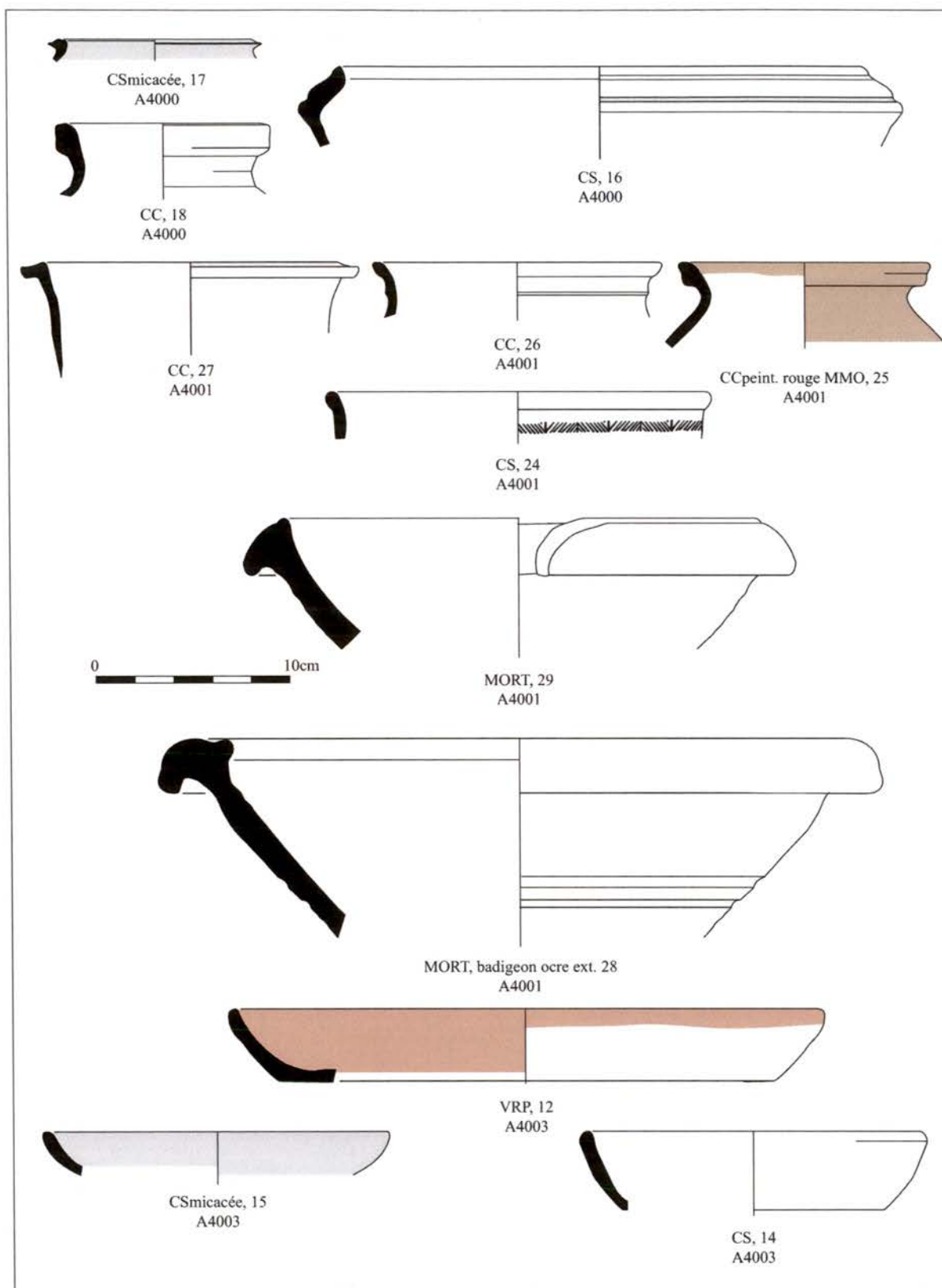
- Joly, 1996 : Joly M., « *Terra nigra, terra rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine », dans *actes du congrès de la SFECAG de Dijon*, Marseille, 1996, p. 111 à 138.
- Joly, Mouton, 2003 : Joly M., Mouton S., « Les productions céramiques en Bourgogne occidentale : Le Nivernais au I^{er} siècle après J.-C. », *actes du congrès de la SFECAG de Saint-Romain-en-Gal*, Marseille, 2003, p. 255 à 278.
- Laubenheimer, Marlière, 2010 : Laubenheimer F., Marlière F., *Echanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du II^e siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C.*, PUFC, 2010, 2 volumes.
- Marcille, Pissot, 2006 : Marcille C., Pissot V., « Un ensemble de céramique du dernier tiers du III^e siècle de la villa du Nourêt à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) », dans Van Ossel P., bertin P., Séguier J.-M., *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Ile-de-France et dans le Bassin parisien, Dioecesis Galliarum, doc. de travail 7*, Nanterre, 2006, p. 65 à 76.
- Mouton-Venault, Devevey, 2005 : Mouton-Venault S., Devevey F., « L'approvisionnement de Chevroches (Nièvre) au Bas Empire : la prédominance des productions de Domecy-sur-Cure, un cas particulier ? », *actes du congrès de la SFECAG de Blois*, Marseille, 2005, p. 479 à 494.
- Notet, 1996 : Notet J.-C., « Ultimes recherches sur l'officine céramique du Vieux-Fresnes à Gueugnon (Saône-et-Loire) : présentation de quelques résultats remarquables », dans *actes du congrès de la SFECAG de Dijon*, Marseille, 1996, p. 51 à 62.
- Pasquet, 1996 : Pasquet A., « Les mortiers en céramique commune de Bourgogne. Les caractéristiques de la production », dans *actes du congrès de la SFECAG de Dijon*, Marseille, 1996, p. 99 à 110.
- Séguier, Morize, 1996 : Séguier J.-M., Morize D., « Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typo-chronologie et approche de la diffusion d'après les données de l'Ile-de-France », *actes du congrès de la SFECAG de Dijon*, Marseille, 1996, p. 155 à 180.
- Simon, 2003 : Simon J., « Contribution à l'étude de la céramique du Haut-Empire à Autun (Saône-et-Loire) : le site du centre commercial Leclerc », *actes du congrès de la SFECAG de Saint-Romain-en-Gal*, Marseille, 2003, p. 289 à 304.
- Simon, 2005 : Simon J., *Economie des céramiques à Autun au Haut-Empire : productions, importations et consommation*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, 2005, 2 volumes, 1 Cdrom.



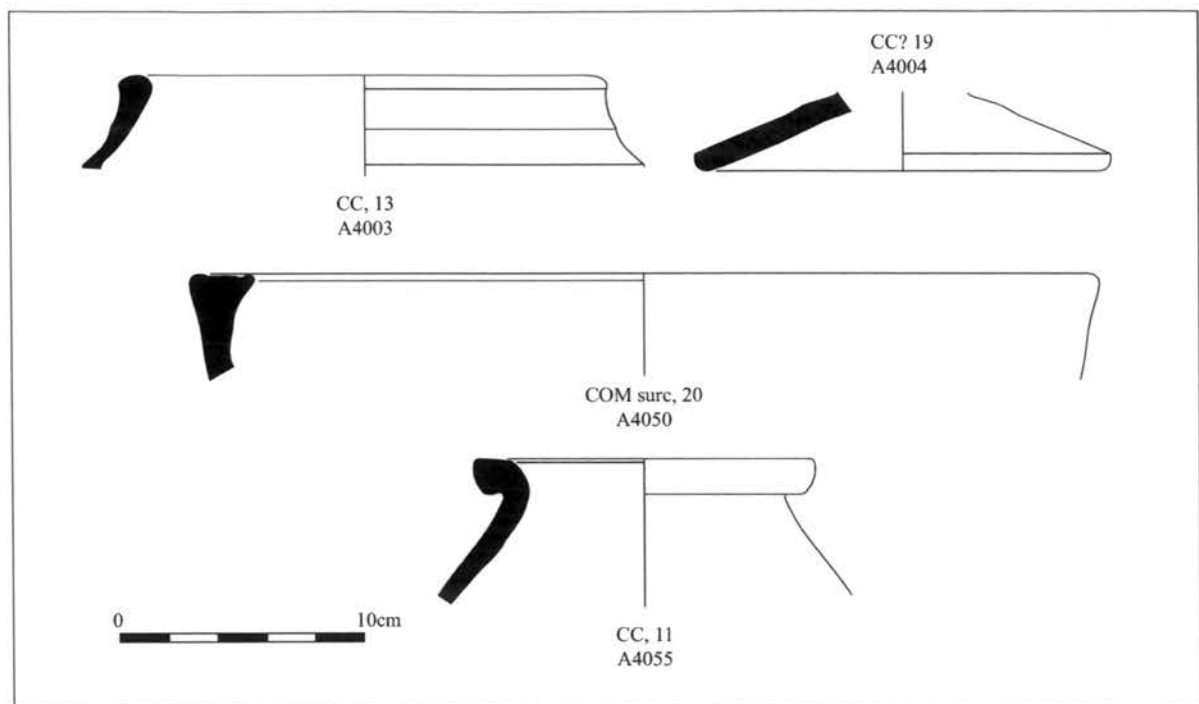
pl. 1. Autun, diag 2010, échantillon du mobilier céramique.



pl. 2. Autun, diag 2010, échantillon du mobilier céramique.



pl. 3. Autun, diag 2010, échantillon du mobilier céramique.



pl. 4. Autun, diag 2010, échantillon du mobilier céramique.

Fig. 1. Inventaire et détermination du mobilier céramique.

A. HS	1	HS	AMP	Narbonnaise				1		1	0	0		
A. HS	1	HS	CC	Au gp 5		fermée			1		1	0	0	
A. HS	1	HS	CC	CCFo		cruche	à bord en entonnoir	1			1	1	1	3
A. HS	1	HS	CC	CCS		amphore régionale ind.			1	1	2	0	0	
A. HS	1	HS	CC	CCS					1		1	0	0	
A. HS	1	HS	CS	Au gp 4					4		4	0	0	
A1001	2	nett manuel	CC	CCFo					1		1	0	0	
A1001	2	nett manuel	CC	CCS					1		1	0	0	
A1001	2	nett manuel	CS	Au gp 4		pot/marmite	lèvre en bourrelet ind	1	2		3	1	1	
A1001	2	nett manuel	MET	Autun	gu	gobelet			1		1	0	0	
A1001	2	nett manuel	TS	TSC		jatte décorée	Dragendorff 37	1			1	1	1	phase 7
A1002	3	Horiz. 4	CC	Au gp 5					3		3	0	0	
A1002	3	Horiz. 4	CC	Au gp 5		marmite tripode				1	1	0	1	
A1002	3	Horiz. 4	CC	CCFo					1		1	0	0	
A1002	3	Horiz. 4	COM	Au gp 4 ?		vittrifié	bol/jatte	1			1	1	1	
A1002	3	Horiz. 4	COM	Au gp 4 ou 5		x	couvercle	1			1	1	1	4
A1002	3	Horiz. 4	CS	Au gp 4					2		2	0	0	
A1002	3	Horiz. 4	os								0			
A1002	3	Horiz. 4	PF	Centre		gobelet	à lèvre en corniche	1			1	1	1	
A1006	4	Horiz. 4	TS	TSG		jatte décorée	Dragendorff 37		1		1	0	1	6 photo
A1007	5	horiz. 4	CC	Au gp 5		pot	n° 6 poster	1			1	1	1	7
A1007	5	Horiz. 4	CC	CCFo					1		1	0	0	nodule
A1008	6	fin H3	CC	Au gp 5		bouteille?	à lèvre en bourrelet	1	1	1	3	1	1	56
A1008	6	fin H3	CC	Au gp 5		pot	n° 6 poster	1	2		3	1	1	57
A1008	6	fin H3	CC	CCFo		cruche			1		1	0	0	
A1008	6	fin H3	CRA ?			gobelet			1		1	0	0	que engobe interne conservé
A1036	8	fin H. 3 ou H4	MET	Centre/Autun		curche	bec treffé ?	1			1	1	1	5
A1071	7	Horiz. 3 ?	CC	Au gp 2		fermée			2		2	0	0	
A1071	7	Horiz. 3 ?	CS	Calissée		jatte	à collerette	1			1	1	1	8
A2000	9	décap. Méca	AMP	africaine		amphore	Dressel 30 ?		5		5	0	0	pâte rouge brique, sableuse, engobe beige couvrant
A2000	9	décap. Méca	AMP	Bétique		amphore			1		1	0	0	
A2000	9	décap. Méca	AMP	ind.		amphore				1	1	1	1	
A2000	10	décap. Méca	AMP	ind.					4		4	0	0	
A2000	9	décap. Méca	AMP	italique		amphore			4		4	0	0	
A2000	9	décap. Méca	AMP	Narbonnaise		amphore	Gauloise		2	1	3	1	1	
A2000	10	décap. Méca	CC	Au gp 5	mica int. Ext	coupe		1			1	1	1	33
A2000	10	décap. Méca	CC	Au gp 5	mica ext.	pot	n° 6 poster	1			1	1	1	34
A2000	10	décap. Méca	CC	Au gp 5					4	1	5	0	0	
A2000	10	décap. Méca	CC	CCFo		fouverte		1			1	1	1	31
A2000	10	décap. Méca	CC	CCFo		cruche	à bord en chapiteau	3			3	3	3	37
A2000	10	décap. Méca	CC	CCFo					17		17	0	0	
A2000	10	décap. Méca	CC	CCFo		cruche	à lèvre en entonnoir	1			1	1	1	70/110
A2000	10	décap. Méca	CC	CCS		pot	à bord relevé	1			1	1	1	30
A2000	10	décap. Méca	CC	CCS					5	1	6	0	0	10/11e siècles
A2000	10	décap. Méca	CC								3			HMA/MMO
A2000	10	décap. Méca	CRA	?		fouverte			1		1	0	0	
A2000	10	décap. Méca	CRA	JVV		mortier	Dragendorff 45		1		1	0	1	
A2000	10	décap. Méca	CS	Au gp 4		jatte	à bandeau	1			1	1	1	32
A2000	10	décap. Méca	CS	Au gp 4		pot		1			1	1	1	36
A2000	10	décap. Méca	CS	Au gp 4		marmite	n° 12 poster	1			1	1	1	38
A2000	10	décap. Méca	CS	Au gp 4		jatte/couvercle ?	à bord simple	1			1	1	1	39
A2000	10	décap. Méca	CS	Au gp 4		jatte	à bord rentrant épaissi	1			1	1	1	
A2000	10	décap. Méca	CS	Au gp 4		jatte	n° 10 poster	1			1	1	1	
A2000	10	décap. Méca	MET	Centre/Autun	gu et dep	gobelet	Nied. 33		2	2	4	2	2	
A2000	10	décap. Méca	MORT	pâte beige fine		mortier	à collerette éversée	2			2	1	1	35 non repro
A2000	10	décap. Méca	TN	Nivernais		jatte	TN-Ja4	1			1	1	1	Gueugnon
A2000	10	décap. Méca	TS	TSC		jatte décorée	Dragendorff 37		2		2	0	1	résiduel
A2000	10	décap. Méca	TS	TSS		assiette			1		1	1	1	phase 5
A2001	11	nett manuel	AMP	africaine		amphore		1			1	0	0	résiduel
A2001	12	nett manuel	AMP	africaine		amphore			1		1	0	0	

A2001	12	nett manuel	AMP	africaine		amphore		2		2	0	0		
A2001	11	nett manuel	AMP	Bétique	marque	amphore	Dressel 20		1	1	1	1	40 photo	
A2001	11	nett manuel	AMP	ind.				4		4	0	0		
A2001	11	nett manuel	AMP	Narbonnaise		amphore	gauloise	1	1	2	1	1		
A2001	12	nett manuel	AMP	Narbonnaise		amphore		2		2	0	0		
A2001	11	nett manuel	CC	Au gp 1	mica	jatte	type Besançon	1		1	1	1	44	résiduel
A2001	11	nett manuel	CC	Au gp 2 ou 5		marmite		1		1	1	1	47	
A2001	11	nett manuel	CC	Au gpe 5	mica	couvercle	à emboîtement	1		1	1	1		
A2001	11	nett manuel	CC	CCFB		cruche/bouteille ?		1	1	2	1	1		
A2001	11	nett manuel	CC	CCFo		cruche		39	2	44	2	2		
A2001	12	nett manuel	CC	CCFo		cruche	à bord en chapiteau	2	15	17	2	2		
A2001	12	nett manuel	CC	CCS		pot	à bord triangulaire	1		1	1	1	GR??	
A2001	12	nett manuel	CC	CCS				8	1	9	0	0		
A2001	11	nett manuel	COM	Au gp 1				1		1	0	0		
A2001	11	nett manuel	CS	Au gp 3	mica ext.	pot		1		1	0	1		
A2001	11	nett manuel	CS	Au gp 4		ass/plat	à bord simple	1		1	1	1	43	
A2001	11	nett manuel	CS	Au gp 4		marmite	n° 12 poster	1		1	1	1	46	
A2001	11	nett manuel	CS	Au gp 4		marmite	à lèvre éversée	1		1	1	1		
A2001	11	nett manuel	CS	Au gp 4		marmite	à bord carré	1		1	1	1	48	diamètre TG HMA/Caro
A2001	11	nett manuel	CS	Au gp 4		mam	à bord en gouttière	1		1	1	1	49	diamètre TG HMA/Caro
A2001	11	nett manuel	CS	Au gp 4		marmite	n° 12 poster	1		1	1	1		
A2001	11	nett manuel	CS	Au gp 4				11	1	12	0	0		
A2001	12	nett manuel	CS	Au gp 4				10	1	11	0	0		
A2001	11	nett manuel	CS	Au gpe 4		assiette/plat	à bord simple	1		1	1	1	41	
A2001	11	nett manuel	CS	Au gpe 4		pot	à bord éversé	1		1	1	1	42	HMA/Caro ?
A2001	11	nett manuel	CS	Au gpe 4		pot	à lèvre marqué d'une rainure	1		1	1	1	45	
A2001	11	nett manuel	CS	Csfine		gobelet				1	0	1		tardif
A2001	11	nett manuel	MET	Autun	gu	gobelet		1		1	0	1		
A2001	12	nett manuel	MET	Centre Autun		gobelet		2		2	0	0		
A2001	11	nett manuel	MET	Centre/Autun	barb	gobelet		1		1	0	1		
A2001	11	nett manuel	MET	Gueugnon	décor baton	gobelet		1		1	0	1		
A2001	12	nett manuel	MMO	gla				1		1	0	0		
A2001	12	nett manuel	MMO			tuyau			1				17e siècle	
A2001	12	nett manuel	MMO			cruche			1				MMO	
A2001	12	nett manuel	NT		x	ffermée		1		1	0	0		
A2001	11	nett manuel	PF?	Centre				2		2	0	1		
A2001	11	nett manuel	TCA							3				
A2001	12	nett manuel	TCA							0				
A2001	11	nett manuel	TS	TSC		vase à boire	Dragendorff 33	2	1	3	1	1		phase 5
A2001	12	nett manuel	TS	TSC				1		1	0	0		phase 4
A2001	12	nett manuel	TS	TSC		jatte décorée		1		1	0	0		Phase 7
A2001	11	nett manuel	TS	TSG		mortier	Dragendorff 43		1	1	1	1		
A2001	11	nett manuel	TS	TSS		assiette		1		1	0	1		
A2001	12	nett manuel	TS	TSS				2		2	0	0		
A2001	11	nett manuel	VRP	Centre		plat		1		1	1	1		résiduel (1er siècle)
A2001	12	nett manuel	VRP	Centre Lezoux	x	plat		1		1	0	0		début 1er résiduel
A2004	13	voirie	CC	Au gp 5	mica	marmite	n°12 poster	1		1	1	1	10 non repro	
A2004	13	voirie	CS	Au gp 4				1	1	2	1	1		
A2007	14	Horiz. 4	CRA	Gueugnon		assiette/plat			1	1	1	1		
A2009	15	Horiz. 4	AMP	africaine		amphore		5		5	0	1		
A2009	15	Horiz. 4	CC	Au gp 1		ffermée			1	1	0	0		
A2009	15	Horiz. 4	CC	CCFo					1	1	0	0		
A2009	15	Horiz. 4	CC	MMO		poelon	à bord rentrant	1		1	1	1	58	13/14e siècles
A2009	15	Horiz. 4	CS	Au gp 4 ?				1		1	0	0		
A2009	15	Horiz. 4	NT		mica ext.	jatte	type Besançon	1		1	1	1		
A2009	15	Horiz. 4	TS	TSC		mortier	Ritt 12	1		1	1	1		phase 4
A2009	15	Horiz. 4	TS	TSC	gu	bol/jatte	Lezoux 084		1	1	0	1		phase 5
A2012	16	Horiz. 4	AMP	Bétique		amphore		1		1	0	0		
A2012	16	Horiz. 4	AMP	Narbonnaise		amphore	Gauloise	1		1	0	0		
A2012	16	Horiz. 4	CC	CCFo		cruche			1	1	1	1		
A2012	16	Horiz. 4	CC	CCS	badigeon ocre ext.	ffermée		1		1	0	0		intrusif ?
A2012	16	Horiz. 4	PF	Centre	sablée	gobelet	tulipiforme		1	1	1	1		
A2018	18	av. H4	CC	Au gp 5	mica	pot	n° 6 poster	1		1	1	1	9	
A2018	18	av. H4	CS	Au gp 4 / Cslissée ?		bol/jatte	à bord simple rentrant	1		1	1	1		très fragmentaire
A2021	17	Horiz. 4	AMP	Narbonnaise		amphore	Gauloise	1		1	0	0		
A2021	17	Horiz. 4	CC	Au gp 5				1		1	0	0		nodule
A2021	17	Horiz. 4	CC	CCFo				1		1	0	0		
A2021	17	Horiz. 4	MET	Autun		cruche		1	1	2	1	1		
A2021	17	Horiz. 4	TCA		vitriifié					0				
A2021	17	Horiz. 4	TS	TSC ind				1		1	0	0		nodule
A2021	17	Horiz. 4	TS	TSG		mortier	Dragendorff 45	1		1	1	1		
A2056	19	Horiz. 2	CC	Au gp 2	mica ext.			1		1	0	1		
A2056	19	Horiz. 2	CC	CCFo				7		7	0	1		
A2056	19	Horiz. 2	CS	Au gp 4				2		2	0	1		
A2056	19	Horiz. 2	MET	Autun		gobelet			1	1	1	1		
A2056	19	Horiz. 2	PF	Centre		gobelet		1		1	0	0		nodule
A2057	20	Horiz. 2	CC	Au gp 5				1		1	0	0		
A2057	20	Horiz. 2	CC	CCF				4		4	0	1		
A2057	20	Horiz. 2	CC	CCFo				5		5	0	1		
A2057	20	Horiz. 2	COM		x	couvercle		1		1	1	1		

A2057	20	Horiz. 2	CS	Au gp 4	mica ext.	pot	à lèvre éversée	1			1	1	1	
A2057	20	Horiz. 2	CS	Au gp 4		marmite	à lèvre éversée et panse arrondie	1			1	1	1	
A2057	20	Horiz. 2	CS	Au gp 4		pot	n° 6 poster	1			1	1	1	
A2057	20	Horiz. 2	CS	Au gp 4	x	marmote	à bord en marli n°12 ? Poster	1			1	1	1	
A2057	20	Horiz. 2	CS	Au gp 4				7			7	0	0	
A2057	20	Horiz. 2	CS	Cs fine		gobelet	imitation Nied. 33	1			1	0	1	
A2057	20	Horiz. 2	MET	Centre ?	x	gobelet		1			1	0	1	
A2057	20	Horiz. 2	NT?	Au gp 1	x			1			1	0	1	
A2057	20	Horiz. 2	TCA								0			
A2057	20	Horiz. 2	TS	TSC		jatte décorée	Dragendorff 37	1			1	1	1	phase 7
A2070	21	voirie tardif	AMP	africaine		amphore		1			1	0	1	
A2070	21	voirie tardif	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20	2			2	0	1	
A2070	21	voirie tardif	AMP	Narbonnaise		amphore	Gauloise	3			3	0	1	cf. 2009 échantillon
A2070	21	voirie tardif	CC	Au gp 5				1			1	0	1	
A2070	21	voirie tardif	CC	CCFo		cruche		10	1	2	13	1	1	
A2070	21	voirie tardif	CS	Au gp 4				3	1		4	1	1	
A2071	22	voirie tardif	AMP	africaine		amphore		1			1	0	1	cf. 2009 échantillon
A2071	22	voirie tardif	AMP	africaine		amphore				1	1	1	1	Liban
A2071	22	voirie tardif	AMP	Bétique		amphore		1			1	0	1	
A2071	22	voirie tardif	AMP	Narbonnaise		amphore		3			3	0	1	
A2071	22	voirie tardif	CC	Au gp 1	x			1			1	0	1	résiduel
A2071	22	voirie tardif	CC	Au gp 2		bouilloire	n°17 poster	1			1	1	1	
A2071	22	voirie tardif	CC	CCFo	mica			1			1	0	0	
A2071	22	voirie tardif	CC	CCS		amphore régionale		4			4	0	0	
A2071	22	voirie tardif	CC	CCS				2			2	0	0	
A2071	22	voirie tardif	CS	Au gp 4	mica ext.	marmite tripode		4			4	0	0	
A2071	22	voirie tardif	CS	Au gp 4		bol/jatte	à bord rentrant épaissi	1			1	1	1	
A2071	22	voirie tardif	CS	Au gp 4				3	1		4	0	0	
A2071	22	voirie tardif	CS	Au gp 4		jatte	à bord rentrant	1			1	1	1	
A2071	22	voirie tardif	CS	CCS		cruche				1	1	1	1	cf. Chalon/Saône
A2071	22	voirie tardif	MET	Autun		gobelet		2			2	0	1	
A2071	22	voirie tardif	MET	Centre ind	barb	gobelet		1			1	0	1	
A2071	22	voirie tardif	MORT	pâte blanche		mortier			1		1	1	1	Gueugnon
A2071	22	voirie tardif	TCA								0			
A2071	22	voirie tardif	TS	TSG		mortier	Dragendorff 45	1			1	0	1	
A2071	22	voirie tardif	TS	TSS		assiette	Dragendorff 17	1			1	1	1	résiduel
A2071	22	voirie tardif	TS	TSS		ind.		1			1	1	1	
A2071	22	voirie tardif	VRP	Autun	engobe orange	plat		1			1	1	1	
A2076	23	voirie tardif	TS	TSS		jatte décorée	Dragendorff 37	2			4	1	1	90/120+
A2092	24	horiz 1	AMP	Narbonnaise		amphore	gauloise	3			3	0	0	
A2092	24	horiz 1	CC	CCFo				1			1	0	0	
A2092	24	horiz 1	CS	Au gp 4				2			2	0	0	
A2092	24	horiz 1	MET	Autun	dep.	gobelet	Nied. 33 ?	1			1	0	1	
A2092	24	horiz 1	TCA								1			
A2094	25	horiz 1	AMP	Narbonnaise		amphore	Gauloise	1			1	0	1	
A2094	25	horiz 1	CC	Au gp 5				1			1	0	1	
A2094	25	horiz 1	CC	CCFo		ffermée		4			4	0	1	
A2094	25	horiz 1	CC	Ccmi fine enfumée		pot	à lèvre simple éversée	1			1	1	1	2
A2094	25	horiz 1	CS	Au gp 3	mica int.	plat/coupe		1			1	1	1	1
A2094	25	horiz 1	CS	Au gp 4				4			4	0	0	
A2094	25	horiz 1	MET	régionale		gobelet		1			1	0	1	
A2094	25	horiz 1	MORT	pâte blanche		mortier	à lèvre débordante	1			1	0	1	mortier à pâte blanche mi fine avec quelques dégraissants de quartz épars, mica, oxydes de fer et effets chiffon ocre surface externe
A2094	25	horiz 1	TN	Nivernais		ind		1			1	0	0	
A2094	25	horiz 1	TN	Nivernais		jatte	TN-Ja4	1			1	1	1	
A2105	26	fin H3	CC	Au gp 1		jatte	à profil en S	1			1	1	1	Tène F / Auguste
A2105	26	fin H3	CC	CCS				1			1	0	0	
A2105	26	fin H3	CS	Au gp 4		marmite	n° 12 poster	1			1	1	1	
A2105	26	fin H3	MMO	CC peinte		pichet					1			MMO intrusif ?
A2109	27	fin H1 ?	CC	Au gp 5				1			1	0	0	
A2109	27	fin H1 ?	CC	CCFo				1			1	0	0	
A2109	27	fin H1 ?	TCA								0			
A3000	28	décap. Méca	AMP	italique		amphore		1			1	0	0	
A3000	28	décap. Méca	CC	CCFB				3			3	0	0	
A3000	28	décap. Méca	CC	CCFo				1			1	0	0	
A3000	28	décap. Méca	CS	Au gp 4	mica	marmite tripode	à lèvre éversée et panse arrondie	1	1		2	1	1	23
A3000	28	décap. Méca	MORT	régionale		jatte/mortier		1			1	1	1	22
A3000	28	décap. Méca	TS	TSS	marque	coupe			1		1	1	1	21non repro /MARTI.M
A3002	29	voirie tardif	AMP	Bétique		amphore		1			1	0	0	
A3002	29	voirie tardif	AMP	Taraonnaise		amphore		1			1	0	0	
A3002	29	voirie tardif	CC	Au gp 5		pot	à bord triangulaire	1			1	1	1	51
A3002	29	voirie tardif	CC	CCF	x	cruche	à bord en chapiteau	1			1	1	1	
A3002	29	voirie tardif	CC	CCFo		cruche		8			8	0	1	
A3002	29	voirie tardif	CC	CCFo		cruche	à bord en entonnoir	1			1	1	1	50
A3002	29	voirie tardif	CC	CCS		amphore régionale		2			2	0	1	

A3002	29	voirie tardif	CRA	JVV	gu	jatte	Chenet 323	1			1	1	1			verif
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4		bol/jatte	à bord rentrant épaissi	1			1	1	1	52		
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4		pot	n° 6 poster	1			1	1	1	53		
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4		marmite	n° 12 poster	2			2	2	2	54		
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4	mica ext.	pichet ?			1		1	1	1			
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4		pot	n° 6 poster	1			1	1	1			
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4		ind.		1			1	1	1			
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4		assiette/plat	à bord simple	1			1	1	1			
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4	lissé	gobelet	à col striée et lèvre en bourrelet	1			1	1	1	55		
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4				20	2		22	0	0			
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4		marmite tripode			1		1	1	1			
A3002	29	voirie tardif	CS	Au gp 4		gobelet		1	2		3	1	1			
A3002	29	voirie tardif	MET	Autun		ffermée		1			1	0	1			
A3002	29	voirie tardif	MET	Centre	décor moulé ?	gobelet	Nied. 33	1	1		2	1	1			
A3002	29	voirie tardif	MET	Centre		assiette/plat		1			1	0	1			
A3002	29	voirie tardif	os	Gueugnon							0					
A3002	29	voirie tardif	TS	TSC	barb	gobelet	Dechelette 72	4			4	0	1			
A3002	29	voirie tardif	TS	TSC		assiette/plat		1			1	0	1			phase 7
A4000	30	décap. Méca	AMP	Narbonnaise		amphore	Gauloise	1			1	0	0			
A4000	30	décap. Méca	AMP	Taraconnaise		amphore	Dressel 2/4			2	2	1	1			
A4000	30	décap. Méca	CC	Au Gp 5				1			1	0	0			
A4000	30	décap. Méca	CC	Au gp 5		pot		1			1	1	1	18		
A4000	30	décap. Méca	CS	Au gp 4		jatte	n°10 poster	2			2	1	1	16		
A4000	30	décap. Méca	CS	Au gp 4	mica	pot		1			1	1	1	17		
A4000	30	décap. Méca	MMO	gla							1					
A4001	31	nett manuel	AMP	Bétique		amphore		2			2	0	0			
A4001	31	nett manuel	CC	Au gp 5		pot		1			1	1	1	26		GR?
A4001	31	nett manuel	CC	Au gp 5	mica	marmite	à bord en marli	1			1	1	1	27		
A4001	31	nett manuel	CC	Au gpe 5				5	1		6	0	0			
A4001	31	nett manuel	CC	CCF		fouverte	bandeau droit	1			1	1	1			HMA/MMO
A4001	31	nett manuel	CC	CCF?	badigeon ocre ext.	ffermée		1			1	0	1			GR ?
A4001	31	nett manuel	CC	CCFo		cruche		26	4		30	4	4			
A4001	31	nett manuel	CC	CCS	peinture rge	pot	à bord en bandeau	1			1	1	1	25		fin 10e siècle
A4001	31	nett manuel	CC	CCS		amphore régionale		3	3		6	1	1			
A4001	31	nett manuel	CC	CCS				10			10	0	0			
A4001	31	nett manuel	CS	Au gp 4		couvercle		1			1	1	1			
A4001	31	nett manuel	CS	Au gp 4		pot	n° 6 poster	1			1	1	1			
A4001	31	nett manuel	CS	Au gp 4	mica ext.	jatte	bord rentrant mouluré	1			1	1	1			
A4001	31	nett manuel	CS	Au gp 4		marmite	n° 12 poster	1			1	1	1			
A4001	31	nett manuel	CS	Au gp 4				2			2	2	2			
A4001	31	nett manuel	CS	Au gpe 4				8	2		10	0	0			
A4001	31	nett manuel	CS	CSS	molette	bol/jatte	biconique ou tripartite	1			1	1	1	24		HMA/caro
A4001	31	nett manuel	CS	CSS		pichet/cruche			1		1	1	1			HMA/caro
A4001	31	nett manuel	MMO	gla		coupe	à bord en virgule	1			1	1	1			18e siècle
A4001	31	nett manuel	MMO	gla				1	1		2	1	1			époque moderne
A4001	31	nett manuel	MORT	Autun	badigeon ocre ext.	mortier	à lèvre deversée	1			1	1	1	28		
A4001	31	nett manuel	MORT	Autun	badigeon ocre ext.	mortier	à collerette	1			1	1	1	29		
A4001	31	nett manuel	TCA								0					
A4001	31	nett manuel	TS	TSC		jatte décorée	Dragendorff 37	1			1	1	1			phase 5 précoce
A4001	31	nett manuel	TS	TSC		jatte décorée	Dragendorff 37	2	1		3	1	1			phase 5
A4001	31	nett manuel	TS	TSC		vase à boire	Dragendorff 33		1		1	0	1			phase 7
A4001	31	nett manuel	TS	TSS		coupe	O45	2			2	1	1			
A4001	31	nett manuel	TS?	TSC	x	mortier	Ritterlin 12	1			1	1	1			phase 2
A4002	32	Horiz. 2 ?	AMP	Rhodes		amphore	Rhodienne				1	0	1			
A4002	32	Horiz. 2 ?	CC	CCFo		cruche		2			2	0	1			
A4002	32	Horiz. 2 ?	CS	Au gp 4				3			3	0	1			
A4002	32	Horiz. 2 ?	MET	Centre/Autun	gu et dep	gobelet	Nied. 33 ?	3			3	0	1			
A4002	32	Horiz. 2 ?	TS	TSC		mortier	Dragendorff 45	1			1	0	1			phase 6/7
A4002	32	Horiz. 2 ?	VRP	rue des Pierres	eng. Est. Rouge	plat			2		2	1	1			
A4003	33	Horz. 3	AMP	Narbonnaise		amphore	Gauloise	1			1	0	1			
A4003	33	Horz. 3	CC	Au gp 5				1			1	0	1			
A4003	33	Horz. 3	CC	Au gp 5		pot	à lèvre en bandeau rentrant	1			1	1	1	13		
A4003	33	Horz. 3	CC	Au gp 5		couvercle ?		1			1	1	1			
A4003	33	Horz. 3	CC	CCFB		cruche		1			1	0	1			pâte blanche, sans dégraissant visible oxyde de fer
A4003	33	Horz. 3	CS	Au gpe 4				3			3	0	0			
A4003	33	Horz. 3	CS	Au gpe 4	x	plat	à bord simple	1			1	1	1	14		
A4003	33	Horz. 3	CS	CS fine lissé	mica	plat	à bord simple	1			1	1	1	15		
A4003	33	Horz. 3	VRP	Autun	eng. Rouge ocre	plat		1			1	1	1	12		IIe siècle
A4003	33	Horz. 3	VRP	Centre		plat			1		1	0	1			résiduel 1er siècle
A4004	34	Horiz.3	CC	CCFo				6			6	0	1			
A4004	34	Horiz.3	COM	Au gp 4	x	couvercle		2	1		3	1	1	19		
A4004	34	Horiz.3	CS	Au gp 4		ffermée		2	1		3	1	1			
A4005	35	fin H3	AMP	italique?		amphore		4			4	0	1			
A4005	35	fin H3	AMP	Narbonnaise		amphore	gauloise	1			1	0	1			
A4005	35	fin H3	AMP	Rhodes		amphore	Rhodienne	2			2	0	1			
A4005	35	fin H3	CC	Au gp 5		ffermée			1		1	1	1			

A4005	35	fin H3	CS	Au gp 4						1		1	0	1		
A4005	35	fin H3	MET	Centre						1		1	0	1		pâte blanche jaunâtre
A4005	35	fin H3	MET	régionale	gu					1		1	0	1		engobe couvrant épais gris violacé
A4005	35	fin H3	TCA									4				
A4005	35	fin H3	TS?	TSC??						1		1	0	1		
A4009	36	moderne	MMO	MMO								8				
A4009	36	moderne	MMO	VER								1				
A4050	37	fin H3	CC	Au gp 1	x	jatte	type Besançon			1		1	1	1		20
A4055	38	voirie	AMP	Bétique		amphore			1		1	0	1			
A4055	38	voirie	CC	CCS		pot			2		2	1	1			11
										123	442	50	21	659	150	214

Etude monétaire.

Pierre Nouvel, Université de Franche-Comté / UMR 6249 Chrono-environnement.

Le lot recueilli lors de l'opération préventive se compose de 17 monnaies et objets monétiformes, ensemble bien restreint pour préciser les grandes phases d'occupation autant que pour cerner un faciès de consommation monétaire représentatif. L'essentiel provient d'ailleurs des terres superficielles. Il révèle cependant une fréquentation tardive assez peu commune à Autun.

Description numismatique.

La description numismatique de ces exemplaires a été réalisée à l'aide des ouvrages en usage (Roman Imperial Coinage et Late Roman Bronze Coinage), complétée ponctuellement par les travaux de J.-L. Doyen sur Reims (Doyen 2007). Les monnaies sont présentées dans l'ordre des unités stratigraphiques.

A1000,

AE 4 (bronze) de Magnus Maximus,

D) D N MAG MA-XIMVS P F AVG, buste diadémé, drapé de trois quart à droite,

R) SPES ROMANORVM, porte de camp de face surmontée de deux tourelles, exergue : LVG P

Pd : diamètre 8mm, décalage 5h, usure 1.

Monnaie frappée à Lyon (premier atelier), entre 384 et 388.

LRBC //



A1000,

AE *denarius* (bronze) commémorative (série urbaine,

D) POP ROMANORVM, buste drapé de Rome à gauche, tenant une corne d'abondance sur l'épaule gauche

R) Pont sur une rivière portant deux tours sur chaque rive, entre les piles du pont : CONS / I

Pd : diamètre 11 mm, décalage 11h, usure 1

Monnaie frappée à Constantinople (1^{er} atelier), entre 341 et 346.

RIC VIII 21. Monnaie peu commune en Gaule.



A1002

AE *nummus* réduit (cuivre) de Constans

D) D N CONSTAN-[S P F AVG], buste diadémé drapé à droite,

R) [GLORIA EXERCITVS], deux soldats de part et d'autre d'un vexillum, exergue : illisible

Pd : diamètre 12 mm, usure 2.

Monnaie frappée entre 342 et 348 dans un atelier indéterminé.



A1003

AE *nummus* réduit (cuivre) constantinien

D) illisible, buste diadémé drapé à droite,

R) [GLORIA EXERCITVS], deux soldats de part et d'autre d'un vexillum, exergue : illisible

Pd : diamètre 12 mm, usure 2.

Monnaie frappée entre 342 et 348 dans un atelier indéterminé.



A1005

AE *radiatus* (bronze) imitation de Tetricus Ier,

D) illisible, buste radié à droite,

R) illisible,

Pd : diamètre 8mm, usure 2.

Monnaie frappée dans un atelier irrégulier de Gaule après 275.

Ces monnaies sont frappées jusqu'au IV^e siècle.



A1006

AE *radiantes* (bronze) imitation de Tetricus Ier,
 D) illisible, buste radié à droite,
 R) [P]AX A[VG], Pax debout à gauche stylisée,
 Pd : diamètre 8mm, usure 2.
 Monnaie frappée dans un atelier irrégulier de Gaule après 275.
 Ces monnaies sont frappées jusqu'au IV^e siècle.



A1036

AE *nummus* réduit (bronze) de Constans (imitation),
 D) D N CONSTAN-S P F HVG, buste diadémé, drapé de S/3 à droite.
 R) GLORIA EXERCITVS, deux soldats face à face tenant un vexillum inscrit M. Exergue : TRSroissant
 Pd : diamètre 8 mm, usure : 1.
 Monnaie imité de l'émission du deuxième atelier de Trèves de 343-344 ; RIC VIII 111.



A2000

AE *radiantes* (bronze) imitation au nom de Tetricus Ier,
 D) légende stylisée, buste radié cuirassé à droite
 R) type Spes Avgg stylisé, espoir avançant à gauche tenant une fleur à gauche et un pan de sa robe à droite.
 Pd : diamètre 7 mm, usure 1.
 Monnaie frappée dans un atelier irrégulier de Gaule après 275.
 Ces monnaies sont frappées jusqu'au IV^e siècle.



A2001

AE *nummus* réduit (cuivre) indéterminé.
 D) illisible,
 R) illisible
 Pd : diamètre 17mm, décalage ?, usure ?
 Monnaie indéterminée frappée vers le milieu du IV^e siècle de notre ère.



A2057,

AE 1/2 dupondius (orichalque) de d'Octave et César divinisé,
 D) [IMP CAE]SAR DIVI I[VLI DIVI F], bustes opposés de César à gauche et Octave à droite, entre les deux bustes, une palme.
 R) [COPIA], proue de navire rame avançant à droite, surmontée d'une obélisque et d'un masque prophylactique.
 Pd : diamètre 31mm, décalage 1h, usure 2.
 Monnaie frappée à Lyon dupondius colonial, type II, entre 36 et 28 avant notre ère.
 Ref. RPC 515, Lyon 7, Gruel et Popovitch série 2007, série 205.



A2071

AE *radiantes* imitation au nom de Tetricus Ier,
 D) stylisé, buste radié cuirassé à droite,
 R) type Salus Avg, Salus auguste debout à gauche tenant un gouvernail et nourrissant un serpent sortant d'un autel.
 Pd : diamètre 8 mm, usure 2.
 Monnaie frappée dans un atelier irrégulier gaulois après 275, ces monnaies sont encore produites au IV^e siècle.



A2105

AE *nummus* réduit (cuivre) imitation constantinienne
 D) [D N] CONS[...], buste diadémé, drapé à droite
 R) [GLORIA EXERCITVS], deux soldats tenant un vexillum.
 Exergue : illisible.
 Pd : diamètre 9 mm, usure 1.
 Monnaie frappée dans un atelier irrégulier gaulois après 342.



A4002

AE *nummus* réduit (cuivre) commémoratif
 D) [VRBS ROMA], buste de Rome casqué à gauche
 R) Louve à gauche allaitant Romulus et Remus enfants,
 exergue : illisible.
 Pd : diamètre 10mm, usure 1
 Monnaie frappée entre 330 et 337 dans un atelier indéterminé de l'ouest de l'Empire.



A4005

Pb *radientes* (plomb) imitation,

D) illisible,

R) divinité debout ?

Pd : diamètre 8mm, usure 1

Monnaie frappée à la fin du III^e ou au IV^e siècle de notre ère.

A4005b

Pb *radientes* (plomb) imitation,

D) illisible,

R) divinité debout ?

Pd : diamètre 8mm, usure 1

Monnaie frappée à la fin du III^e ou au IV^e siècle de notre ère.

A4006D

AE indéterminé, monnaie ?

D) illisible

R) illisible

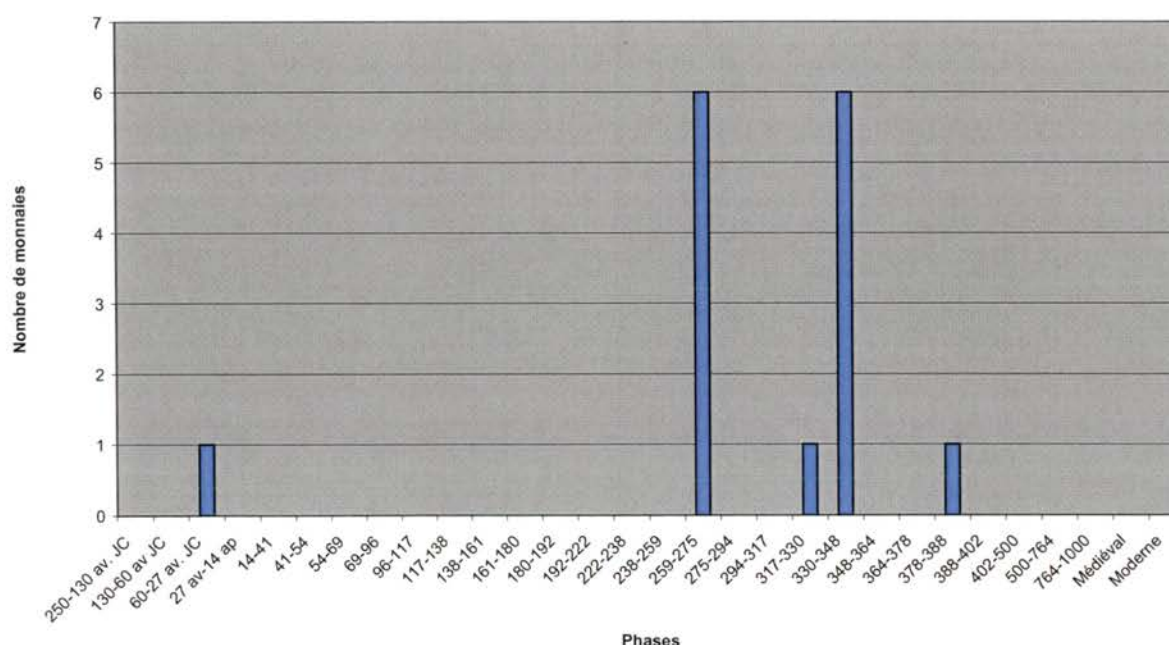
Analyse archéologique.

Le petit lot recueilli Boulevard Latouche tranche avec les faciès habituels reconnus dans la ville d'Augustodunum. Si la présence d'un as de Lyon frappé avant 28 av. n.è. ne doit pas nous étonner (vu la persistance de ces monnaies dans les ensembles monétaires jusqu'au milieu du I^{er} siècle de notre ère), l'abondance des monnaies tardives est plus surprenante. L'absence d'élément céramique contemporain et la présence de ces monnaies dans les couches superficielles nous orientent vers une fréquentation continue mais ténue, tout du moins modeste. Sur les quinze monnaies certaines, sept sont avec certitude postérieures à 330. On notera en particulier la présence d'un bronze commémoratif frappé à Constantinople (RIC VIII, 21, US 1000), monnaie fort rare dans les contextes de Gaule du nord (1 ex. à Namur, 3 à Arras, aucun à Reims : Doyen 2007, p. 316). Sept autres correspondent à des imitations d'antoniniens de l'Empire des Gaules, frappées entre 275 et 300, dont on sait aujourd'hui qu'elles continuent à être utilisées au IV^e siècle et qu'elles forment près du tiers des monnaies en circulation vers 330 en Gaule du Nord (Doyen 2007, p. 292). Parmi elles, les deux objets monétiformes en plomb (US 4005) trouvent des parallèles similaires à Reims.

En dehors du demi dupondius de Lyon, ce lot est donc représentatif d'une fréquentation assidue des ruines tout au long du IV^e siècle. La présence d'un exemplaire de Magnus Maximus (US 1000) laisse entendre qu'elle se poursuit probablement au cours du V^e siècle. La fin de la frappe des bronzes dans l'ouest de l'empire nous empêche cependant de mesurer l'importance et de mieux mesurer l'extension chronologique de cette occupation.

Fig. 1. Diagramme chronologique des monnaies mises au jour Boulevard Latouche (d'après les phases Reece).

fig. 1 : Autun, Boulevard Latouche : diagramme chronologique d'émission, N=15



Bibliographie :

Doyen 2007 = Doyen (J.-M.) – Economie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain, Archéologie urbaine à Reims 7, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 100, fasc. 2 et 4, 2007, 624 pages.

Etude des roches décoratives **Véronique Brunet-Gaston, Inrap.**

Les marbres et roches les plus représentées restent incontestablement le « marbre » de Mayenne, déjà observé dans des pavements du Musée Rolin (17%). Hélas nous n'avons pas idée du coût des roches gauloises. Vient ensuite le cipolin vert d'Eubée (17%) dont le faible coût et la couleur chamarrée brillante en fait un incontournable des placages tant aux sols qu'aux murs.

Le calcaire à entroques de « Pouillenay » (14%) est ensuite utilisé pour sa ressemblance avec le porphyre rouge antique (qui n'est lui présent que sur une plaquette, 0.01 %).

De même le marbre de Châtel Perron (11 %) est utilisé en remplacement du Carrare (présent à 5 %).

De nombreux calcaires locaux sont utilisés, en particulier celui de Premeaux, avec son joli rose (7 %), dans une base de colonnette et de nombreux placages et aussi le schiste d'Autun pour son noir mat (6 %).

Les marbres les plus chers ne sont présents qu'à de faibles pourcentages (inférieur à 1 % : porphyre rouge et vert, Synnada, Marbre jaune, etc.).

De nombreux éléments présents des concrétions calcites dues à la stagnation d'eau chaude (us A1000, 1008, 2000, 2004, 2105, 4005)

Les nouveautés sont l'usage de calcaires franc-comtois, le calcaire de Vergennes dans une base attique (2000) et du marbre rouge de Sampans dans un placage, jamais observé jusqu'alors à Autun.

Les bases attiques : 1005, (calcaire), 2000 et 3004 (Vergennes, Premeaux) sont de faible diamètre (inférieures à 1 pied)

Les moulures de corniches sont de plusieurs types : 2000, 4005 (Carrare et Châtel Perron), 2001 (Pouillenay et calcaire blanc fin), 4005 (marbre blanc). On a des corniches et des encadrements de porte (2000).

Des Baguettes ½ rondes sont présentes dans les us A 1000, 1064 (calcaire blanc fin), 1002, 1005 (Châtel Perron), 2105 (Pouillenay), 4002 (Mayenne), brèche coralline (4005)

L'opus sectile : us A 2000/2004 (calcaire rouge à entroques), 2001 et 4005 (marbre jaune antique), 2119 (grec écrit, marbre blanc type Châtel Perron, calcaire rouge de Givry), et 4005 (schiste d'Autun, marbre blanc type Carrare, calcaire rouge de Givry, Skyros, brèche de Thessalie, calcaire rouge à entroques)

L'us 4005 regroupe tous les types de roches, des moulures de corniches en marbre blanc, des baguettes demi-rondes (Châtel Perron, brèche coralline), des tesselles.

Isolations :

- 1 : (a 2000) corniche de type B
- 2 : (a 2000) corniche en cavet doucine et ¼ de rond (type C)
- 3 : plaque d'encadrement cavet, doucine
- 4 : 2 fragments de plaque d'encadrement doucine
- 5 : 3 exemplaires de corniche en doucine (type A) en calcaire fin, restes de mortier de tuileau.
- 6 : base attique de placage, complète, en marbre blanc
- 7 : 7 exemplaires de corniches type A

- 8 : (a) corniche de type B en cavet doucine, trace d'arrachement de sciage, trace de peinture rouge
9 : idem, en plus érodé
10 : (a 3004) base attique en Vergennes
11 : (a 2000) base attique en Premeaux
12 : (a 2000) base attique en Vergennes
13 : (a 2000) 2 exemplaires de plaque d'encadrement cavet, doucine
14 : colonnette de 17 cm de diamètre en Premeaux
15 : (a 2001) corniche de type B en cavet doucine, en pouillenay
16 : (a 2001) élément ind. En biseau
17 : (a 2001) plaque d'encadrement cavet, doucine
18 : (a 1005) base attique
19 : corniche de type B en cavet doucine, angle rentrant
20 : (a 1000) corniche de type B en cavet doucine
21 : (a 1000) baguette ½ ronde
22 : (a 1000) plaque d'encadrement avec talon plat (mayenne)

Fig. 1. Listing du lapidaire étudié, par ordre croissant des US rencontrées.

Us A	Nbre Fgts	type	matériau	provenance	masse (gr)	dimensions (épaisseur en mm)	dimensions (épaisseur maxi en mm)	commentaires
1000	1	bloc ind.	calcaire vert	?	4			type C
1000	2	plaque //	marbre noir	?	16	14	14	recouvert de calcin (eau chaude)
1000	1	plaque //	marbre noir veiné	Aquitaine ?	40	27	27	
1000	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	28	18	25	décor
1000	1	plaque //	calcaire rose bioturbé	Bourgogne	22	11	11	
1000	2	plaque //	marbre blanc	carrare	24	14	14	
1000	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	8	18	18	
1000	2	plaque /S	calcaire beige dur	comblanchien	2180	45	45	dalle
1000	1	plaque //	calcaire gris à polypiers	Diou/Gilly	14	15	15	
1000	1	plaque //	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	12	18	18	
1000	4	baguette 1/2 ronde	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	84			traces d'érosion (eau chaude)
1000	1	claveau	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	1460			
1000	2	bloc ind.	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	1940			
1000	1	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	44	18	18	type A
1001	1	plaque //	calcaire	?	12	10		
1001	1	plaque //	GRANITE	?	24	*		
1001	1	plaque //	marbre blanc	?	4	*		
1001	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	4	*		
1001	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	42	10	31	
1001	1	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	4	14		
1001	1	plaque //	porphyre ROUGE	EGYPTE	4	4		
1001	1	bloc ind.	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	26	*		
1001	1	plaque //	Cipolin	Grèce	4	10		
1001	1	plaque //	porphyre vert	Grèce	4	5		
1002	1	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	carrare	22	19		
1002	4	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	68	18		
1002	2	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	Chatelperron	48	22		
1002	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	72	16		
1002	1	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	28	18		voir plaque A 1008
1004	1	plaque /S	marbre blanc	Chatelperron	6	15		
1004	1	plaque //	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	10	30		
1005	1	base attique	calcaire	?	70			SILLON
1005	3	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	40	20		
1005	1	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	Chatelperron	12	21		1 MORTAISE
1005	1	placage	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	6			

1008	1	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	30	16		
1008	1	plaque //	marbre blanc	Proconèse	18	20		MORTAISE + trace d'érosion due à l'eau chaude
1016	1	baguette 1/2 ronde	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	18	26		
1039	1	eclat	schiste bitumineux	autunois	4	*		
1064	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	12	26		
1064	1	baguette 1/2 ronde	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	14	31		
2000	1	molette	?	?	1200			
2000	2	placage	calcaire	?	1280	24	24	
2000	1	plaque //	calcaire	?	2600	42	52	
2000	2	plaque //	marbre blanc	?	18	14	18	
2000	1	plaque //	marbre blanc	?	4	9		
2000	1	plaque //	marbre gris translucide	?	6	10		
2000	7	plaque //	Grec écrit	Algérie	28	6	15	MOYENNE 11 MM
2000	1	plaque //	marbre noir veiné	Aquitaine ?	18	24	24	
2000	3	plaque //	marbre noir veiné	Aquitaine ?	38	12	21	
2000	4	barrettes	schiste bitumineux	autunois	4	15	15	
2000	5	barrettes	schiste bitumineux	autunois	8	12	20	
2000	1	plaque /S	calcaire rose bioturbé	Bourgogne	2340	15	35	
2000	4	moulure corniche	marbre blanc	carrare	1580			CONCRÉTION (eau chaude)
2000	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	1400			1 chanfrein et zone de 8cm pour piedroit ?
2000	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	8	21	21	
2000	2	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	44	13	30	trace de sciage et 1 mortaise ronde de scellement
2000	1	moulure corniche	marbre blanc	Chatelperron	4180			
2000	2	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	20	20	20	trace de sciage (arrachement)
2000	1	eclat	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	4			jeté
2000	1	base attique	calcaire type Vergennes	Franche Comté	1100			
2000	2	barrettes	Marbre rouge	glVRY	6	20 x 6	18 x 7	givry ou rouge antique ?
2000	3	plaque //	cipolin	Grèce	16	13	16	
2000	4	plaque //	Cipolin	Grèce	24	10		1 fragment avec biseau
2000	1	plaque //	porphyre vert	Grèce	6	13	13	
2000	1	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	18	18	18	
2000	1	plaque /S	marbre rose veiné	Mayenne	70	20	20	
2000	2	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	26	18	20	
2000	1	plaque /S	marbre rose veiné	Mayenne	56	24	24	
2000	1	plaque /S	marbre blanc veiné rose	Portasanta ?	10	7	7	
2000	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	34	19	19	opus sectile (losange)
2000	1	base attique	calcaire rose	Premeaux	1300			
2000	1	plaque //	calcaire rose	Premeaux	1500	28		
2000	1	plaque //	marbre noir veiné	Pyrénées	30	23	23	
2000	3	plaque //	marbre noir veiné	Pyrénées	72	16	20	

2000	1	plaque //	breche coraline	Turquie	1180	21	21	
2001	1		calcaire beige dur	?	50	33		
2001	1		marbre blanc gros grains	?	14	22		
2001	1	plaque //	marbre blanc OU cipolin ?	?	4	16		
2001	1	plaque //	marbre blanc veiné	?	4	13		
2001	1	plaque //	marbre gris translucide	?	42	18		mortier de tuileau
2001	1	tesselle	vert ?	?	4	12		
2001	1	plaque //	Grec écrit	Algérie	4	13		
2001	3	barrettes	schiste bitumineux	autunois	10	16		
2001	2	placage	schiste bitumineux	autunois	46	7	30	
2001	1	bloc ind.	marbre blanc	Chatelperron	26			
2001	2	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	6	18		
2001	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron		6		
2001	1	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	?	9	26 x (76)	OPUS SECTILE ?
2001	3	éclat	calcaire beige dur	comblanchien	20	10	26	
2001	1	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	21	20		
2001	1	plaque /S	calcaire beige dur	comblanchien	21	30		
2001	1	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	4	21		BRULE
2001	2	plaque //	Cipolin	Grèce	4	13		Mortaise
2001	1	plaque //	porphyre vert	Grèce	4	8		
2001	2	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	88	14	17	
2001	1	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	14	12	20	
2001	1	plaque //	marbre blanc veiné rose	Portasanta ?	4	9		
2001	1	moulure corniche	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	1240	52		
2001	3	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	84	23	24	mortier de tuileau
2001	1	moulure corniche	calcaire blanc fin		24	23		encadrement de porte
2004	1	plaque /S	schiste bitumineux	autunois	16	21		
2004	1	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	2	10		
2004	1	Barrette	calcaire beige dur	comblanchien	32	38		ERRODE
2004	1	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay		25		OPUS SECTILE (LOSANGE)
2021	3	plaque /S	schiste bitumineux	autunois	1000	29		
2021	1	plaque //	THESSALIEN	Grèce	8	12		
2021	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	1400	17	28	
2057	2	enduit peint	rouge	?				jeté
2057	2		Grec écrit	Algérie	4			
2057	1	placage	schiste bitumineux	autunois	86			
2057	1	eclat	marbre blanc	carrare	4	5	8	
2057	2	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	54	16		Mortaise ronde en oblique
2057	5	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	1640	22		
2057	1		calcaire rose	Premeaux	50	19		
2105	4	Barrette	marbre blanc	?	6	11		
2105	3	plaque //	marbre blanc GROS GRAINS	?	28	14	19	EROSION / EAU CHAUDE

2105	14	plaque //	Grec écrit	Algérie	92	8	20	
2105	5	plaque //	schiste bitumineux	autunois	22	15	28	
2105	1	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	30	26		
2105	1	plaque //	calcaire gris à polypiers	Diou/Gilly	12	11		
2105	2	plaque //	CALCAIRE rouge ORANGE	glVRY	6	11	15	EROSION / EAU CHAUDE
2105	2	plaque //	Cipolin	Grèce	28	17		MORTIER TUILEAU
2105	4	plaque //	Marbre rouge ANTIQUE	Grèce	6	6		
2105	1	baguette 1/2 ronde	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	1100	30		MORTIER TUILEAU
2105	5	plaque //	calcaire rose	Premeaux	84	14	22	
2119	1	plaque //	Grec écrit	Algérie	4	12		OPUS SECTILE R1
2119	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	14	20		OPUS SECTILE TRIANGLE_PRLVT 4
2119	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron		*		OPUS SECTILE R6
2119	1	plaque //	Marbre rouge	glVRY	6	4		OPUS SECTILE R5
3000	1	plaque //	calcaire rose	Premeaux	58	26		
3002	1	plaque //	marbre noir	?	18	20		
3002	2	plaque //	schiste bitumineux	autunois	6	13		
3002	2	plaque //	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	58	19		
3002	2	plaque //	THESSALIEN	Grèce	6	8		
3002	1	colonne	calcaire rose à stylolithes	Premeaux	1400			DIAM
3004	1	base attique	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	32			
4000	1	plaque //	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	34	30		
4001	1	bloc ind.	GRANITE	?	26	*		
4001	6	plaque //	marbre blanc	?	52	13	21	
4001	1	plaque //	marbre BLANC FIN translucide	?	12	15		
4001	11	plaque //	marbre blanc GRIS	?	58	14		
4001	1	placage	calcaire beige dur	comblanchien	24	*		
4001	4	plaque //	Cipolin	Grèce	48	12	30	1 mortaise dans le plus gros fragment
4001	2	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	66	24		
4001	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	1020	17	32	
4001	1	plaque //	calcaire rose	Premeaux	16	17		
4002	1	plaque //	calcaire blanc fin OOLITHIQUE	?	4	29		
4002	1	plaque //	marbre blanc	carrare	4	12		
4002	1	baguette 1/2 ronde	marbre rose veiné	Mayenne	12	25		SCIAGE
4003	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	4	10		
4005	1	plaque //	?	?	1300	22		BRULE
4005	9	plaque //	marbre blanc	?	86	8	14	1 baguette demi ronde
4005	1	moulure corniche	marbre blanc	?	6	20	35	ECLAT
4005	1	plaque //	marbre gris translucide	?	26	29		
4005	3	tesselle	marbre gris translucide	?	4			

4005	2	plaque //	SYNNADA, Pavonazzetto	AFYON	16	10	18	
4005	1	plaque //	SYNNADA, Pavonazzetto	AFYON	4	9		
4005	2	plaque //	SYNNADA, Pavonazzetto	AFYON	14	16	20	
4005	6	plaque //	Grec écrit	Algérie	32	8	13	
4005	2	plaque //	Grec écrit	Algérie	24	10	14	
4005	2	bloc ind.	schiste bitumineux	autunois	1400			
4005	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	24			
4005		plaque //	schiste bitumineux	autunois	1280			OPUS SECTILE
4005	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	4	4	DESSIN	OPUS SECTILE
4005	*	tesselle	schiste bitumineux	autunois	26			
4005	26	barrettes	schiste bitumineux	autunois	32	19		
4005		plaque //	marbre blanc	carrare	1740	18		
4005	2	plaque //	marbre blanc	carrare ?	14	9	12	
4005	60	Barrette	marbre blanc	carrare ?	58	18		1 OpuS sectile (forme arrondie)
4005	6	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	90	25		
4005	1	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	Chatelperron	30	26		EROSION / EAU CHAUDE
4005	4	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	1100	21		
4005	1	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	Chatelperron	80	26		
4005	1	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	6	10	DESSIN	OPUS SECTILE
4005	1	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	12	10		
4005	1	plaque //	marbre rose veiné	CHIOS	14	23		
4005	2	plaque //	marbre rose veiné ORANGE	CHIOS ?	8	9		
4005	1	plaque //	marbre blanc	comblanchien	28	18		
4005	3	plaque //	marbre rose veiné	FLEUR DE PECHER	16	10	12	
4005	2	plaque //	marbre rose veiné	FLEUR DE PECHER	10	9	10	
4005	*	tesselle	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	30			
4005	1	plaque //	CALCAIRE rouge ORANGE	glVRY	1540	11	18	
4005	*	tesselle	rouge	glVRY	8			
4005	6	plaque //	CALCAIRE rouge ORANGE	glVRY	50			OPUS SECTILLE
4005	22	plaque //	Cipolin	Grèce	2120	5	26	
4005		plaque //	Cipolin	Grèce	2800	4	30	
4005	9	plaque //	Cipolin	Grèce	86	11	30	
4005	56	plaque //	Cipolin	Grèce	2578			
4005	4	plaque //	Cipolin	Grèce	1080	10	26	EROSION / EAU CHAUDE
4005	44	plaque //	Cipolin	Grèce	2800			
4005	1	plaque //	Cipolin BLANC	Grèce	32	8	38 LARGE	
4005	2	plaque //	Marbre rouge ANTIQUE	Grèce	4	7		
4005	1	plaque //	SKYROS	Grèce	52	13		OPUS SECTILE
4005	5	plaque //	SKYROS	Grèce	36	12		1 OpuS sectile (forme arrondie)

4005	3	plaque //	THESSALIEN	Grèce	52	6	16	
4005	7	plaque //	THESSALIEN	Grèce	34			OPUS SECTILE
4005	9	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	1888	11	26	
4005	7	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	292	12	25	EROSION / EAU CHAUDE
4005	6	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	92	13	18	
4005	2	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	6020	18	31	EROSION / EAU CHAUDE
4005	3	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	254	18		
4005	2	plaque //	marbre rose veiné	Portasanta ?	26	13	23	
4005	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	32	22		
4005	1	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	2920	19		EROSION / EAU CHAUDE
4005	2	tesselle	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	6			
4005	*	tesselle	calcaire rose	Premeaux	8			
4005	3	plaque //	calcaire roUGE bioturbé	SAMPANS	34	20		
4005	1	plaque //	CALCAIRE rouge bioturbé	SAMPANS	18	20		
4005	1	plaque //	marbre blanc veiné	SKYROS ?	12	17		
4005	1	plaque //	AFRICANO	TEOS	6	14		
4005	1	plaque //	AFRICANO	TEOS	10	14		
4005	16	plaque //	AFRICANO	TEOS	1040	6	17	
4005	1	plaque //	breche coraline	Turquie	10	35 X 11		
4005	2	baguette 1/2 ronde	breche coraline	Turquie	4	14		
4005	1	plaque //	breche coraline ?	Turquie ?	16	20		
4005	1	plaque //	breche coraline ?	Turquie ?	8	15		TROP BRULEE
4005	1	plaque //	BRECHE ROSE ?	Turquie ?	10	19		
4027	1	placage	Grec écrit	Algérie	4	7		
4027	1	placage	schiste bitumineux	autunois	42	24		DECOR
4063	2	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	60	22	30	
4063	4	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	2840	16	18	
2008/2009	1	placage	calcaire beige dur	?	4	12		
2050/2071	6	tesselle	BLANCHES	?	4			
2050/2071	1	tesselle	NOIRE	?	4			
TR A HS	1	eclat	schiste bitumineux	autunois	6	*		
TR A HS	1	eclat	marbre blanc	Chatelperron	12	*		
TR A HS	1	plaque //	cipolin	Grèce	6	9		
TR A HS	1	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	10	20		
TR A HS	1	plaque //	calcaire rose	Premeaux	58	26		

Fig. 2. Listing lapidaire d'origine indéterminée, classement par type de matériau.

caisse N°	Us A	Nbre Fgts	type	matériau	provenance	masse (gr)	dimensions (épaisseur en mm)	dimensions (épaisseur maxi en mm)	commentaires
4	2000	1	molette	?	?	1200			
9	4005	1	plaque //	?	?	1300	22		BRULE
8	1001	1	plaque //	GRANITE	?	24	*		
7	4001	1	bloc ind.	GRANITE	?	26	*		
8	1001	1	plaque //	marbre blanc	?	4	*		
2	2000	2	plaque //	marbre blanc	?	18	14	18	
4	2000	1	plaque //	marbre blanc	?	4	9		
15	2105	4	Barrette	marbre blanc	?	6	11		
16	4005	9	plaque //	marbre blanc	?	86	8	14	1 baguette demi ronde
14	4005	1	moulure corniche	marbre blanc	?	6	20	35	ECLAT
16	4001	6	plaque //	marbre blanc	?	52	13	21	
7	4001	1	plaque //	marbre BLANC FIN translucide	?	12	15		
7	4001	11	plaque //	marbre blanc GRIS	?	58	14		
3	2001	1		marbre blanc gros grains	?	14	22		
15	2105	3	plaque //	marbre blanc GROS GRAINS	?	28	14	19	EROSION / EAU CHAUDE
3	2001	1	plaque //	marbre blanc OU cipolin ?	?	4	16		
3	2001	1	plaque //	marbre blanc veiné	?	4	13		
4	2000	1	plaque //	marbre gris translucide	?	6	10		
3	2001	1	plaque //	marbre gris translucide	?	42	18		mortier de tuileau
9	4005	1	plaque //	marbre gris translucide	?	26	29		
16	4005	3	tesselle	marbre gris translucide	?	4			
5	1000	2	plaque //	marbre noir	?	16	14	14	recouvert de calcin (eau chaude)
11	3002	1	plaque //	marbre noir	?	18	20		
6	2050/2071	1	tesselle	NOIRE	?	4			
6	2057	2	enduit peint	rouge	?				jeté
3	2001	1	tesselle	vert ?	?	4	12		

Fig. 3. Listing du lapidaire provenant de Gaule, classement par provenance.

Us A	Nbre Fgts	type	matériau	provenance		masse (gr)	Dimensions (épaisseur en mm)	dimensions (épaisseur maxi en mm)	commentaires
1000	1	bloc ind.	calcaire vert	?	LOCAL ?	4			type C
1001	1	plaque //	calcaire	?	LOCAL ?	12	10		
1005	1	base attique	calcaire	?	LOCAL ?	70			SILLON
2000	2	placage	calcaire	?	LOCAL ?	1280	24	24	
2000	1	plaque //	calcaire	?	LOCAL ?	2600	42	52	
2001	1	moulure corniche	calcaire blanc fin	?	local ?	24	23		encadrement de porte
2001	1		calcaire beige dur	?	LOCAL ?	50	33		
4002	1	plaque //	calcaire blanc fin OOLITHIQUE	?	LOCAL ?	4	29		
2008/2009	1	placage	calcaire beige dur	?	LOCAL ?	4	12		
2050/2071	6	tesselle	BLANCHES	?	LOCAL ?	4			
2000	8	plaque //	marbre noir veiné	Aquitaine ?	gaule	158	12	24	
1000	1	plaque //	marbre noir veiné	Aquitaine ?	gaule	40	27	27	
1000	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	local	28	18	25	décor
1001	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	local	4	*		
1039	1	eclat	schiste bitumineux	autunois	local	4	*		
2000	4	barrettes	schiste bitumineux	autunois	local	4	15	15	
2000	5	barrettes	schiste bitumineux	autunois	local	8	12	20	
2001	3	barrettes	schiste bitumineux	autunois	local	10	16		
2001	2	placage	schiste bitumineux	autunois	local	46	7	30	
2004	1	plaque /S	schiste bitumineux	autunois	local	16	21		
2021	3	plaque /S	schiste bitumineux	autunois	local	1000	29		
2057	1	placage	schiste bitumineux	autunois	local	86			
2105	5	plaque //	schiste bitumineux	autunois	local	22	15	28	
3002	2	plaque //	schiste bitumineux	autunois	local	6	13		
4003	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	local	4	10		
4005	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	local	4	4	DESSIN	OPUS SECTILE
4005	2	bloc ind.	schiste bitumineux	autunois	local	1400			
4005	1	plaque //	schiste bitumineux	autunois	local	24			
4005		plaque //	schiste bitumineux	autunois	local	1280			OPUS SECTILE
4005	*	tesselle	schiste bitumineux	autunois	local	26			
4005	26	barrettes	schiste bitumineux	autunois	local	32	19		
4027	1	placage	schiste bitumineux	autunois	local	42	24		DECOR
TR A HS	1	eclat	schiste bitumineux	autunois	local	6	*		
2000	1	plaque /S	calcaire rose bioturbé	Bourgogne	local	2340	15	35	
1000	1	plaque //	calcaire rose bioturbé	Bourgogne	local	22	11	11	
1000	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	8	18	18	
1001	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	42	10	31	
1002	4	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	68	18		
1002	2	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	Chatelperron	local	48	22		
1004	1	plaque /S	marbre blanc	Chatelperron	local	6	15		
1005	3	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	40	20		
1005	1	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	Chatelperron	local	12	21		1 MORTAISE
1064	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	12	26		
2000	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	1400			1 chanfrein et zone de 8cm pour piedroit ?
2000	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	8	21	21	
2000	2	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	44	13	30	trace de sciage et 1 mortaise ronde de scellement

2000	1	moulure corniche	marbre blanc	Chatelperron	local	4180			
2001	1	bloc ind.	marbre blanc	Chatelperron	local	26			
2001	2	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	6	18		
2001	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local		6		
2057	2	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	54	16		Mortaise ronde en oblique
2119	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	14	20		OPUS SECTILE TRIANGLE_PRLVT 4
2119	1	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local		*		OPUS SECTILE R6
4005	6	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	90	25		
4005	1	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	Chatelperron	local	30	26		EROSION / EAU CHAUDE
4005	4	plaque //	marbre blanc	Chatelperron	local	1100	21		
4005	1	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	Chatelperron	local	80	26		
TR A HS	1	eclat	marbre blanc	Chatelperron	local	12	*		
1000	2	plaque /S	calcaire beige dur	comblanchien	local	2180	45	45	dalle
1001	1	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	local	4	14		
2000	2	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	local	20	20	20	trace de sciage (arrachement)
2001	3	éclat	calcaire beige dur	comblanchien	local	20	10	26	
2001	1	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	local	21	20		
2001	1	plaque /S	calcaire beige dur	comblanchien	local	21	30		
2001	1	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	local	4	21		BRULE
2004	1	Barrette	calcaire beige dur	comblanchien	local	32	38		ERRODE
4001	1	placage	calcaire beige dur	comblanchien	local	24	*		
4005	1	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	local	28	18		
4063	2	plaque //	calcaire beige dur	comblanchien	local	60	22	30	
1000	1	plaque //	calcaire gris à polypiers	Diou/Gilly	local	14	15	15	
2105	1	plaque //	calcaire gris à polypiers	Diou/Gilly	local	12	11		
1000	1	plaque //	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	12	18	18	
1000	4	baguette 1/2 ronde	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	84			traces d'érosion (eau chaude)
1000	1	claveau	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	1460			
1000	2	bloc ind.	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	1940			
1001	1	bloc ind.	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	26	*		
1004	1	plaque //	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	10	30		
1005	1	placage	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	6			
1016	1	baguette 1/2 ronde	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	18	26		
1064	1	baguette 1/2 ronde	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	14	31		
2000	1	eclat	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	4			jeté
3002	2	plaque //	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	58	19		
3004	1	base attique	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	32			
4000	1	plaque //	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	34	30		
4005	*	tesselle	calcaire blanc fin	fontaines ou tonnerre	local	30			
2000	1	base attique	calcaire type Vergennes	Franche Comté	gaule	1100			
2000	2	barrettes	Marbre rouge	gIVRY	local	6	20 x 6	18 x 7	givry ou rouge antique ?
2105	2	plaque //	CALCAIRE rouge ORANGE	gIVRY	local	6	11	15	EROSION / EAU CHAUDE
2119	1	plaque //	Marbre rouge	gIVRY	local	6	4		OPUS SECTILE R5
4005	1	plaque //	CALCAIRE rouge ORANGE	gIVRY	local	1540	11	18	
4005	*	tesselle	rouge	gIVRY	local	8			
4005	6	plaque //	CALCAIRE rouge ORANGE	gIVRY	local	50			OPUS SECTILLE
1000	1	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	gaule	44	18	18	type A
2000	5	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	gaule	170	18	24	
2001	3	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	gaule	102	12	20	
4001	2	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	gaule	66	24		
4002	1	baguette 1/2 ronde	marbre rose veiné	Mayenne	gaule	12	25		SCIAGE
4005	27	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	gaule	8546	11	31	EROSION / EAU CHAUDE

4063	4	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	gaule	2840	16	18	
TR A HS	1	plaque //	marbre rose veiné	Mayenne	gaule	10	20		
1002	3	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	100	16	18	
1008	1	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	30	16		
2000	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	34	19	19	opus sectile (losange)
2001	1	moulure corniche	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	1240	52		
2001	3	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	84	23	24	mortier de tuileau
2004	1	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	4	25		OPUS SECTILE (LOSANGE)
2021	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	1400	17	28	
2057	5	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	1640	22		
2105	1	baguette 1/2 ronde	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	1100	30		MORTIER TUILEAU
4001	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	1020	17	32	
4005	2	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	32	22		
4005	1	plaque //	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	2920	19		EROSION / EAU CHAUDE
4005	2	tesselle	calcaire rouge à entroques	Pouillenay	local	6			
2000	1	base attique	calcaire rose	Premeaux	local	1300			
2000	1	plaque //	calcaire rose	Premeaux	local	1500	28		
2057	1		calcaire rose	Premeaux	local	50	19		
2105	5	plaque //	calcaire rose	Premeaux	local	84	14	22	
3000	1	plaque //	calcaire rose	Premeaux	local	58	26		
3002	1	colonne	calcaire rose à stylolithes	Premeaux	local	1400			DIAM
4001	1	plaque //	calcaire rose	Premeaux	local	16	17		
4005	*	tesselle	calcaire rose	Premeaux	local	8			
TR A HS	1	plaque //	calcaire rose	Premeaux	local	58	26		
4005	4	plaque //	calcaire roUGe bioturbé	SAMPANS	gaule	52	20		

Fig. 4. Lapidaires provenant du bassin méditerranéen, classement par site / centre carrier.

caisse N°	Us A	Nbre Fgts	type	matériau	site/centre carrier	Provenance	masse (gr)	dimensions (épaisseur en mm)	dimensions (épaisseur maxi en mm)	commentaires
4	2000	7	plaque //	Grec écrit	Hipone, Algérie	Afrique du Nord	28	6	15	MOYENNE 11 MM
7	4027	1	placage	Grec écrit	Hipone, Algérie	Afrique du Nord	4	7		
15	2105	14	plaque //	Grec écrit	Hipone, Algérie	Afrique du Nord	92	8	20	
16	4005	8	plaque //	Grec écrit	Hipone, Algérie	Afrique du Nord	56	8	14	
6	2119	1	plaque //	Grec écrit	Hipone, Algérie	Afrique du Nord	4	12		OPUS SECTILE R1
3	2001	1	plaque //	Grec écrit	Hipone, Algérie	Afrique du Nord	4	13		
6	2057	2	plaque //	Grec écrit	Hipone, Algérie	Afrique du Nord	4			
3	2001	1	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	Afrique du Nord	4	9	26 x (76)	OPUS SECTILE ?
6	2004	1	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	Afrique du Nord	2	10		
15	2105	1	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	Afrique du Nord	30	26		
	4005	2	plaque //	marbre jaune antique	chemtou	Afrique du Nord	18	10	DESSI N	OPUS SECTILE
8	1001	1	plaque //	porphyre ROUGE	djebel Dokhan	egypte	4	4		
11	3002	2	plaque //	Brèche antique de Thessalie	Larissa	Grèce	6	8		
	4005	10	plaque //	Brèche antique de Thessalie	Larissa	Grèce	86	6	16	OPUS SECTILE
2	2000	1	plaque /S	brèche blanc veiné rose	Ile de Chios ?	Grèce	10	7	7	
3	2001	1	plaque //	brèche blanc veiné rose	Ile de Chios ?	Grèce	4	9		
9	4005	6	plaque //	brèche rose veiné	ile de CHIOS	Grèce	58	9	23	
9	4005	1	plaque //	Cipolin BLANC	?	Grèce	32	8	38	LARGE
8	1001	1	plaque //	cipolin vert	Ile d'Eubée	Grèce	4	10		
	2000	7	plaque //	cipolin vert	Ile d'Eubée	Grèce	40	10	16	1 fragment avec biseau
3	2001	2	plaque //	cipolin vert	Ile d'Eubée	Grèce	4	13		Mortaise
15	2105	2	plaque //	cipolin vert	Ile d'Eubée	Grèce	28	17		MORTIER TUILEAU
16	4001	4	plaque //	cipolin vert	Ile d'Eubée	Grèce	48	12	30	1 mortaise dans le plus gros fragment
	4005	135	plaque //	cipolin vert	Ile d'Eubée	Grèce	11464	4	30	EROSION / EAU CHAUDE
8	TR A HS	1	plaque //	cipolin vert	Ile d'Eubée	Grèce	6	9		
	4005	5	plaque //	Marbre "fleur de Pecher"	Erétrie	Grèce	26	9	12	
8	1008	1	plaque //	marbre blanc	Proconèse	Grèce	18	20		MORTAISE + trace d'érosion due à l'eau chaude
15	2105	4	plaque //	Marbre rouge ANTIQUE	Cap Tenare	Grèce	6	6		
16	4005	2	plaque //	Marbre rouge ANTIQUE	Cap Tenare	Grèce	4	7		
8	1001	1	plaque //	porphyre vert ANTIQUE	Sparte (Laconie)	Grèce	4	5		
2	2000	1	plaque //	porphyre vert ANTIQUE	Sparte (Laconie)	Grèce	6	13	13	
3	2001	1	plaque //	porphyre vert ANTIQUE	Sparte (Laconie)	Grèce	4	8		
	4005	6	plaque //	Skyros	Ile de Skyros	Grèce	88	12	13	OPUS SECTILE
15	2021	1	plaque //	Brèche antique de Thessalie	Larissa	Grèce	8	12		

5	1000	2	plaque //	marbre blanc	carrare	Italie	24	14	14
8	1002	1	baguette 1/2 ronde	marbre blanc	carrare	Italie	22	19	
4	2000	4	moulure corniche	marbre blanc	carrare	Italie	1580		CONCRÉTION (eau chaude)
6	2057	1	eclat	marbre blanc	carrare	Italie	4	5	8
7	4002	1	plaque //	marbre blanc	carrare	Italie	4	12	
13	4005		plaque //	marbre blanc	carrare	Italie	1740	18	
14	4005	2	plaque //	marbre blanc	carrare ?	Italie	14	9	12
16	4005	60	Barrette	marbre blanc	carrare ?	Italie	58	18	1 OpuS sectile (forme arrondie)
1	2000	1	plaque //	breche coraline	Turquie	med	1180	21	21
9	4005	1	plaque //	breche coraline	Turquie	med	10	35 X 11	
9	4005	2	baguette 1/2 ronde	breche coraline	Turquie	med	4	14	
	4005	3	plaque //	breche coraline ?	Turquie ?	med	24	15	20 TROP BRULEE
9	4005	1	plaque //	marbre blanc veiné	SKYROS ?	med	12	17	
10	4005	1	plaque //	Africano	TEOS (izmir)	TURQUIE	6	14	
13	4005	16	plaque //	Africano	TEOS (izmir)	TURQUIE	1040	6	17
9	4005	2	plaque //	Synnada	AFYON	TURQUIE	16	10	18
14	4005	1	plaque //	Synnada	AFYON	TURQUIE	4	9	
16	4005	2	plaque //	Synnada	AFYON	TURQUIE	14	16	20

Fig. 5. Les différents marbres rencontrés sur le site, classés par ordre croissant : du moins représenté (en terme de masse) en haut du tableau au plus représenté en bas du tableau.

Nom	Centre carrier	US représentées	épaisseurs mini/max.	masse (gr)	%
Porphyre Rouge antique	djebel Dokhan (Egypte)	1001	4 mm	4	0,01%
Marbre rouge Antique	Cap Tenare (Grèce)	2105, 4005	6 à 7 mm	10	0,01%
porphyre vert	Sparte, Laconie (Grèce)	1001, 2000, 2001	5 à 13 mm	14	0,02%
Marble blanc	type Proconèse (Grèce)	1008	20 mm	18	0,03%
marbre "fleur de pêcher"	Chalcis, Erétrie (Grèce)	4005	9 à 12 mm	26	0,04%
Calcaire marbrier gris	Gilly/Diou (Nièvre/allier)	1000, 2105	11 à 15 mm	26	0,04%
marbre cipolin blanc ?	à chercher (Grèce)	4005	8 mm	32	0,05%
Synnada, Dokimeion	Afyon (Turquie)	4005	9 à 20 mm	34	0,05%
Calcaire rouge	Sampans (Franche-Comté)	4005	20 mm	52	0,08%
Jaune antique	Chemtou (Tunisie)	2001, 2004, 2105, 4005	9 à 26 mm	54	0,08%
brèche rose veinée	Ile de Chios (Grèce)	2000, 2001, 4005	9 à 23 mm	72	0,11%
marbre de Skyros	Ile de Skyros (Grèce)	4005	12 à 13 mm	88	0,13%
Brèche antique de Thessalie	Larissa (Grèce)	2021, 3002, 4005	6 à 16 mm	100	0,15%
Grec écrit	Hippone (Algérie)	200, 2001, 2057, 2105, 2119, 4005, 4027	6 à 20 mm	192	0,28%
Marble noir antique	Aquitaine	1000, 2000	12 à 27 mm	198	0,29%
Africano	Teos / Izmir (Turquie)	4005	6 à 17 mm	1046	2%
Calcaire grossier	Vergennes (Franche-Comté)	2000	*	1100	2%
Brèche coralline	Bitinia (Turquie)	2000, 4005	11 à 21 mm	1180	2%
Calcaire rouge	Givry, carrières rouge	2000, 2105, 2119, 4005	3 à 20 mm	1616	2%
Calcaire beige	Comblanchien (Bourgogne)	1000, 1001, 2000, 2001, 2004, 4001, 4005, 4063	10 à 45 mm	2414	4%
Marble blanc	type Carrare (Italie)	1000, 1002, 2000, 2057, 4002, 4005	5 à 19 mm	3446	5%
Calcaire blanc fin	type Fontaines ou Tonnerre (Bourgogne)	1000, 1001, 1004, 1005, 1016, 1064, 2000, 3002, 3004, 4000, 4005	18 à 31 mm	3728	5%
schiste bitumineux	Autunois (Bourgogne)	1000, 1001, 1039, 2000, 2001, 2004, 2021, 2057, 2105, 3002, 4005, 4027, TR A HS	4 à 30 mm	4052	6%
Calcaires ind.	Locaux ? (Bourgogne)	1000, 1001, 1005, 2000, 2001, 2008/2009, 2050/2071, 4002	10 à 52 mm	4052	6%
calcaire rose à stylolithes	Premeaux (Bourgogne)	2000, 2057, 2105, 3000, 3002, 4001, 4005, TR A HS	14 à 28 mm	4474	7%
Marble blanc	Chatelperron (Bourgogne)	1000, 1001, 1002, 1004, 1005, 1064, 2000, 2001, 2057, 2119, 4005, TR A HS	6 à 31 mm	7280	11%
calcaire rouge à entroques	Pouillenay (Bourgogne)	1002, 1008, 2000, 2001, 2004, 2021, 2057, 2105, 4001, 4005	16 à 52 mm	9610	14%
marbre cipolin vert	Karystos, Ile d'Eubée (Grèce)	1001, 2000, 2002, 2105, 4001, 4005, TR HS	4 à 30 mm	11594	17%
Marble blanc veiné	Mayenne (pays de Loire)	1000, 2000, 2001, 4001, 4002, 4005, 4063, TR A HS	11 à 25 mm	11790	17%
TOTAL				68302	100%

Fig. 6. Les marbres de Grèce / Asie Mineure rencontrés sur le site, classés par ordre croissant : du moins représenté (en terme de masse) en haut du tableau au plus représenté en bas du tableau.

Nom	Centre carrier	US représentées	epaisseurs mini/max.	masse (gr)	%
Marbre rouge Antique	Cap Tenare (Grèce)	2105, 4005	6 à 7 mm	10	0,1%
porphyre vert	Sparte, Laconie (Grèce)	1001, 2000, 2001	5 à 13 mm	14	0,1%
marbre "fleur de pêcher"	Chalcis, Erétrie (Grèce)	4005	9 à 12 mm	26	0,2%
marbre cipolin blanc ?	à chercher (Grèce)	4005	8 mm	32	0,3%
brèche rose veinée	Ile de Chios (Grèce)	2000, 2001, 4005	9 à 23 mm	72	1%
marbre de Skyros	Ile de Skyros (Grèce)	4005	12 à 13 mm	88	1%
Brèche antique de Thessalie	Larissa (Grèce)	2021, 3002, 4005	6 à 16 mm	100	1%
marbre cipolin vert	Karystos, Ile d'Eubée (Grèce)	1001, 2000, 2002, 2105, 4001, 4005, TR HS	4 à 30 mm	11594	97%
				11936	100%

Nom	Centre carrier	US représentées	epaisseurs mini/max.	masse (gr)	%
Brèche coralline	Bitinia (Turquie)	2000, 4005	11 à 21 mm	1180	45%
Synnada, Dokimeion	Afyon (Turquie)	4005	9 à 20 mm	34	1%
Africano	Teos / Izmir (Turquie)	4005	6 à 17 mm	1046	40%
Marble blanc	type Proconèse	1008	20 mm	18	1%
Marbre rouge Antique	Cap Tenare (Grèce)	2105, 4005	6 à 7 mm	10	0%
marbre "fleur de pêcher"	Chalcis, Erétrie (Grèce)	4005	9 à 12 mm	26	1%
porphyre vert	Sparte, Laconie (Grèce)	1001, 2000, 2001	5 à 13 mm	14	1%
marbre de Skyros	Ile de Skyros (Grèce)	4005	12 à 13 mm	88	3%
Brèche antique de Thessalie	Larissa (Grèce)	2021, 3002, 4005	6 à 16 mm	100	4%
brèche rose veinée	Ile de Chios (Grèce)	2000, 2001, 4005	9 à 23 mm	72	3%
marbre cipolin blanc ?	à chercher (Grèce)	4005	8 mm	32	1%
				2620	100%

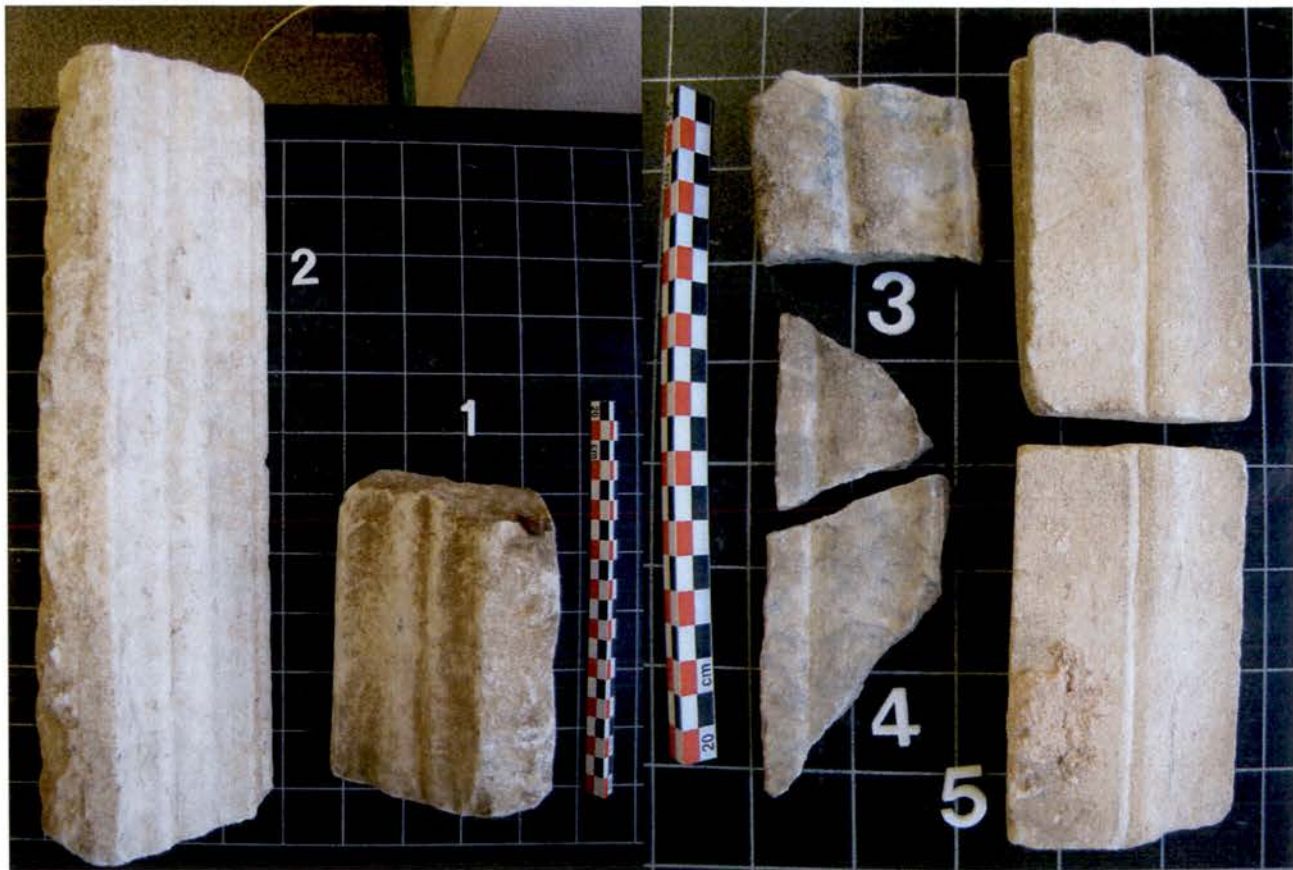
Fig. 7. Les marbres de Numidie / Egypte rencontrés sur le site, classés par ordre décroissant : du plus représenté (en terme de masse) en haut du tableau au moins représenté en bas du tableau.

Nom	Centre carrier	US représentées	épaisseurs mini/max.	masse (gr)	%
Grec écrit	Hippone (Algérie)	200, 2001, 2057, 2105, 2119, 4005, 4027	6 à 20 mm	192	78%
Jaune antique	Chemtou (Tunisie)	2001, 2004, 2105, 4005	9 à 26 mm	54	22%
Porphyre Rouge antique	djebel Dokhan (Egypte)	1001	4 mm	4	2%
				246	100%

Fig. 8. Les roches de Gaule, proportion des différentes provenances avérées.

Calcaire marbrier gris	Gilly/Diou	1000, 2105	11 à 15 mm	26	0,0%
Marble noir antique	Aquitaine	1000, 2000	12 à 27 mm	198	0,4%
Calcaire grossier	Vergennes (Franche-Comté)	2000	*	1100	2,0%
Calcaire rouge	Givry, carrières rouge	2000, 2105, 2119, 4005	3 à 20 mm	1616	3,0%
Calcaire beige	Comblanchien	1000, 1001, 2000, 2001, 2004, 4001, 4005, 4063	10 à 45 mm	2414	4,5%
Marble blanc	type Carrare	1000, 1002, 2000, 2057, 4002, 4005	5 à 19 mm	3446	6,4%
Calcaire blanc fin	type Fontaines ou Tonnerre	1000, 1001, 1004, 1005, 1016, 1064, 2000, 3002, 3004, 4000, 4005	18 à 31 mm	3728	6,9%
schiste bitumineux	Autunois	1000, 1001, 1039, 2000, 2001, 2004, 2021, 2057, 2105, 3002, 4005, 4027, TR A HS	4 à 30 mm	4052	7,5%
Marble blanc	Chatelperron	1000, 1001, 1002, 1004, 1005, 1064, 2000, 2001, 2057, 2119, 4005, TR A HS	6 à 31 mm	7280	13,5%
Marble blanc veiné	Mayenne	1000, 2000, 2001, 4001, 4002, 4005, 4063, TR A HS	11 à 25 mm	11790	21,9%
Calcaire rouge	Sampans (Franche-Comté)	4005	20 mm	52	0,1%
calcaire rose à stylolithes	Premeaux	2000, 2057, 2105, 3000, 3002, 4001, 4005, TR A HS	14 à 28 mm	4474	8,3%
calcaire rouge à entroques	Pouillenay	1002, 1008, 2000, 2001, 2004, 2021, 2057, 2105, 4001, 4005	16 à 52 mm	9610	17,8%
Calcaires ind.	Locaux ?	1000, 1001, 1005, 2000, 2001, 2008/2009, 2050/2071, 4002	10 à 52 mm	4052	7,5%

Planches photographiques isolations lapidaire. D'après listing V. Brunet-Gaston, clichés Y. Labaune.



Planches photographiques isolations lapidaire. D'après listing V. Brunet-Gaston, clichés Y. Labaune.

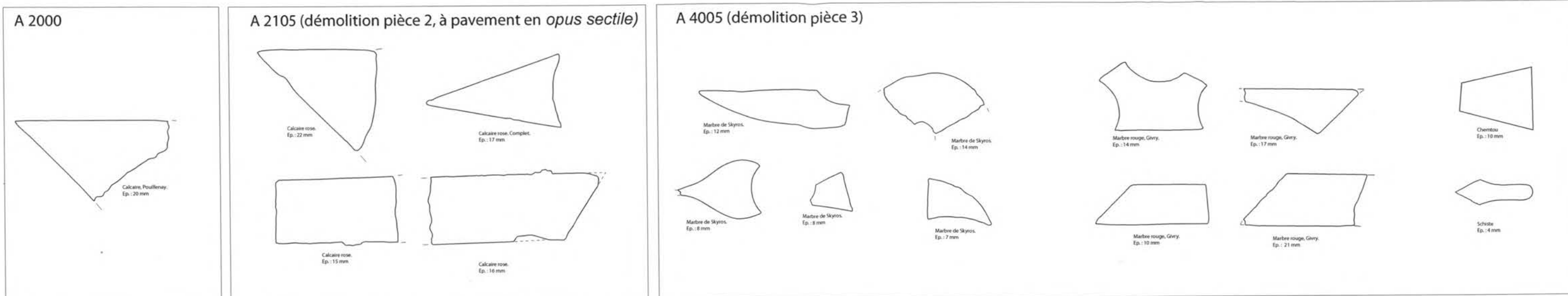




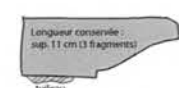
Planches photographiques isolations lapidaire. D'après listing V. Brunet-Gaston, clichés Y. Labaune.



Les éléments d'opus sectile

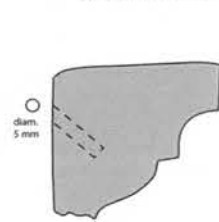


Corniches de type A

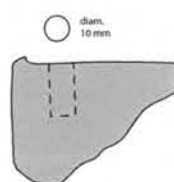


Isolation 5. A 4005.
Corniche de type A.
Calcaire fin.

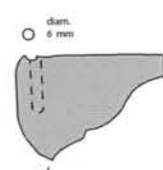
Corniches de type B



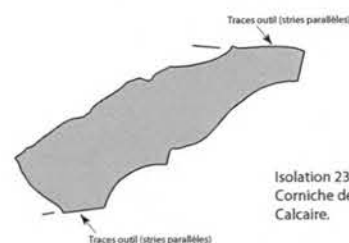
Isolation 19. A 2000.
Corniche de type B.
Non identifié.



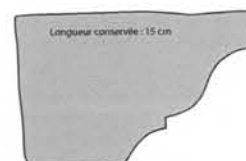
Isolation 8. A 2000.
Corniche de type B.
Traces de peinture rouge, sciage.
Non identifié.



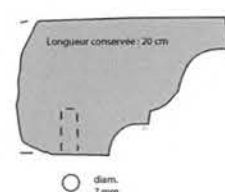
Isolation 20. A 1000.
Corniche de type B.
Marbre blanc.



Isolation 23. A 1000.
Corniche de type B.
Calcaire.

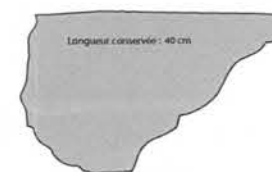


Isolation 1. A 2000.
Corniche de type B.
Marbre blanc.



Isolation 15. A 2001.
Corniche de type B.
Calcaire à entroques, Pouilly-en-Vaux.

Corniches de type C



Isolation 2. A 2000.
Corniche de type C.
Marbre blanc.

Plaques d'encadrement



Isolation 3. A 4005.
Plaque d'encadrement
Cavet / doucine.
Marbre grec Ecrit.



Isolation 4. A 4005.
Plaque d'encadrement, 2 fragments
Cavet / doucine.
Marbre grec Ecrit.



Isolation 13. A 2000.
Plaque d'encadrement, 2 fragments
Cavet / doucine.
Calcaire.

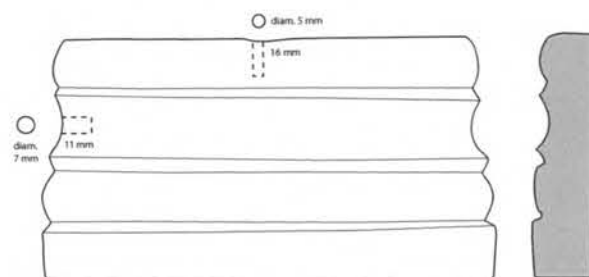


Isolation 17. A 2001.
Plaque d'encadrement
cavet / doucine.
Calcaire.



Isolation 22. A 1000
Plaque d'encadrement
avec talon plat.
Mayenne.

Bases attique (placage)

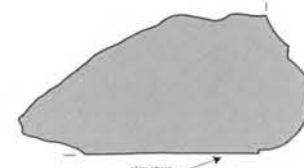


Isolation 6. A 4005.
Base attique de placage.
Marbre blanc.

Bases attiques (ronde-bosse)



Isolation 10. A 3004.
Base attique, diam. sup. à 30 cm.
Calcaire oolithique, Vergennes fin.



Isolation 11. A 2000.
Base attique, diam. sup. à 30 cm.
Calcaire Prémeaux.



Isolation 18. A 1005.
Base attique, diam. sup. à 30 cm.
Calcaire grossier.



Isolation 12. A 2000.
Base attique, diam. sup. à 30 cm.
Croûte de calcin ?
Calcaire grossier, Vergennes.

Baguette en demi-rond



Isolation 21. A 1000.
Baguette en demi-rond.
Calcaire.

Élément indéterminé



Isolation 16. A 2001.
Élément indéterminé.
Hauteur conservée : 14 cm ?
Marbre blanc.

Analyse synthétique des enduits peints

Yannick Labaune

Le diagnostic a livré un total de 150 fragments d'enduits.

La grande majorité d'entre eux sont des fragments d'enduit monochrome blanc (137 fragments soit 92 % du corpus), à la surface généralement peu soignée présentant des coups de pinceau bien visibles ; plus rarement la surface est parfaitement lisse et homogène. Quelques amorces d'angles ont été retrouvées (liaison sol / paroi ?), un éventuel graffiti présentant des stries parallèles a été découvert. Ce type d'enduit se retrouve dans les différents secteurs sondés, les découvertes étant toutefois concentrées dans la couche de démolition de la pièce 2 et dans ses environs. Une telle concentration d'enduits monochromes blancs ne semble pas fréquente à Autun, bien que les études spécialisées sur la question fassent défaut dans cette capitale de cité.

On retrouve ensuite quelques fragments d'enduit monochrome rouge (8 fragments soit 5 % du corpus), d'un type fréquent à Autun. Ils sont concentrés dans la démolition de la pièce 3. Au sein de ce petit lot, on relève la présence d'éléments remarquables comme deux fragments biseautés délimitant une ouverture (porte ou fenêtre) ainsi qu'un gros fragment à la surface convexe (enduit au niveau d'une abside ?).

L'opération a livré trois fragments de stucs, deux d'entre eux ayant été retrouvés dans les remblais de nivellement de l'Antiquité tardive scellant la pièce à abside 1. Ces découvertes bien qu'indigentes doivent être mises en relation avec les décors de stucs mis au jour à proximité sur le site des Ateliers d'Art (Frizot 1977, n° 54-59).

De manière anecdotique, on relève la présence d'un fragment d'enduit monochrome bleu, et d'un fragment d'enduit vert orné d'une bande noire.

Bibliographie succincte

Frizot 1977 : Frizot (M). – Stucs de Gaule et des provinces romaines. Motifs et techniques, publication du centre de recherche sur les techniques gréco-romaines, Université de Bourgogne, 7, Dijon, 1977.

Éléments remarquables



Fig. 1. Enduit monochrome blanc, angle et graffiti. Démolition pièce 2 (salle d'apparat *opus sectile*).

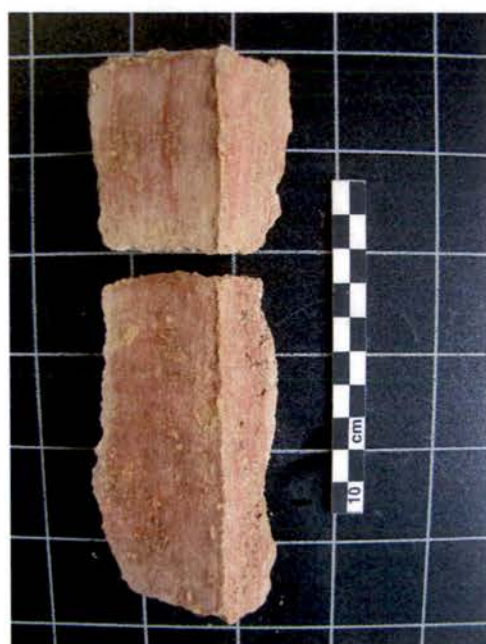


Fig. 2. Enduit monochrome rouge, angle. Démolition pièce 3.



Fig. 3. Stuc. Remblais de l'horizon 4 scellant la pièce 1 (salle réception abside).

Analyse synthétique du verre / récipients et verre à vitre

Yannick Labaune

Le site a livré un faible lot de tessons en verre (16 tessons). Trois d'entre eux sont des fragments de verre à vitre ; les autres sont des fragments de récipients dont l'attribution typologique est généralement impossible. On note une bonne représentation du verre incolore dont l'usage semble se répandre au III^e s. (ce qui est en accord avec la chronologie de notre gisement).

Un seul type de récipient a pu être identifié : il s'agit de la panse d'une coupe ou bien d'un gobelet à décor gravé (A 1071, V 71014-2010/126-03, planche n° 1) que l'on rencontre dans le courant de la seconde moitié du IV^e s. voire au début du siècle suivant (Foy, Charron 2010, p. 412 n° 798). Ce tesson constitue l'un des indices plaçant en faveur d'une persistance de l'occupation jusqu'au début du V^e siècle plutôt au nord de notre parcelle.

Bibliographie succincte

Foy 2010 : Foy (D.), Charron (A.), les verre antiques d'Arles, Errance, septembre 2010.

Expertise du « petit mobilier » Yannick Labaune

Bien que peu abondant, le « petit mobilier » (en os, en verre ou bien en métal) recèle un certain nombre d'éléments remarquables. Un total de quinze objets manufacturés antiques, hors quincaillerie, sont identifiables.

On note en premier lieu la bonne représentation des éléments appartenant à la sphère personnelle, notamment féminine. Il s'agit en premier lieu des épingles à cheveux dont le nombre s'élève à cinq. L'une d'elles est en alliage cuivreux (planche, n° 2) et trois autres sont en os (planche, n° 3 + deux non illustrées, la tête n'étant pas conservée) ; les deux exemplaires attribuables typologiquement sont communs. La cinquième épingle est plus remarquable (planche, n° 4) : réalisée en os (ou dans une autre matière dure animale ; aspect très lustrée), elle possède une tête non débordante moulurée et striée qui est couverte d'une tôle d'or ; la morphologie du fût et de la tête la rapproche du type Riha 26.5 que l'on rencontrerait selon E. Riha principalement dans le courant du II^e ou de la première moitié du III^e s. (cela est en accord avec notre contexte stratigraphique) ; en revanche les parallèles munis d'une feuille d'or n'ont pas été retrouvés dans le cadre d'une recherche simple. On relève également la présence de deux bagues. En premier lieu une minuscule pierre « nue » (*nicolo*³) qui évoque la morphologie d'une intaille en roche de forme ovale (8 x 6 mm, 0,3 g) bien que n'étant pas gravée, découverte alors qu'elle était déjà séparée de son support, certainement une bague (quelques comparaisons dans d'Ambrosio et alii 1997, n° 320-326 et 344-348, un exemplaire à Augst dans Riha 1998, n° 69) (planche, n° 5) ; il s'agit également d'un objet plus simple en alliage cuivreux pouvant évoquer une bague de type Riha 33 très dégradée (non illustré). Les soins du corps sont représentés par une ligule (« cure-oreille ») que l'on rencontre communément du I^{er} au IV^e s. à Augst, au moins une cinquantaine d'exemplaires analogues ayant été découverts par le passé à Autun si on se fie au corpus ancien (Labaune 2000, p. 116, type 5.01) (planche, n° 6) ; on remarquera que notre exemplaire se distingue du lot par la présence d'un décor de stries irrégulièrement espacées au niveau de la tête.

Le jeu est attesté par un pion en verre (non illustré).

On notera avec intérêt la représentation de la sphère militaire grâce à un exemplaire de pontet de fourreau de *spatha* du III^e s. découvert dans les derniers niveaux de circulation du *cardo* secondaire (planche, n° 7), qui mis en relation avec d'autres découvertes plus anciennes (Kasprzyk 2005), confirme la présence de l'armée à la fin du III^e s. au cœur de la ville à proximité du *cardo maximus*.

Un objet en matière dure animale découvert sur notre site attire notre attention : sa forme est allongée, il mesure 85 mm (planche, n° 8). L'une des extrémités, de section arrondie légèrement facettée, se termine en une sorte de pomme de pin stylisée ; la seconde plutôt plate se termine par une encoche et est percé d'un petit trou débouchant qui semble permettre de fixer ou de faire pivoter un second élément qui a disparu. Le parallèle retrouvé à Augst est semblable au niveau de son aspect général (taille, morphologie) bien que les détails ne soient pas semblables (Deschler-Erb 1998, n° 3992) ; il est interprété par l'auteur comme un pendentif. Sans statuer sur cette interprétation qui pourrait être erronée (donnée visiblement par l'auteur en l'absence d'une autre interprétation plausible) il est intéressant de remarquer le contexte tardif de découverte sur le site d'Augst (IV^e s.), l'auteur citant un unique parallèle ayant lui aussi été mis au jour dans des niveaux de l'Antiquité tardive.

Enfin quelques indices quant à la distribution d'eau propre au sein de cet îlot sont donnés par l'analyse du mobilier métallique. On remarquera toutefois que les différents éléments qui ont retenus notre attention sont en position secondaire. Il s'agit en premier lieu d'une frête en fer (non illustrée), mais également d'un lot de quelques morceaux de plomb munis de traces

³ Identification H. Guiraud que je remercie. Elle me signale aimablement l'utilisation privilégié de ce type de pierre durant le II^e s.

de découpe (non illustrés) qui pourraient être issu du démantèlement d'un réseau hydraulique en plomb.

Bibliographie succincte

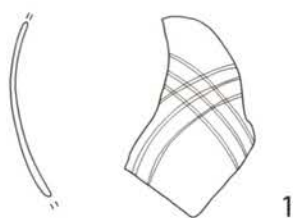
D'Ambrosio et alii 1997 : A. d'Ambrosio, E. de Carolis, I monili dall'area vesuviana. Catalogo generale dei gioielli di Stabia, Ercolano e Pompei, L'Herma di Bretschneider, 1997.

Deschler-Erb 1998 : Deschler-Erb (S.). – Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und chronologie, Forschungen In Augst, 27, 1998. 2 vol.

Kasprzyk 2005 : Kasprzyk (M.). – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale.* Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

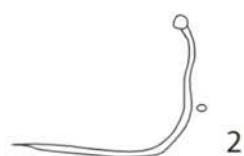
Labaune 2000 : Labaune (Y.). – Le mobilier métallique gallo-romain d'Autun Augustodunum. Bilan et perspectives à partir des collections anciennes conservées au musée Rolin à Autun. Mémoire de DEA d'archéologie classique sous la direction de M. le professeur Gilles Sauron, Université de Bourgogne, 2000. 2 vol.

Riha 1990 : Riha (E.). – Der Römische Schmuck aus Augst und KAiseraugst, Forschungen In Augst, 10, 1990.

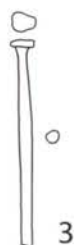


V 71014-2010/126-03

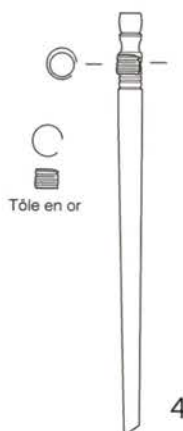
"Petit mobilier"



Alliage cuivreux



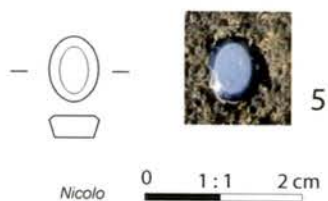
Os



Os, or

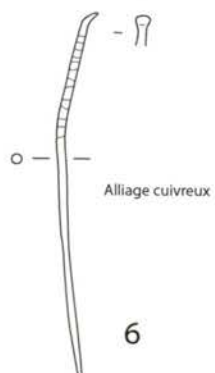


0 1:1 2 cm



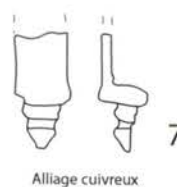
Nicolo

0 1:1 2 cm

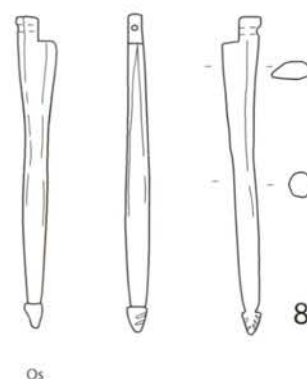


Alliage cuivreux

6



Alliage cuivreux



Os

8

0 1:2 10 cm

Planche 1. Verre et "petit mobilier" : éléments remarquables. Ech. : 1 : 2 sauf 4-5, éch. 1 : 1.
DAO A. Tisserand, Y. Labaune.

Annexe n° 1 : listing des US

Sondage 1

A 1000

Décapage mécanique.

A 1001

Nettoyage manuel.

A 1002

Sur : A 1065

Argilo-limoneux brun clair, assez pauvre en artefacts. Quelques fragments de mortier détritique erratiques.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1003

Sur : A 1046

Argilo-limoneux brun qui pourrait correspondre à un niveau de circulation (occupation ?) sur A 1046.

Horizon 4. Niveau d'occupation contemporain du démantèlement de la pièce à abside ?

A 1004

Equivalent : A 1064

Couche sablo-limoneuse jaunâtre avec cailloux, fragments de TCA et petits fragments de béton de tuileau.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1005

Nombreux éléments de démolition antique, parfois de grande taille dont TCA, blocs taillés, béton de tuileau (dans TCA : beaucoup de fragments de conduits de chaleur) dans matrice limoneuse brun clair.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1006

Comblement : A 1030

Limoneux à sableux, brun clair, avec quelques blocs, fragments de béton de tuileau, gros fragments de TCA.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1007

Argilo-limoneux brun foncé, avec peu d'artefacts.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1008

Sur : A 1017

Limon sableux brun verdâtre avec petits charbons de bois, quelques fragments TCA avec traces de chauffe, très meuble.

Horizon 3 (fin). Abandon pièce à abside.

A 1009

Annulée.

A 1010

Equivalent : A 1028

Couche quasiment exclusivement composée de blocs, fragments TCA et fragments de béton de tuileau, dans matrice argilo-limoneuse brun clair.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1011

Sur : A 1012.

Niveau cendreux de 8 cm d'épaisseur en moyenne.

Horizon 5 ? Niveau d'occupation postérieur à la phase de récupération de matériaux, fonctionnant avec le mur A 1025 ?

A 1012

Sous : A 1011

Couche assez compacte composée d'éléments de démolition, d'environ 5 cm d'épaisseur.

Horizon 5 ? Niveau de circulation scellant l'horizon de récupération de matériaux, fonctionnant avec le mur A 1025 ?

A 1013

Blocs + fragments de TCA d'assez petite taille, dans matrice argilo-limoneuse brun clair.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1014

Argilo-limoneux brun foncé, quelques petits fragments de TCA, assez pauvre globalement en artéfacts.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1015

Contre : A 1022 et A 1023 (et non pas sous A 1022 et A 1023). Postérieur à A 1022 et A 1023.

Argilo-limoneux brun foncé, globalement assez pauvre en artéfacts.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1016

Contre : A 1022 et A 1023 (et non pas sous A 1022 et A 1023). Postérieur à A 1022 et A 1023.

Éléments de démolition antiques (béton de tuileau, fragments de TCA, blocs, mortier jaune détritique) dans matrice argilo-limoneuse brun clair.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1017

Sur : A 1042

Limon sableux, grisâtre, très riche en charbons de bois, meuble.

Horizon 3 (fin). Abandon pièce à abside.

A 1018

Argilo-lumineux brun foncé, globalement assez pauvre en artéfacts.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1019

Coupé par : A 1044, contre A 1043.

Argilo-limoneux brun verdâtre, très riche en charbons de bois.

Horizon 3. Fonctionnement hypocauste, couche liée au *praefurnium*.

A 1020

Quelques gros fragments d'éléments de démolition antique (béton de tuileau, blocs, fragments de TCA) dans matrice limoneuse à argilo-limoneuse brun clair.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1021

Annulée.

A 1022

Contre : 1023.

Maçonnerie uniquement composée de briques liées à un mortier de tuileau rosé (très riche en fragments de tuileau).

Horizon 3. Fonctionnement hypocauste de la pièce à abside, accès chaleur depuis le *praefurnium* ?

A 1023

Lié à : A 1022, sur : A 1043.

Contemporain de 1041, les horizons de récupération A 1014-1015-1016 viennent buter contre A 1023 et A 1022.

Maçonnerie parementée. Liée avec mortier de tuileau rosâtre (riche en fragments de tuileau millimétriques).

Angle est avec alternance d'assises de réglage en TCA et moellons rectangulaires de grès.

A l'angle ouest, on observe un arrachement en $\frac{1}{4}$ de cercle : colonne engagée ?

Largeur : 0,62 m. Conservée (fondation comprise) sur environ 1,25 m de hauteur.

Horizon 3. Paroi nord-est de la pièce à abside, s'interrompt au niveau de la liaison avec 1022 : accès chaleur depuis le *praefurnium* ?

A 1024

Annulée.

A 1025

Sur : A 1030, A 1020

Maçonnerie. Absence de tranchée de fondation visible. Liée par un mortier sableux jaunâtre, très tenace. Onze assises observées sur paroi sud-ouest, blocs de modules et formes assez hétérogènes.

Largeur = 0,60 m.

A priori, pas de sol de circulation contemporain sauf peut-être 1011, 1012.

Horizon 5 ? Mur postérieur à la phase de récupération de matériaux, installé dans les horizons de démantèlement de la pièce à abside ?

A 1026

Argilo-limoneux brun foncé, quelques cailloux.

« Terres Noires » conservées sur 0,50 m d'épaisseur.

Horizon 6. Mise en culture ?

A 1027

Sous : niveau actuel ; sur : « terres noires »

Remblais meubles hétérogènes sur environ 1,20 m d'épaisseur.

Horizon perturbé au XX^e s. par l'entreprise « SAC ».

A 1028

Equivalent : A 1010

Argilo-limoneux brun foncé avec quelques éléments de démolition en assez faible densité.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1029

Couche très meuble uniquement composée de blocs et fragments de TCA mêlés à très peu de sédiment : les artefacts semblent comme « calibrés » après opération de récupération / démantèlement des vestiges de l'horizon 3. Arrive, en plan, au contact de A 1041 (maçonnerie curviligne de la pièce à abside).

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1030

Perfore clairement : A 1031, A 1032, A 1033. Rempli par : A 1006, puis scellé par : A 1007, A 1029, A 1028.

Vaste creusement, forme non définie en plan.

Horizon 4. Perturbation liée à la récupération d'éléments de construction antiques aux alentours de la pièce à abside.

A 1031

Coupée par : A 1030

Couche compacte composée d'éléments de démolition tassés.

Horizon 3. Niveau de circulation extérieur ?

A 1032

Coupée par : A 1030

Argilo-limoneux brun foncé, très riche en charbons de bois.

Horizon 1-2-3 ? Remblai.

A 1033

Comblement : A 1072

Argile sableuse verdâtre compacte.

Horizon 1 ? Comblement fossé A 1033 composé de substrat remanié stérile.

A 1034

Coupé par : A 1035, A 1038, A 1047, A 1049

Argile sableuse jaunâtre.

Substrat ?

A 1035

Coupe : A 1072, A 1033, A 1034

Large tranchée de récupération, curviligne (larg. : 1 m env.).

Horizon 4. Récupération des dalles de couverture de la structure hydraulique A 1073, mais probablement également des autres matériaux de construction (piédroits par exemple).

A 1036

Comblement de : A 1035

Argilo-limoneux brun fondé, quelques blocs.

A 1037

Sur : A 1070

Lambeau de maçonnerie visible en plan après mise en évidence de A 1035.

Le mode de construction a pu être observé : sur le fond constitué de briques (A 1070), on relève deux assises de moellons en granite puis deux assises en briques et enfin de nouveau deux assises de moellons en granite. Liant : mortier jaune foncé sableux très tenace avec inclusions de tuileau.

Horizon 3. Piédroit ouest de la canalisation A 1073.

A 1038

Tranchée de fondation de A 1041, mur curviligne de la salle à abside.

Dépasse en plan d'une dizaine de centimètres par rapport à la paroi orientale de A 1041.

Horizon 3 (début). Construction de la salle à abside.

A 1039

Comblement de : A 1038.

Argilo-limoneux brun clair, meuble, quelques éléments de construction ; absence de mobilier datant malgré la fouille des endroits accessibles.

Horizon 3 (début). Construction de la salle à abside.

A 1040

Scelle : A 1038.

Lambeau de préparation de sol de circulation : radier composé de blocs émoussés noyés dans un mortier jaune très solide, étroitement lié au mur A 1041. Le sol a été démantelé, ainsi qu'une bonne partie du radier.

Horizon 3 (début). Sol (extérieur ?) contemporain du fonctionnement de la salle à abside.

A 1041

Installée dans : A 1038

Maçonnerie se terminant en abside, parementée des deux côtés avec blocage interne composé de blocs de granite assisés, liant : mortier jaunâtre avec inclusions de petits fragments de tuileau.

Tranchée de fondation visible mais absence de mobilier datant reconnu dans son comblement. Largeur : 0,55 m. Hauteur conservée : 0,75 m (intérieur pièce).

- Parement externe. On relève la présence de moellons de grès calibrés (Longueur : 10 cm x Largeur : 14 cm x Profondeur : 14 cm). Présence d'un enduit de tuileau rose soigneusement lissé, deux couches ont pu être individualisées ; l'épaisseur totale est de l'ordre de 2,5 cm.
- Parement interne. Description depuis le sol A 1042 (fond hypocauste). On relève la présence de deux assises de moellons de grès fin, calibrés et de même module que les moellons du parement externe (Longueur : 10 cm x Largeur : 14 cm x Profondeur : 14 cm) ; le sol A 1042

vient « lécher » la première assise. Ces deux assises sont surmontées de plusieurs assises de moellons en granite d'aspect plus grossier, assises elles-mêmes couvertes par un enduit de tuileau de 4 cm d'épaisseur. On relève, sur cette couche d'enduit, la présence de négatifs rectangulaires d'environ 30 cm de hauteur x 16 cm de largeur, correspondant très certainement à l'emplacement des conduits de chaleur démantelés lors de l'horizon 4.

Horizon 3 (début). Mur curviligne de la salle à abside.

A 1042

Contre : A 1041

Sol en béton de mortier blanc, comportant de nombreux fragments de tuileau. Présence de deux négatifs de pillettes circulaire, d'une brique rectangulaire très abîmée et d'une pillette conservée sur toute son élévation au niveau de l'entrée présumée de la chaleur depuis le *praefurinum*. Cette pillette entretient un lien étroit avec A 1022, elle est composée d'un empilement de douze briques circulaires (diam. : 0,20 m) sur une hauteur de 0,60 m.

Horizon 3 (début). Area de la chambre de chaleur de la pièce à abside.

A 1043

Contre : A 1042

Béton de tuileau ocre.

Horizon 3 (début). Semelle de fondation de A 1022 et A 1023 (mur rectiligne de la salle à abside).

A 1044

Recoupe : A 1046 et A 1043, comblé par : A 1045.

Horizon 4. Tranchée de récupération ? On relèvera que cette tranchée est située à l'emplacement de l'entrée présumée de la chaleur dans la salle à abside depuis le *praefurinum*.

A 1045

Comblement : A 1044

Argilo-limoneux brun foncé.

A 1046

Sous : A 1003.

Éléments de démolition compactés.

Horizon 4. Circulation lors de l'épisode de démantèlement ?

A 1047

Comblée par : A 1048.

Tranchée de récupération (?) linéaire.

Horizon 4 ?

A 1048

Comblée par : A 1047

Blocs + fragments de TCA dans matrice argilo-limoneuse brun foncé.

Horizon 4 ?

A 1049

Comblée par : A 1050

Perturbation. Lien non perçu avec A 1035 et A 1047.

Horizon 4 ?

A 1050

Comblement de : A 1049.

Ressemble à A 1048, plus dense en éléments de démolition que A 1036.

Horizon 4 ?

A 1051

Comblée par : A 1052

Perturbation qui semble recouper A 1046. Limite et lien non perçu avec A 1044.

Horizon 4 ?

A 1052

Comblement de : A 1051

Argilo-limoneux brun foncé, quelques éléments de démolition.

Horizon 4 ?

A 1053

Contre : A 1041, sous : A 1054

Fondation maçonnerie très partiellement dégagée en plan, semble aller au contact de A 1041, ou bien s'arrêter une dizaine de centimètres avant (contact formel non établi). Mortier de couleur jaune.

Horizon 3 ?

A 1054

Sur : A 1052 au nord et A 1048 au sud ; sur (lié à) : A 1053

Lambeau de maçonnerie. Une assise de TCA en partie liée à la fondation A 1053, et reposant d'autre part directement sur les couches meubles A 1048 et A 1052 ; assise qui entretient un lien étroit avec le mur curviligne A 1041. Cette assise de TCA est scellée par une couche de mortier jaune tenace.

Horizon 3 ?

A 1055

Equivalent : A 1036 ? Comblement : A 1035.

Argilo-limoneux brun foncé, quelques blocs.

A 1056

Equivalent : A 1029.

Couche très meuble uniquement composée de blocs et fragments de TCA mêlés à très peu de sédiment : les artefacts semblent comme «calibrés» après opération de récupération / démantèlement des vestiges de l'horizon 3. Arrive, en plan, au contact de A 1041 (maçonnerie curviligne de la pièce à abside).

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1057

Argilo-limoneux brun foncé. Peu d'artefacts.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1058

Couche très meuble uniquement composée de blocs et fragments de TCA mêlés à très peu de sédiment : les artefacts semblent comme «calibrés» après opération de récupération / démantèlement des vestiges de l'horizon 3. Arrive, en plan, au contact de A 1041 (maçonnerie curviligne de la pièce à abside).

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1059

Argilo-limoneux brun foncé, peu d'artefacts.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1060

Petits blocs + mortier détritique, petits fragments TCA, dans matière sableuse, meuble, jaunâtre.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1061

Argilo-limoneux brun foncé, peu d'artefacts.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1062

« Lentille » composée de petits blocs + mortier détritique, petits fragments TCA, dans matière sableuse, meuble, jaunâtre.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1063

« Lentille » composée de petits blocs + mortier détritique, petits fragments TCA, dans matière sableuse, meuble, jaunâtre.

Horizon 4. Remblai succédant au démantèlement de la pièce à abside.

A 1064

Petits blocs + mortier détritique et fragments de béton de tuileau, gros fragments TCA avec traces de chauffe, dans matrice sableuse, meuble, jaunâtre.

Horizon 3 (fin) / horizon 4 ? Pourrait constituer une couche d'abandon / démolition en place et non pas un remblai postérieur au démantèlement.

A 1065

Sur : A 1042

Fin niveau noir cendrex, charbonneux.

Horizon 3. Fonctionnement hypocauste salle à abside.

A 1066

Sur : A 1067

Fin niveau noir cendrex, charbonneux.

Horizon 3 (fin) ? Liée à la fin de l'utilisation de l'hypocauste de la salle à abside.

A 1067

Succession de niveaux limoneux brun clair à rougeâtre et de niveaux cendrex.

Horizon 3. Couches liées à l'utilisation de l'hypocauste de la salle à abside.

A 1068

Sous : niveau actuel.

Troncature XX^e s. Construction enterrée / « cave » parementée en briques de l'entreprise « SAC ».

Prof. : env. 1,60 m sous le niveau actuel.

A 1069

Sur : A 1070

Lambeau de maçonnerie visible en plan après sondage dans A 1035. Larg. : env. 0,30 m.

Le mode de construction a pu être observé : sur le fond constitué de briques (A 1070), on relève la présence de cinq assises conservées. Parement constitué de blocs de granite calibrés, liés à un mortier jaune sableux clair assez pulvérulent (blocs d'environ 10 cm de hauteur x 20 cm de largeur, en moyenne).

Horizon 3. Piédroit est de la canalisation A 1073.

A 1070

Sous : A 1037, A 1069.

Dallage réalisé en briques (long. Briques : 32 cm x larg. Sup. à : 23 cm) sur lequel reposent les piédroits A 1037 et A 1069.

Horizon 3. Fond de la canalisation A 1073.

A 1071

Comblement : A 1073

Comblement inférieur de la structure, sable brun clair. Ep. : 10 cm.

Horizon 3. Fonctionnement de la canalisation A 1073.

A 1072

Comblé par : A 1033

Fossé antérieur à l'installation de la structure hydraulique A 1073 avec retour perpendiculaire. Ne respecte pas la trame antique. Largeur exacte inconnue, supérieure à 0,70 m. Absence d'élément datant dans le comblement.

Horizon 1. Fossé de nature indéterminée.

A 1073

Structure hydraulique installée dans le substrat, qui paraît fonctionner avec la salle à abside (lien formel non établi).

Composée de A 1037, A 1069 (piédroits) et A1070 (fond structure en briques).

Probable couverture en dalles (récupérée par A 1035 ?)

Profondeur conservée : 0,60 m ; Largeur à l'ouverture : 0,46 m ; Largeur du « fil d'eau » (en fond de structure) : 0,35 m .

Horizon 3. Canalisation en lien avec la salle à abside ?

A 1074

Comblement : A 1073

Argilo-limoneux brun foncé, organique.

Horizon 3 (fin). Comblement lié à la fin de l'utilisation de la structure hydraulique (arrêt de l'entretien).

A 1075

Coupée par 1072 ; sur : substrat.

Niveau compact argileux verdâtre, avec « lentilles » d'argile blanche plastique, mêlé à des charbons de bois et/ou éléments organiques. Ep. : 10 cm.

Horizon 1. Remblai.

A 1076

Fin niveau argilo-sableux jaunâtre avec quelques tessons antiques « roulés ». Ep. : 3 cm.

Horizon 1. Niveau de circulation extérieur ?

A 1077

Limon argileux beige clair pratiquement stérile.

Horizon 1-2 ? Remblai.

A 1078

Comblé par : A 1079 ; perfore : A 1077, A 1080-1081-1082.

Horizon 3-4 ? Fosse / perturbation.

A 1079

Comblement : A 1078

Argilo-limoneux brun foncé, quelques fragments de TCA.

Horizon 3-4 ?

A 1080

Equivalent : A 1082 ; sous : A 1026 (« terres noires »).

Couche de graviers compactés d'environ 10 cm d'épaisseur, dans matrice sableuse et mortier maigre assez friable.

Horizon 3. Sol de circulation extérieur, cour / péristyle ?

A 1081

Sous : A 1082

Argile jaune compacte. Substrat remanié.

Horizon 1-2-3 ? Remblai.

A 1082

Equivalent : 1080 ?

Niveau de graviers dans matrice argileuse grisâtre.

Horizon 3. Sol de circulation extérieur, cour / péristyle ?

Sondage 2

A 2000

Décapage mécanique.

A 2001

Nettoyage manuel.

A 2002

Comblée par : A 2003 ; coupe : substrat

Tranchée linéaire. Il ne s'agit pas de la tranchée de fondation du stylobate A 2005 car une partie des fondations repose sur A 2003, comblement meuble de cette tranchée. Il pourrait s'agir du caniveau de bord de voie « primitif », comblé, sur l'emprise duquel on empiète dans une phase tardive (cf. site 2006.5 n° 17, rue Carion).

Caniveau de bord de voie ? Non rattaché à un horizon.

A 2003

Comblement de : A 2002

Couche assez compacte, composée de blocs et de gros fragments de TCA.

Non rattaché à un horizon.

A 2004

Comblement de : A 2068 ; contre : A 2005 (stylobate)

Couche composée exclusivement de blocs et de gros fragments de TCA et de quelques placages de roches décoratives. Absence de sédiment interstitiel.

Non rattaché à un horizon.

A 2005

Sous : A 2006

Maçonnerie non assisée. Blocs bruts non équarris, hétérogènes (de 30 à 40 cm pour les plus grands ; de 15 à 20 cm pour les plus modestes) liés à un mortier jaune assez solide. Largeur : 0,80 m, hauteur conservée = 0,50 m

Stylobate / portique de bord de voie. Non rattaché à un horizon.

A 2006

Sur : A 2005

Base quadrangulaire en grès grossier, dégagé en partie seulement. Repose sur le stylobate A 2005. Traces de pics. Largeur : 0,80 m (soit la largeur du stylobate) x Hauteur : 0,32 m x Longueur supérieure à 0,50 m.

Base de colonne sur stylobate / portique de bord de voie. Non rattaché à un horizon.

A 2007

Comblement supérieur de : A 2039

Fragments de TCA, blocs, placages en roches décoratives dans matrice limoneuse brun foncé.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2008

Comblé par : A 2007

Tranchée rectiligne qui semble creusé dans le comblement de A 2039. Ne surcreuse pas la structure hydraulique A 2040 (ce qu'il en reste après creusement de 2039). Fonction inconnue : cela ne semble pas être une tranchée de récupération ; drainage ?

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2009

Comblement de : A 2008.

Sédiment limoneux brun foncé, mêlé à quelques cailloux et fragments de TCA assez nombreux sur paroi ouest.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2010

Equivalent : A 2013, comblement : A 2039

Argilo-limoneux brun clair avec fragments mortier et TCA.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2011

Equivalent : A 2014, comblement : A 2039 ; sur : A 2005

Argile plastique verdâtre quasi stérile.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2012

Equivalent : A 2016.

Argilo-limoneux brun clair très hétérogène avec beaucoup de morceaux de mortier détritique.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2013

Equivalent : A 2010

Argilo-limoneux brun clair avec fragments mortier et TCA.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2014

Equivalent : A 2011

Argile plastique verdâtre quasi stérile.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2015

Couche limoneuse verdâtre avec quelques charbons de bois.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2016

Equivalent : A 2012

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2017

Sous : A 2039 ; sur : A 2018

Piédroit nord-est de la structure hydraulique A 2040 (égout ?), curviligne, arasé en quai totalité. Conservé sur une hauteur maximum de 8 cm, larg. Sup. à : 0,65 m. Le lambeau conservé est composé d'une assise de briques rectangulaires analogues à celles de A 2018, couverte d'un mortier jaune débordant au-delà de l'emprise des briques.

Non rattaché à un horizon.

A 2018

Sous : A 2017 ; sur : A 2111.

Fond de la structure hydraulique A 2040 (égout ?). Dallage curviligne composé d'au moins quatre rangées de briques rectangulaires de même module disposées côte à côte (grand côté dans le sens de la structure), liées au mortier. Quatre d'entre elles montrent la présence d'un mamelon (arraché) dans l'un des angles, parfois on relève la présence de marques de potier (demis cercles inscrits, traits parallèles).

Ce dallage repose sur un empierrement (A 2111) installé dans le substrat (A 2020).

Non rattaché à un horizon.

A 2019

Sur : A 2020 ; coupé par : A 2021.

Niveau limoneux verdâtre.

Horizon 1 ?

A 2020

Equivalent : A 2059

Argile jaune compacte. Substrat ?

A 2021

Comblé par : A 2034 (entre autres) ; coupe : substrat, A 2019 ; équivalent : A 2058

Très vaste perturbation qui n'a pas été entièrement reconnue en plan, de forme ovoïde ou polylobée, observée sur au moins 8 mètres selon un axe est-ouest (voir coupe longitudinale) de 2 mètres de profondeur ou plus.

Horizon 4. Liée au démantèlement du bâti de l'horizon 3. Le comblement, stratifié, montre des effets de « brouettées » : déblais rejetés par « brouettées » successives pour combler un vaste espace creux avant peut-être mise en culture (?).

D'une manière générale, le comblement est très riche en éléments de construction issus probablement du bâti de l'horizon 3 (très gros fragments de sols en béton de tuileau, abondance des roches décoratives, fragments d'enduits peints essentiellement monochromes et de couleur blanche).

Horizon 4.

A 2022

Comblement de : A 2021

Riche en mortier détritique jaune + blocs dans matrice argilo-limoneuse, brun foncé, meuble.

Horizon 4.

A 2023

Equivalent : A 2022.

Riche en mortier détritique jaune + blocs dans matrice argilo-limoneuse, brun foncé, meuble.

Horizon 4.

A 2024

Comblement de : A 2021

Argilo-limoneux brun foncé, meuble, peu d'artefacts.

Horizon 4.

A 2025

Comblement de : A 2021

« Lentille » composée de mortier détritique + petits blocs, meuble.

Horizon 4.

A 2026

Comblement de : A 2021

Argilo-limoneux brun foncé, meuble, peu d'artefacts.

Horizon 4.

A 2027

Comblement de : A 2021

Argilo-limoneux brun foncé, meuble, peu d'artefacts.

Horizon 4.

A 2028

Annulé

A 2029

Comblement de : A 2021

« Lentille » composée de mortier détritique + petits blocs, meuble.

Horizon 4.

A 2030

Comblement de : A 2021

« Lentille » composée de mortier détritique + petits blocs, meuble.

Horizon 4.

A 2031

Comblement de : A 2021

Couche assez compacte, blocs, mortier détritique + fragments de TCA .

Horizon 4.

A 2032

Surcreusement dans : A 2021

Horizon 4.

A 2033

Comblement de : A 2032

Argilo-limoneux meuble, brun foncé, peu d'artefacts.

Horizon 4.

A 2034

Comblement de : A 2021.

« Lentille » avec blocs, mortier détritique, gros fragments d'enduits peints, très gros fragments de sol en béton de tuileau.

Horizon 4.

A 2035

Argilo-limoneux brun assez clair. Limite peu claire avec A 2036. Quelques fragments millimétriques de mortier détritique font cependant la distinction.

Interface comblement A 2021 et « Terres noires » ?

Horizon 5-6 ? Nivellement avant mise en culture ?

A 2036

Argilo-limoneux brun foncé quasi stérile. Ep. : 0,50 m.

Horizon 6. « Terre Noire » ; mise en culture.

A 2037

Niveaux de circulation récents (XX^e siècle) de l'entreprise « SAC ».

A 2038

Massif de fondation en béton, bâtiment de l'entreprise « SAC ». Ep. : 0,80 m.

A 2039

Perturbation qui recoupe : A 2021

Récupération piédroits et voûte (?) de A 2040.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2040

Regroupant de : A 2017, A 2018, A 2111, A 2114 ; installé dans : A 2110

Structure hydraulique fortement tronquée à l'occasion de plusieurs épisodes de récupération des matériaux de construction (phase 4 ou postérieure).

Dallage du fond composé de briques rectangulaires disposées côte à côte en partie conservé (A 2018) ; arase des deux piédroits conservée sur quelques centimètres (notamment A 2017).

Ces vestiges lacunaires permettent de restituer une structure hydraulique d'une largeur totale supérieure à 2 mètres ; chaque piédroit semble mesurer environ soixante-dix centimètres de large, ménageant une conduite large de 0,65 m. Compte tenu de son médiocre état de conservation et des contraintes altimétriques, il est difficile de restituer la partie supérieure (voûtement ?). Au sud-est du sondage, l'aménagement est parallèle à la voirie, puis s'incurve nettement dans sa direction au niveau de la berme nord-ouest.

Non rattaché à un horizon.

A 2041

Niveaux de circulation récents (XX^e siècle) de l'entreprise « SAC ».

A 2042

Argilo-limoneux brun clair avec nombreux petits fragments de mortier détritique.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2043

Argilo-limoneux brun foncé avec peu d'artéfacts, quasi stérile. Ep. : 0,45 m.

Horizon 6. « Terre Noire » ; mise en culture.

A 2044

Equivalent à : A 2043

Argilo-limoneux brun foncé avec peu d'artéfacts, quasi stérile. Ep. : 0,45 à 0,55 m.

Horizon 6. « Terre Noire » ; mise en culture.

A 2045

Sablo-limoneux, meuble, avec fragments mortier détritique, jaunâtre + blocs et cailloux + pierre de taille de grand module en grès (base de colonne de portique déplacée lors de l'horizon 4 ? Le stylobate se situe à 4 mètres).

Horizon 4.

A 2046

Comblement : A 2058

Argilo-limoneux à sableux, jaune-verdâtre avec quelques fragments de TCA, enduits peints et mortier détritique.

Horizon 4.

A 2047

Comblement : A 2058

Argilo-limoneux brun foncé quasi stérile.

Horizon 4.

A 2048

Comblement : A 2058

Argilo-limoneux à sableux, jaune-verdâtre avec quelques fragments de TCA, enduits peints et mortier détritique.

Horizon 4.

A 2049

Comblement : A 2058

Argilo-limoneux brun foncé quasi stérile.

Horizon 4.

A 2050

Comblement : A 2058

Sablo-limoneux jaunâtre avec nombreux fragments mortier détritique.

Horizon 4.

A 2051

Comblement : A 2058

Argilo-limoneux brun + quelques cailloux et fragments TCA.

Horizon 4.

A 2052

Comblement : A 2058

Sablo-limoneux jaunâtre avec nombreux fragments mortier détritique.

Horizon 4.

A 2053

Comblement : A 2058

Cailloux, blocs et fragments TCA avec peu de sédiment.

A 2054

Comblement : A 2058

Sablo-limoneux jaunâtre avec nombreux fragments mortier détritique.

Horizon 4.

A 2055

Comblement : A 2058

Argilo-sableux verdâtre, quelques fragments de TCA mais globalement peu d'artéfacts.

Horizon 4.

A 2056

Coupé par : A 2058, A 2079 ; sur A 2057.

Couche presque plane assez compacte composée de blocs et de mortier détritique, tassée et compactée. Ep. : env. 0,20 m.

Horizon 2. Remblai de nivellement après démantèlement des vestiges de l'horizon 1 dans lequel semblent s'installer les bâtiments de l'horizon 3 (c'est le cas de A 2078).

A 2057

Sur : A 2104, A 2094

Niveau sablo-limoneux beige avec gros fragments de TCA, placages en roches décoratives, blocs.
Ep. : 0,35 à 0,50 m.

Horizon 2. Remblai de nivellement après démantèlement des vestiges de l'horizon 1 dans lequel semblent s'installer les bâtiments de l'horizon 3 (c'est le cas de A 2078).

A 2058

Equivalent : A 2021

Très vaste perturbation qui n'a pas été entièrement reconnue en plan, de forme ovoïde ou polylobée, observée sur au moins 8 mètres selon un axe est-ouest (voir coupe longitudinale) de 2 mètres de profondeur ou plus.

Horizon 4. Liée au démantèlement du bâti de l'horizon 3. Le comblement, stratifié, montre des effets de « brouettées » : déblais rejetés par « brouettées » successives pour combler un vaste espace creux avant peut-être mise en culture (?).

D'une manière générale, le comblement est très riche en éléments de construction issus probablement du bâti de l'horizon 3 (très gros fragments de sols en béton de tuileau, abondance des roches décoratives, fragments d'enduits peints essentiellement monochromes et de couleur blanche).

A 2059

Coupé par : A 2058

Argile jaune compacte, sableuse. Substrat ?

A 2060

Equivalent : A 2019 ?

Argile sableuse à limoneuse, verdâtre.

A 2061

Niveau sableux, jaunâtre, verdâtre, peu compact.

Horizon 4.

A 2062

Equivalent : A 2039

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2063

Comblement : A 2062 ; équivalent : A 2011

Argile plastique verdâtre.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2064

Comblement : A 2062 ; équivalent : A 2015

Couche limoneuse verdâtre avec quelques charbons de bois.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2065

Comblement : A 2062 ; équivalent : A 2016

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2066

Equivalent : A 2008

Tranchée rectiligne qui semble creusé dans le comblement de A 2039. Ne surcreuse pas la structure hydraulique A 2040 (ce qu'il en reste après creusement de A 2039). Fonction inconnue : cela ne semble pas être une tranchée de récupération ; drainage ?

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2067

Comblement : A 2066 ; équivalent : A 2009

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2068

Perfore : A 2070 ; comblé par : A 2004
Non rattaché à un horizon.

A 2069

Sur : substrat ; sous : A 2072
Radier de fondation de la rue antique (*cardo* secondaire). Blocs en granite non équarris à angle vif.
Les blocs mesurent jusqu'à 0,45 m de côté.
Ep. : 0,45 m en moyenne.
Non rattaché à un horizon.

A 2070

Sur : A 2077 ?
Niveau meuble sableux à limoneux beige, non stratifié, assez homogène avec tessons assez nombreux, quelques fragments de TCA.
Non rattaché à un horizon.

A 2071

Equivalent : A 2070 ; sur : A 2077 ?
Niveau meuble sableux à limoneux beige, non stratifié, assez homogène avec tessons assez nombreux, quelques fragments de TCA.
Non rattaché à un horizon.

A 2072

Sur : A 2069
Assise de réglage du *cardo* secondaire et niveau de circulation primitif de la chaussée composé exclusivement de galets de rivière compactés de 2 à 5 cm de côté.
Non rattaché à un horizon.

A 2073

Sur : A 2072
1^{ère} recharge de chaussée composée de galets compactés dans sédiment limoneux gris. Ep. : env. 10 cm
Non rattaché à un horizon.

A 2074

Sur : A 2073
2^{ème} recharge de chaussée rougeâtre composée de fragments de TCA dans matrice limoneuse grise.
Ep. : env. 5 cm
Non rattaché à un horizon.

A 2075

Sur : A 2074
3^{ème} recharge de chaussée grisâtre, limoneuse à sableuse + quelques fragments de TCA + quelques galets. Ep. : env. 10 cm
Non rattaché à un horizon.

A 2076

Sur : A 2075
4^{ème} recharge de chaussée mortier sableux, jaunâtre + charbon de bois + fragments de TCA. Ep. : env. 5 cm
Non rattaché à un horizon.

A 2077

Sur : A 2076 ; sous : A 2070 – A 2071
5^{ème} et ultime recharge composée de gros galets et blocs émoussés + fragments de TCA dans matrice limoneuse à sableuse grisâtre. Ep. : env. 10 cm
Non rattaché à un horizon.

A 2078

Comblement : A 2079 ; sur : A 2094, A 2120 ; coupé par : A 2058

Maçonnerie orientée nord-ouest-sud-est. Largeur : 1,25 m ; longueur conservée : 0,80 m ; hauteur conservée : 0,70 m.

Il s'agit d'un « nez » de maçonnerie, l'extrémité nord-ouest a été bien perçue, en revanche l'arrachement au sud-est par A 2058 ne permet pas de se prononcer sur sa morphologie : mur rectiligne qui s'interrompt sans retour, pile carrée ou rectangulaire ? Elle s'installe nettement dans les remblais de nivellement de l'horizon 2 (notamment A 2056, A 2057).

Les fondations reposent sur la couverture en grosses dalles de grès de la canalisation A 2120, elles sont composées de deux à trois assises de briques. On notera que le « nez » de maçonnerie semble posséder un parement assez soigné composé de moellons de grès fin (moellons de granite ou brique ailleurs) ; liant avec mortier jaunâtre, légèrement rosé + inclusion tuileau millimétrique. Présence de remploi (bloc calcaire). La distinction fondation / élévation n'a pas pu être réalisée.

Absence de niveau de circulation reconnu en lien avec la maçonnerie.

Remarque : mortier qui ressemble visuellement à celui des maçonneries A 1022 et A 1023

Horizon 3.

A 2079

Perfore : A 2056, A 2057

Tranchée de fondation de A 2078, dans les remblais de l'horizon 2. Dépasse en plan d'environ 5 cm par rapport à la maçonnerie A 2078.

Horizon 3.

A 2080

Comblement : A 2079.

Sableux, gris, meuble.

Horizon 3.

A 2081

Argilo-limoneux brun foncé avec « lentilles » sableuses (A 2082).

Horizon 4 ou postérieur ? Ressemble à des colluvions de bas de pente en provenance de l'îlot voisin (directement au nord-est), visiblement surélevé (cf. alt. par exemple du sol A 2089).

A 2082

« Lentilles » sableuses meubles dans A 2081.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2083

Argilo-limoneux brun foncé, quelques éléments de décor en roches décoratives mais globalement assez pauvre en éléments de démolition, contrairement à A 2085.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2084

Niveau de circulation, argileux jaunâtre, compact.

Non rattaché à un horizon. Dernier état du trottoir oriental bordant le *cardo* secondaire, recoupé par un creusement linéaire non relevé et non identifié.

A 2085

Sur : A 2083, A 2085 ; sous : A 2086

Nombreux éléments de démolition (blocs, mortier détritique, fragments d'enduits, TCA) dans matrice argilo-limoneuse brun foncé.

Horizon 5-6 ?

A 2086

Sous : niveau actuel

Niveau de circulation et sa préparation du XX^e siècle / entreprise « SAC ».

A 2087

Comblé par : A 2088

Tranchée de récupération. Mur de façade d'îlot, environ 0,90 m de largeur.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2088

Comblement : A 2087

Argilo-limoneux brun clair avec nombreux fragments de mortier détritique.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 2089

Sur : A 2090

Sol très abîmé (surface arrachée) en béton de tuileau. Affleurant, directement sous le niveau de circulation du XX^e siècle.

Non rattaché à un horizon.

A 2090

Préparation du sol A 2089, assez hétérogène : blocs de granite dans mortier jaune.

Non rattaché à un horizon.

A 2091

Sous : A 2103, A 2106 ; creuse : A 2093 / A 2094

Perturbation ovoïde, perçue en partie en plan. Recoupe une grande dalle de grès de couverture de la canalisation A 2120, est scellée par les fondations de 2103, affaissées à cet endroit.

Horizon 1

A 2092

Comblement de : A 2091.

Argile plastique noirâtre, très organique.

Horizon 1

A 2093

Comblée par : A 2094, A 2120 ; creuse : substrat ?

Tranchée d'installation d'une canalisation avec couverture de grandes dalles de grès A 2120. Les limites sont difficilement lisibles (impossibilité de discerner clairement le comblement A 2093 de la tranchée de part et d'autre des piédroits de A 2120 par rapport au substrat).

Horizon 1

A 2094

Comblement : A 2093 ; sur : A 2120.

Argile plastique verdâtre avec par endroits quelques nodules de charbons de bois et de petits tessons de céramique ; distinction difficile avec le substrat. Il s'agit du comblement de la tranchée A 2093 de part et d'autre des piédroits de la canalisation ; cette même couche couvre également les dalles de couverture sur une épaisseur de 3 à 4 m.

Horizon 1

A 2095

Surcreusement dans A 2021, et A 2032 ; coupe A 2103 (lié à sa récupération ?).

Horizon 4

A 2096

Comblement : A 2095

Graviers + petits éléments de démolition, très meuble.

Horizon 4

A 2097

Comblement : A 2095

« Lentille » charbonneuse.

Horizon 4

A 2098

Comblement : A 2095

« Lentille » avec gros fragments de béton de tuileau + mortier détritique jaunâtre.

Horizon 4

A 2099

Comblement : A 2095

« Lentille », très meuble avec beaucoup de mortier détritique jaunâtre.

Horizon 4

A 2100

Comblement : A 2095

Argilo-limoneux brun foncé avec peu d'artéfacts.

Horizon 4

A 2101

Coupe : A 2056, A 2057, A 2091 et A 2094

Tranchée de fondation de la maçonnerie A 2102.

Horizon 3

A 2102

Dans : A 2101

Angle de maçonnerie en élévation d'une pièce ornée d'un *opus sectile* en place. Absence de sol de circulation à l'extérieur de cet angle de pièce.

Les fondations. Hauteur totale : 0,55 m. A l'angle, la partie inférieure des fondations est marquée par la présence d'un bloc de grès parallélépipédique de taille remarquable (face visible : 0,75 m x 0,30 m), avec des traces d'outils. Cette pierre de taille est surmontée d'une assise de blocs de granite plus modestes liés avec un mortier jaunâtre, sableux avec quelques inclusions de tuileau de taille millimétrique ; on relève la présence de quelques placages en roche décorative résiduels.

La transition entre fondations et élévation est marquée par un ressaut d'environ 10 cm (semelle débordante). Côté interne, cela correspond à l'altitude du sol en béton A 2118 (fond hypocauste).

L'élévation. Quatre assises hétérogènes sont conservées : on note la présence de moellons en grès soignés et d'un bloc en calcaire (probablement un remploi) à l'angle de la maçonnerie ; le reste du parement est composé de moellons de granite. Le liant est le même que pour les fondations. Partie est-ouest : 0,45 m ; partie nord-sud : 0,50 m.

A l'intérieur de la pièce, le parement est couvert d'une couche de mortier de tuileau nettement rosée d'une épaisseur importante (entre 3 à 4 cm). Présence d'une partie où l'enduit est lissé, d'un cordon verticale et d'une partie montrant un arrachement : négatif d'un placage récupéré ? Deux conduits de chaleur en place, noyés dans le mortier de tuileau, sont conservés dans l'angle.

Horizon 3

A 2103

Recoupé par : A 2095 ; sur : A 2091 ; sous : A 2101 / A 2102.

Maçonnerie observée en coupe (largeur inconnue). Tranchée de fondation non perçue, creusée dans 2094 ? Lien

Fondations avec semelle débordante composée de blocs de granite quadrangulaire (0,45 x 0,17 x 0,15 m en moyenne) ; une seule assise observée en fond de tranchée.

La transition entre fondations et élévation est marquée par un ressaut d'environ 20 cm.

Seules trois assises de moellons en granite rectangulaires de 0,30 x 0,10 m sont partiellement conservées. Le liant est un mortier jaune sableux très solide.

Horizon 1

A 2104

Sous : A 2057 ; sur : A 2094, substrat ?

Niveau sableux avec fragments de TCA, meuble.

Horizon 2, remblai de nivellement.

A 2105

Sur : A 2106, A 2107, A 2119

Nombreux fragments enduit blanc + fragments de roches décoratives + mortier détritique dans matrice argilo-limoneuse brun foncé.

Horizon 3 (fin) - horizon 4 ?

A 2106

Sur : A 2119 (*opus sectile*) ; contre : A 2102

Regroupement volontaire de fragments de roches décoratives dans matrice limoneuse beige au pied du mur A 2102 (lié au démantèlement du décor pariétal ?)

« Tas » de roches décoratives laissé par les récupérateurs ?

Horizon 3 (fin) - horizon 4 ?

A 2107

Comblé par : A 2018 ; Coupe : A 2106 ; sous : A 2105.

Tranchée d'une quarantaine de centimètres de largeur orientée nord-ouest-sud-est arrivant dans l'angle de la maçonnerie A 2102. Tranchée de récupération ?

Horizon 3 (fin) - horizon 4 ?

A 2108

Comblement : A 2107

Même nature que A 2105 (Nombreux fragments enduit blanc + fragments de roches décoratives + mortier détritique dans matrice argilo-limoneuse brun foncé).

Horizon 3 (fin) - horizon 4 ?

A 2109

Comblement : A 2093

Argile plastique brun foncé.

Comblement interne canalisation A 2109. Remarque : écoulement d'eau entre A 2109 et les dalles de couverture.

Horizon 1 (fin)

A 2110

Creuse : A 2020 ; comblé par : A 2111

Tranchée curviligne d'installation de la structure hydraulique A 2040 dans A 2020, peut-être le substrat en place. Limite sud observée, limite nord non observée.

Non rattaché à un horizon.

A 2111

Comblement : A 2110

Empierrement de blocs de 15-20 cm dans matrice argileuse, verdâtre, avec quelques charbons de bois. Radier de préparation pour accueillir A 2118, fond de la structure hydraulique A 2040.

Non rattaché à un horizon.

A 2112

Equivalent : A 2111 ?

A 2113

Sous : A 2065

Massif de fondation au contact de A 2017 (piédroit structure hydraulique A 2040) mais dans un mortier de nature différente.

Nature inconnue, en lien probable avec A 2040.

Non rattaché à un horizon.

A 2114

Sur : A 2111

Chape d'argile naturelle remaniée. Quelques traces de mortier : vestiges probables d'une rangée de briques au sud-ouest de A 2018.

Non rattaché à un horizon.

A 2115

Sous : A 2119 ; sur : A 2116

Béton de tuileau d'une dizaine de centimètres d'épaisseur lié à l'enduit de tuileau couvrant A 2102. La partie supérieure est « préparée » afin de recevoir le décor d'*opus sectile* par la mise en place de gros fragments de TCA et de schiste disposés à plat. Leur disposition, bien que peu organisée de prime abord, semble respecter le canevas général du décor d'*opus sectile* A 2119 qui est installé dans un second temps.

Sol suspendu / hypocauste.
Horizon 3.

A 2116

Sous : A 2115

Argilo-limoneux noir meuble avec enduit blanc très friable.

Sédiment qui s'est infiltré dans la chambre de chaleur de l'hypocauste et qui a permis le maintien en place du sol suspendu de l'hypocauste en *opus sectile* (A 2119).

A 2117

Sur : A 2118.

Sableux, meuble, jaune avec éléments de démolition. Couche de quelques centimètres sur le fond d'hypocauste.

Couche liée à la fin d'utilisation de l'hypocauste.

Horizon 3 (fin).

A 2118

Sol de béton blanchâtre.

Area de la chambre de chaleur de l'hypocauste / sol en *opus sectile* A 2119

A 2119

Sur : A 2115

Décor en *opus sectile*. Liant : dégradé, se caractérise par une couche pulvérulente, sableuse, grise.

A 2120

Dans : A 2093 ; sous : A 2078, A 2102

Horizon 1. Structure hydraulique. Fond composé d'un lit de briques dont l'un des côtés mesure 0,45 m, disposées bord à bord. Sur ces briques sont construits deux piédroits d'environ 0,30 à 0,45 m de large, constitués de deux assises de granite superposées ; liant : sédiment argileux. Le canal ainsi ménagé mesure 0,28 m de largeur et 0,22 m de hauteur ; il est couvert de grandes dalles rectangulaires en grès d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. L'une d'elles, munie d'une petite excavation rectangulaire, mesure 1,15 m de longueur pour une largeur moyenne de 0,55 m.

Cette canalisation passe sous les maçonneries de l'horizon 3.

Sondage 3

A 3000

Décapage mécanique.

A 3001

Nettoyage manuel

A 3002

Comblement : A 3003.

Limoneux brun foncé, quelques charbons de bois ; fragments de TCA et de céramique assez nombreux.

Non rattaché à un horizon. Correspond au comblement supérieur du caniveau 3003.

A 3003

Caniveau de bord de rue limité à l'est par le stylobate A 3004 ; limite ouest non atteinte.

Densité assez importante de clous en fer contre le stylobate : témoin d'un aménagement en bois / coffrage ?

Non rattaché à un horizon.

A 3004

Maçonnerie ; construction assez hétérogène avec présence de remplois (notamment un fragment de moulure en calcaire), moellons liés à un mortier jaune friable. Largeur : 0,64 m en moyenne.

Présence sur A 3004 d'un gros « dé » / base de colonne parallélépipédique en grès de fortes dimensions (probablement un remploi). Longueur : 1 m x Largeur : 0,65 m x hauteur : 0,50 m.

Non rattaché à un horizon. Stylobate / portique de bord de rue.

A 3005

Comblé par : A 3006

Fossé linéaire qui coupe les remblais du trottoir (notamment A 3007) puis le stylobate A 3004 avant de se jeter dans A 3003. Largeur : 0,50 m x hauteur : 0,20 m. Oblique par rapport à la trame antique (pour permettre évacuation liquides / pente). .

Non rattaché à un horizon. Système de drainage.

A 3006

Comblement : A 3005

Limon sableux brun foncé analogue à A 3002.

A 3007

Argilo-limoneux brun clair à verdâtre + modules mortier + fragments TCA très compacts.

Non rattaché à un horizon. Trottoir de bord de voie.

Sondage 4

A 4000

Décapage mécanique.

A 4001

Nettoyage manuel.

A 4002

Sous : A 4035 ; contre : A 4036

Argilo-sableux brun clair avec éléments de démolition antique (TCA, mortier détritique) assez compact. Horizon 2 ? Couche riche en éléments de démolition dont le toit correspond au niveau d'arasement de A 4036 : lié à l'arasement et au nivellement des constructions de l'horizon 1 ? Toutefois lien peu net avec les différents comblements de A 4028.

A 4003

Sur : A 4002, A 4036 ; contre : A 4035.

Niveau charbonneux avec ossements brûlés assez nombreux, fragments de TCA et placage de roches décoratives. Epaisseur : 0,40 m.

Horizon 3. Lié au fonctionnement du *praefurnium* de l'hypocauste / A 4037 ?

A 4004

Sur : A 4026 ; coupé par : A 4024, A 4030

Horizon 3. Couche d'occupation lié au sol en terre battue A 4026. Tessons céramiques posés à plat dans couche cendreuse.

A 4005

Sur : A 4027 ; sous : A 4061 (« terres noires »)

Couche meuble, composée de gros fragments de *tegulae*, de gros fragments de brique épaisse (dalles *suspensura* ?) montrant des traces de chauffe, de quelques blocs et fragments d'enduits peints, de très nombreuses tesselles et fragments de placages de roches décoratives, dans une matrice meuble et sableuse, jaune, riche en matière détritique. Epaisseur : 0,65 m.

Horizon 3 (fin). Démolition qui paraît en place de la pièce chauffée par hypocauste / A 2037 ; ne semble pas remaniée par les récupérateurs de l'horizon 4.

A 4006

Comblement : A 4007

Argilo-limoneux brun foncé.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 4007

Comblé par : A 4006

Tranchée de récupération de : A 4042. Largeur : 0,75 m

Horizon 4 ou postérieur ?

A 4008

Comblé par : A 4009

Vaste fosse / perturbation post-antique, probablement du XIX^e ou première moitié du XX^e s.

A 4009

Comblement : A 4008

Argilo-limoneux brun clair avec nombreux fragments TCA, mobilier céramique assez nombreux, petits blocs.

A 4010

Comblé par : A 4011

Caniveau de bord de rue, « dernier » état. Largeur à l'ouverture : environ 4 m.

Pas appréhendé en détail.

Non rattaché à un horizon.

A 4011

Comblement : A 4010

Très homogène, argilo-limoneux brun foncé, peu d'artéfacts.

Non rattaché à un horizon.

A 4012

Sous : « Terres noires » : coupé par A 4043 / A 4044 (drain ?)

Dernier niveau de circulation (conservé) du trottoir de bord de rue ; présence de plusieurs chapes successives d'argile jaune plastique et de mortier maigre jaunâtre, couches desquamées en partie. Impacts thermiques ponctuels, épars, non aménagés. Largeur : 3,50 m

On note l'absence de couche d'occupation, apparaît directement sous les « terres noires ».

Non rattaché à un horizon.

A 4013

Comblé par : A 4014

Tranchée de récupération du mur de façade d'îlot. Largeur : environ 1 m.

A 4014

Comblement : A 4013

Argilo-limoneux brun foncé + mortier détritique.

Non rattaché à un horizon.

A 4015

Coupé par : A 4017, A 4020 ; sous : A 4061 (« terres noires »)

Très solide massif de fondation composé de blocs de granite non taillés, parfois disposés de chant (mais pas systématiquement) liés par un mortier tenace, sableux, jaune (blocs de 10 à 12 cm de côté).

Fonction initiale inconnue compte tenu de la troncature des niveaux supérieurs, massif très solide pour accueillir un simple sol. Fondation d'un aménagement type entrée monumentale dans l'îlot ?

Remarque : massif au même niveau que le trottoir A 4012.

Non rattaché à un horizon.

A 4016

Sur : A 4015

Languette linéaire en plan de terre argilo-limoneuse brun foncé, largeur : 0,45 m env.

Non fouillé, il semble toutefois s'agir plus d'un « piégeage » de « terres noires » à l'emplacement d'une dépression linéaire d'environ 8 cm de profondeur (solin ?) que du comblement d'une tranchée ou d'un fossé.

Non rattaché à un horizon.

A 4017

Comblé par : A 4018

Perturbation recoupant A 4016, en partie reconnue en plan.

Limite linéaire d'axe approximativement nord-sud.

Non rattaché à un horizon.

A 4018

Comblement : A 4017

Argilo-limoneux brun foncé assez pauvre en mobilier (quelques fragments de TCA + petits cailloux).

Non rattaché à un horizon.

A 4019

Sur : A 4050 ; sur : A 4047 ; coupé par : A 4045

Horizon 3. Sol de circulation en argile compactée.

A 4020

Comblé par : A 4021

Récupération de mur séparant A 4045 (massif de fondation longeant le trottoir) et les pièces froides (sols A 4026 ; A 4019). Largeur : environ 1 m.

Remarque : différence de niveau de circulation d'au moins 0,60 m entre massif A 4015 (point haut) et sol A 4019 (point bas), de part et d'autre de A 4020.

Non rattaché à un horizon.

A 4021

Comblement : A 4020

Absolument identique à A 4018. Argilo-limoneux brun foncé assez pauvre en mobilier (quelques fragments de TCA + petits cailloux).

Non rattaché à un horizon.

A 4022

Comblé par : A 4023

Récupération mur séparant A 4019 et A 4026. Largeur : 0,75 m.

Remarque : différence de niveau de circulation de 0,40 m entre A 4019 (pont haut) et A 4026 (point bas) de part et d'autre de A 4022.

Non rattaché à un horizon.

A 4023

Comblement de : A 4022 ; analogue à A 4018 / A 4021.

A 4024

Comblé par : A 4025.

Tranchée de récupération de la maçonnerie correspondant à A 4048. Largeur inconnue car relation peu claire avec 4028. Seule la limite sud-est avec les sols A 4026 et A 4019 a été perçue.

A 4025

Comblement de : A 4024

Couche très riche en blocs et en gros fragments de mortier détritique dans matrice sableuse jaunâtre + un gros fragment de béton de sol en béton de tuileau.

A 4026

Sous : A 4004

Sol en terre battue (chape d'argile plastique, noircie par la couche de cendre qui la recouvre).

Horizon 3.

A 4027

Comblement de : A 4030 ? Relation peu claire avec : A 4002

Matrice sableuse jaunâtre, quelques blocs et fragments de TCA.

Observée en plan, semble couvrir en partie A 4048. L'exiguïté du sondage ne permet pas de trancher.

Horizon 4.

A 4028

Comblé par : A 4029

Horizon 4. Vaste perturbation liée au démantèlement de l'état 3.

A 4029

US attribuée globalement au remplissage de : A 4028.

Remplissage stratifié, alternance de nombreux niveaux argilo-limoneux brun foncé et de couches sableuses jaunâtres.

Abondance d'éléments de démolition (TCA, mortier, fragments de roches décoratives de petites dimensions).

A 4030

Comblé par : A 4031

Vaste perturbation analogue à A 4028, équivalence ?

A 4031

US attribuée globalement au remplissage de : A 4030.

A 4032

Sur : A 4003

Remblai riche en gros fragments de TCA et en blocs dans matrice sableuse jaune, meuble.

Absence de fragments roches décoratives contrairement à A 4005. Ep. : 0,20 m.

Horizon 3 (fin). Démolition en place ou nivellement avec éléments de démolition du bâtiment rejetés dans un espace excavé.

A 4033

Remblai analogue à 4032.

Horizon 3 (fin). Démolition en place (?) d'une pièce chaude jouxtant l'hypocauste / A 4037 : chauffage à partir de la même pièce de chauffe ?

A 4034

Mur séparant les pièces accueillant A 4033 et A 4037. Au sud-ouest, les matériaux de construction sont récupérés (pas d'US attribuée) et on note que cette récupération est soignée puisque l'enduit de la paroi nord-ouest est encore partiellement conservé en élévation sur quelques centimètres. Au nord-est, on note la présence d'au moins une assise de réglage en briques rectangulaires puis une assise avec moellons en granite, liant : mortier jaune tenace avec inclusions de fragments de tuileau. Au nord-ouest uniquement (côté hypocauste), enduit sableux jaune très solide.

Interruption entre A 4034 et A 4035 : entrée chaleur depuis *praefurnium* ? (Interruption large d'environ 1,20 m à mettre en regard avec la présence de briques rectangulaires sur A 4037).

Horizon 3.

A 4035

Prolongement de A 4034. Interruption entre A 4034 et A 4035 : entrée chaleur depuis *praefurnium* ? (Interruption large d'environ 1,20 m à mettre en regard avec la présence de briques rectangulaires sur A 4037).

Une coupe a permis d'observer son mode de construction.

Les fondations sont installées dans A 4002, couche meuble composée d'éléments de démolition, elles ont pu être observées sur toute leur hauteur. Fondation débordante, largeur : environ 1 m x hauteur : 0,40 m. Deux (ou trois) assises de briques en partie inférieure (qui paraissent limitées à l'extrémité nord de l'ouvrage) puis massif composé de gros blocs de granite bruts liés à un mortier jaune sableux très tenace.

Ressaut d'une vingtaine de centimètres au niveau du passage à l'élévation.

Élévation conservée sur 0,60 m de hauteur, large de 0,60 m. Parements constitués de blocs de granite rectangulaires de 15 à 25 cm de long x 7 cm de hauteur. Absence d'enduit au sud-est (côté salle de chauffe) : la couche charbonneuse A 4003 vient directement au contact du parement. Enduit au nord-ouest, côté hypocauste.

Horizon 3.

A 4036

Scellée par : A 4004

Parement composé de fragments de mortier de tuileau liés à un mortier jaune.

Horizon 1 ? Maçonnerie arasée jusqu'aux fondations lors de l'horizon 2 ?

A 4037

Sous : A 4005, A 4043 ; contre : A 4034, A 4035.

Sol de béton soigneusement réalisé ; mortier jaunâtre. Pilettes en partie en place (sept emplacements et un négatif observés). La pilette la mieux conservée possède quatre éléments superposés. Couche cendreuse d'environ 1 cm d'épaisseur couvrant la quasi intégralité du sol bétonné mis au jour.

Aménagement composé de briques rectangulaires superposées et liées au mortier de tuileau : correspond à l'entrée de chaleur depuis le *praefurnium* d'une cinquantaine de centimètres de largeur.

Présence d'un aménagement maçonné carré A 4043 à l'angle sud de la pièce (0,75 x 0,75 m).

Horizon 3 (début). Area de la chambre de chaleur de la pièce xxx.

A 4038

Comblé par : A 4039

Récupération du mur sud-ouest de l'hypocauste A 4037 ; largeur = 1,50 m.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 4039

Comblement : A 4038

Argilo-limoneux brun foncé, meuble avec présence de gros fragments de bétons de sol, dont un béton avec inclusion de tesselles.

Horizon 4 ou postérieur ?

A 4040

Remblai analogue à 4033 non dégagé en plan (fin du nettoyage).

Horizon 3 (fin). Démolition en place (?) d'une pièce jouxtant l'hypocauste / A 4037.

A 4041

Coupé par : A 4028 ? ; sous : A 4061 (« terres noires »)

Lambeau de maçonnerie apparaissant en coupe, conservé en élévation.

Construction hétérogène, trois assises observées (granite) avec mortier jaune très tenace.

Non rattaché à un horizon.

A 4042

Contre : A 4034

Lambeau de maçonnerie en place, fortement tronqué par A 4007. Larg. : 0,65 m.

Maçonnerie composée de blocs de granite dans mortier sableux jaunâtre. Enduit de tuileau de 4 cm d'épaisseur à l'angle des murs A 4042 et A 4034 avec conduit de chaleur.

Horizon 3. Témoigne de la présence d'une pièce chaude.

A 4043

Sur : A 4037

Aménagement carré (0,75 m x 0,75 m) à l'angle de l'hypocauste A 4037. Trois assises de briques conservées liées à un mortier jaune sableux tenace, puis négatif d'une 4^{ème} assise (arrachement).

Horizon 3.

A 4044

Comblé par : A 4049

Drain installé dans trottoir de bord de rue, recoupant A 4012.

Largeur = 0,90 m

Non rattaché à un horizon.

A 4045

Comblé par : A 4046.

Fosse ovoïde recoupant le sol A 4019.

Non rattaché à un horizon.

A 4046

Comblement : A 4045

Éléments de démolition (TCA, mortier détritique) dans matrice sableuse beige.

Non rattaché à un horizon.

A 4047

Remblai d'installation du sol A 4019 : blocs, fragments de TCA, fragments enduits peints dans matrice sableuse jaune.

Horizon 2 ?

A 4048

Angle de maçonnerie récupérée par A 4024 jusqu'aux fondations.

Les fondations sont composées de blocs de granite et de TCA dans un mortier sableux jaune très tenace ; largeur : 0,50 m.

Horizon 3 ? Fonctionne avec : A 4035 ?

A 4049

Comblement de : A 4044.

Limon beige foncé à verdâtre.

Non rattaché à un horizon.

A 4050

Sur : A 4019

Niveau de démolition (?) avec fragments de TCA, blocs, tesselles de mosaïque + fragment de béton de tuileau.

Horizon 3 (fin) ?

A 4051

US « fictive » correspondant au dernier niveau de circulation du decumanus secondaire. Non nettoyé par manque de temps.

Partie centrale de la chaussée : gros galets dans limon sableux ; bord septentrional : épandages de petits fragments de calcaire : indice de la présence d'un atelier de débitage / chauffournier ?

A 4052

Creuse : substrat ; comblé par : A 4053

Surcreusement caniveau de bord de rue, état « primitif »

Non rattaché à un horizon.

A 4053

Comblement : A 4052

Limon gris charbonneux.

Non rattaché à un horizon.

A 4054

Creuse : substrat ; comblé par : A 4055

Surcreusement caniveau.

Non rattaché à un horizon.

A 4055

Comblement : A 4054

Limon gris, quelques blocs et fragments de TCA.

Non rattaché à un horizon.

A 4056

Comblement : A 4059

Succession de couches sableuses et de limons gris

Non rattaché à un horizon.

A 4057

Comblement : A 4064

Argilo-limoneux brun clair assez compact avec nombreux éléments de démolition (*imbrex*, fragments TCA) : démolition qui a « coulé » dans l'espace creux formé par le caniveau.

Non rattaché à un horizon.

A 4058

Comblé par : A 4011

Surcreusement caniveau.

Non rattaché à un horizon.

A 4059

Comblé par : A 4056.

Surcreusement caniveau.

Non rattaché à un horizon.

A 4060

Sous : niveau actuel de circulation du parking dit de l'Hexagone

Niveaux remaniés au XX^e siècle ; préparation parking + enrobé.

A 4061

Sous : A 4060

«Terres noires», très peu d'artéfacts.

A 4062

Coupé par : A 4028

Argile jaune plastique stérile, lambeau aperçu en coupe.

Substrat ?

A 4063

Sur : A 4002 ; sous : A 4003

Argilo-limoneux brun foncé, quelques charbons de bois, nombreux et très gros fragments de roches décoratives.

Horizon 2 / 3

A 4064

Comblé par : A 4057

Surcreusement caniveau.

Non rattaché à un horizon.

Récapitulatif Murs et Structures

Les maçonneries

M1

US concernées : A 1038, A 1039, A 1041

M2

US concernées : A 1053, A 1054

M3

US concernées : A 1023

M4

US concernées : A 1022

M5

US concernées : A 1025

M6

US concernées : A 2101, A 2102

M7

US concernées : A 2079, A 2078

M8

US concernées : A 2005

M9

US concernées : A 2087, A 2088

M10

US concernées : A 2087, A 2088

M11

US concernées : A 3004

M12

US concernées : A 4034

M13

US concernées : A 4035

M14

US concernées : A 4042, A 4006, A 4007

M15

US concernées : A 4038, A 4039

M16

US concernées : A 4048, A 4024, A 4025

M17

US concernées : A 4046

M18

US concernées : A 4041

M19

US concernées : A 4042, A 4023

M20

US concernées : A 4020, A 4021

M21

US concernées : A 4013, A 4014

Les structures**St. 1**

US concernées : A 1036, A 1037, A 1069, A 1070, A 1071, A 1073, A 1074

St. 2

US concernées : A 2120, A 2109, A 2093

St. 3

US concernées : A 2018, A 2040, A 2110, A 2111, A 2017

Annexe n° 2 : Inventaire du mobilier et de la documentation

Inventaire céramique / vaisselle

C 71014-2010/126-01

AE 209, ville d'Autun

HS. Lot vaisselle céramique. 552 g

C 71014-2010/126-02

AE 209, ville d'Autun

A 1001. Lot vaisselle céramique. 107 g

C 71014-2010/126-03

AE 209, ville d'Autun

A 1002. Lot vaisselle céramique. 172 g

C 71014-2010/126-04

AE 209, ville d'Autun

A 1006. Lot vaisselle céramique. 4 g

C 71014-2010/126-05

AE 209, ville d'Autun

A 1007. Lot vaisselle céramique. 35 g

C 71014-2010/126-06

AE 209, ville d'Autun

A 1008. Lot vaisselle céramique. 245 g

C 71014-2010/126-07

AE 209, ville d'Autun

A 1071. Lot vaisselle céramique. 28 g

C 71014-2010/126-08

AE 209, ville d'Autun

A 1036. Lot vaisselle céramique. 20 g

C 71014-2010/126-09

AE 209, ville d'Autun

A 2000. Lot amphore. 3,4 kg.

C 71014-2010/126-10

AE 209, ville d'Autun

A 2000. Lot vaisselle céramique, autre que amphore. 1,930 kg.

C 71014-2010/126-11

AE 209, ville d'Autun

A 2001. Lot vaisselle céramique. 3,4 kg.

C 71014-2010/126-12

AE 209, ville d'Autun

A 2001. Lot vaisselle céramique. 1,414 kg.

C 71014-2010/126-13

AE 209, ville d'Autun

A 2004. Lot vaisselle céramique. 40 g

C 71014-2010/126-14

AE 209, ville d'Autun

A 2007. Lot vaisselle céramique. 133 g

C 71014-2010/126-15

AE 209, ville d'Autun

A 2009. Lot vaisselle céramique. 495 g

C 71014-2010/126-16

AE 209, ville d'Autun

A 2012. Lot vaisselle céramique. 146 g

C 71014-2010/126-16

AE 209, ville d'Autun

A 2012. Lot vaisselle céramique. 146 g

C 71014-2010/126-17

AE 209, ville d'Autun

A 2021. Lot vaisselle céramique. 83 g

C 71014-2010/126-18
AE 209, ville d'Autun
A 2018. Lot vaisselle céramique. 32 g

C 71014-2010/126-19
AE 209, ville d'Autun
A 2056. Lot vaisselle céramique. 55 g

C 71014-2010/126-20
AE 209, ville d'Autun
A 2057. Lot vaisselle céramique. 393 g

C 71014-2010/126-21
AE 209, ville d'Autun
A 2070. Lot vaisselle céramique. 1,343 kg

C 71014-2010/126-22
AE 209, ville d'Autun
A 2071. Lot vaisselle céramique. 1,1 kg

C 71014-2010/126-23
AE 209, ville d'Autun
A 2076. Lot vaisselle céramique. 21 g

C 71014-2010/126-24
AE 209, ville d'Autun
A 2092. Lot vaisselle céramique. 502 g

C 71014-2010/126-25
AE 209, ville d'Autun
A 2094. Lot vaisselle céramique. 388 g

C 71014-2010/126-26
AE 209, ville d'Autun
A 2105. Lot vaisselle céramique. 61 g

C 71014-2010/126-27
AE 209, ville d'Autun
A 2109. Lot vaisselle céramique. 16 g

C 71014-2010/126-28
AE 209, ville d'Autun
A 3000. Lot vaisselle céramique. 659 g

C 71014-2010/126-29
AE 207, 206p, 209 ville d'Autun
A 3002. Lot vaisselle céramique. 1,239 kg

C 71014-2010/126-30
AE 209, ville d'Autun
A 4000. Lot vaisselle céramique. 472 g

C 71014-2010/126-31
AE 207, ville d'Autun
A 4001. Lot vaisselle céramique. 2,862 kg

C 71014-2010/126-32
AE 207, ville d'Autun
A 4002. Lot vaisselle céramique. 207 g

C 71014-2010/126-33
AE 207, ville d'Autun
A 4003. Lot vaisselle céramique. 300 g

C 71014-2010/126-34
AE 207, ville d'Autun
A 4004. Lot vaisselle céramique. 155 g

C 71014-2010/126-35
AE 207, ville d'Autun
A 4005. Lot vaisselle céramique. 1,524 kg

C 71014-2010/126-36
AE 207, ville d'Autun
A 4009. Lot vaisselle céramique. 132 g

C 71014-2010/126-37
 AE 207, ville d'Autun
 A 4050. Lot vaisselle céramique. 58 g

C 71014-2010/126-38
 AE 207, ville d'Autun
 A 4055. Lot vaisselle céramique. 371 g

C 71014-2010/126-39
 AE 209, ville d'Autun
 A 1000. Lot TCA. 4,8 kg (3 sacs)

C 71014-2010/126-40
 AE 209, ville d'Autun
 A 1001. Lot TCA. 440 g

C 71014-2010/126-41
 AE 209, ville d'Autun
 A 1002. Lot TCA. 1,986 kg

C 71014-2010/126-42
 AE 209, ville d'Autun
 A 1005. Lot TCA. 6,7 kg (2 sacs)

C 71014-2010/126-43
 AE 209, ville d'Autun
 A 1008. Lot TCA. 986 g

C 71014-2010/126-44
 AE 209, ville d'Autun
 A 1016. Lot TCA. 4,154 kg (2 sacs)

C 71014-2010/126-45
 AE 209, ville d'Autun
 A 1064. Lot TCA. 668 g

C 71014-2010/126-46
 AE 209, ville d'Autun
 A 2000. Lot TCA. 1,077 kg

C 71014-2010/126-47
 AE 209, ville d'Autun
 A 2001. Lot TCA. 2,8 kg

C 71014-2010/126-48
 AE 209, ville d'Autun
 A 2057. Lot TCA. 349 g

C 71014-2010/126-49
 AE 209, ville d'Autun
 A 2108. Lot TCA. 728 g

C 71014-2010/126-50
 AE 209, ville d'Autun
 A 3002. Lot TCA. 448 g

C 71014-2010/126-51
 AE 207, ville d'Autun
 A 4001. Lot TCA. 1,057 kg

C 71014-2010/126-52
 AE 207, ville d'Autun
 A 4005. Lot TCA. 281 g

Inventaire objet composite / enduit peint

CP 71014-2010/126-1
 A 1002. Lot enduits peints.
 AE 209, ville d'Autun
 1 fragment de stuc (?), 1 fragment d'enduit monochrome bleu.

CP 71014-2010/126-2
 A 1005. Lot enduits peints.
 AE 209, ville d'Autun
 1 fragment d'enduit monochrome blanc, 1 fragment de stuc (décor de moulures).

CP 71014-2010/126-3
A 1008. Lot enduits peints.
AE 209, ville d'Autun
1 fragment enduit de tuileau lissé.

CP 71014-2010/126-4
A 2000. Lot enduits peints
AE 209, ville d'Autun
10 fragments d'enduits monochromes blancs d'assez grande taille, dont un gros fragment d'une vingtaine de centimètres.

CP 71014-2010/126-5
A 2001. Lot enduits peints
AE 209, ville d'Autun
8 fragments d'enduits monochromes blancs d'assez grande taille.

CP 71014-2010/126-6
A 2021. Lot enduits peints
AE 209, ville d'Autun
12 fragments d'enduits monochromes blancs, 1 fragment d'enduit monochrome rouge

CP 71014-2010/126-7
A 2105. Lot enduits peints
AE 209, ville d'Autun
66 fragments d'enduits monochromes blancs dont deux amorces d'angle et quelques gros fragments supérieurs à 15 cm ; 1 enduit monochrome rouge ; 1 enduit vert + bande noire

CP 71014-2010/126-8
A 2108. Lot enduits peints
AE 209, ville d'Autun
21 fragments d'enduits monochromes blancs dont une amorce d'angle et un décor de « stries » parallèles (graffiti ?).

CP 71014-2010/126-9
A 4000. Lot enduits peints
AE 207, ville d'Autun
3 fragments d'enduits monochromes blancs très lisses et d'excellente qualité

CP 71014-2010/126-10
A 4005. Lot enduits peints
AE 207, ville d'Autun
14 fragments d'enduits monochromes blancs ; 7 fragments d'enduits monochromes rouges (1 fragment légèrement convexe + 2 fragments biseautés d'ouvertures) ; 1 fragment de stuc (moulure).

Inventaire objet composite / petit mobilier
--

CP 71014-2010/126-11
AE 209, ville d'Autun
A 2056. Epingle en os, placage en or (feuille d'or).

Inventaire lithique / roches décoratives

L 71014-2010/126-1
AE 209, ville d'Autun
A 1000. Lot roches décoratives 11,693 kg (5 sacs)

L 71014-2010/126-2
AE 209, ville d'Autun
A 1001. Lot roches décoratives 1,717 kg

L 71014-2010/126-3
AE 209, ville d'Autun
A 1002. Lot roches décoratives 2,139 kg

L 71014-2010/126-4
AE 209, ville d'Autun
A 1004. Lot roches décoratives 166 g

L 71014-2010/126-5
AE 209, ville d'Autun
A 1005. Lot roches décoratives 1,647 kg

L 71014-2010/126-6
AE 209, ville d'Autun
A 1008. Lot roches décoratives 492 g

L 71014-2010/126-7
AE 209, ville d'Autun
A 1016. Lot roches décoratives 689 g

L 71014-2010/126-8
AE 209, ville d'Autun
A 1039. Lot roches décoratives 12 g

L 71014-2010/126-9
AE 209, ville d'Autun
A 1064. Lot roches décoratives 246 g

L 71014-2010/126-10
AE 209, ville d'Autun
HS. Lot roches décoratives 922 g

L 71014-2010/126-11
AE 209, ville d'Autun
A 2000. Lot roches décoratives 28,670 kg (3 cartons)

L 71014-2010/126-12
AE 209, ville d'Autun
A 2001. Lot roches décoratives 7,227 kg (1 carton)

L 71014-2010/126-13
AE 209, ville d'Autun
A 2004. Lot roches décoratives 1,678 kg

L 71014-2010/126-14
AE 209, ville d'Autun
A 2008/2009. Lot roches décoratives 47 g

L 71014-2010/126-15
AE 209, ville d'Autun
A 2050. Lot roches décoratives 12 g

L 71014-2010/126-16
AE 209, ville d'Autun
A 2057. Lot roches décoratives 3,494 kg

L 71014-2010/126-17
AE 209, ville d'Autun
A 2071. Lot roches décoratives

L 71014-2010/126-18
AE 209, ville d'Autun
A 2119. Lot roches décoratives 259 g

L 71014-2010/126-19
AE 209, ville d'Autun
A 2021. Lot roches décoratives 2,9 kg

L 71014-2010/126-20
AE 209, ville d'Autun
A 2105. Lot roches décoratives 4,2 kg

L 71014-2010/126-21
AE 209, ville d'Autun
A 3000. Lot roches décoratives 574 kg

L 71014-2010/126-22
AE 209, ville d'Autun
A 3002. Lot roches décoratives 2,533 kg

L 71014-2010/126-23
AE 209, ville d'Autun
A 3004. Lot roches décoratives 324 g

L 71014-2010/126-24
AE 207, ville d'Autun
A 4005. Lot roches décoratives 59,984 kg (6 cartons)

L 71014-2010/126-25
AE 207, ville d'Autun
A 4000. Lot roches décoratives 377 g

L 71014-2010/126-26
 AE 207, ville d'Autun
 A 4001. Lot roches décoratives 1,283 kg

L 71014-2010/126-27
 AE 207, ville d'Autun
 A 4002. Lot roches décoratives 161 g

L 71014-2010/126-28
 AE 207, ville d'Autun
 A 4003. Lot roches décoratives 27 g

L 71014-2010/126-29
 AE 207, ville d'Autun
 A 4027. Lot roches décoratives 513 g

L 71014-2010/126-30
 AE 207, ville d'Autun
 A 4063. Lot roches décoratives 3,5 kg

Inventaire lithique / petit mobilier

L 71014-2010/126-31
 AE 207, ville d'Autun
 A 4001 (nettoyage A 4012). Intaille. 0,3 g.

Inventaire métal / petit mobilier
--

M 71014-2010/126-01
 AE 209, ville d'Autun
 A 1000. Plomb. Petit lot de 4 fragments de tôle de plomb avec traces de découpe. Ep. : 5 à 6 mm. Chutes liées à la récupération de tuyau(x) en plomb antique(s) ?

M 71014-2010/126-02
 AE 209, ville d'Autun
 A 1003. Alliage à base de cuivre. Ligule complète (L. : 96 mm) décor de stries irrégulièrement espacées sur la partie supérieure. I^{er} - IV^e s. Labaune 2000, p. 116, type 5.01. 2,1 g.

M 71014-2010/126-03
 AE 209, ville d'Autun
 A 2000. Alliage à base de cuivre. Epingle complète (L. : 73 mm env.) à tête massive bouletée. Type Riha 16, se rencontre du I^{er} au IV^e s. voire au-delà, très fortement représentée à partir de la fin du II^e s. 0,9 g.

M 71014-2010/126-04
 AE 209, ville d'Autun
 A 2071. Alliage à base de cuivre. Pontet de fourreau de *spatha*, fragmentaire. III^e s. 7,4 g.

M 71014-2010/126-05
 AE 209, ville d'Autun
 A 2071. Alliage à base de cuivre. Élément indéterminé en tôle peut-être post-antique, forme circulaire avec trou central. 13 g.

M 71014-2010/126-06
 AE 209, ville d'Autun
 A 2105. Alliage à base de cuivre. Clou de rivet. 0,5 g

M 71014-2010/126-07
 AE 207, ville d'Autun
 A 4000. Alliage à base de cuivre. Bague en fil de bronze ? 1,2 g

M 71014-2010/126-08
 AE 207, ville d'Autun
 A 4001. Alliage à base de cuivre. Aiguille à coudre, complète. 1,2 g

M 71014-2010/126-09
 AE 207, ville d'Autun
 A 4001. Alliage à base de cuivre. Rivet, diam. 8 mm. 0,5 g

M 71014-2010/126-10
 AE 207, ville d'Autun
 A 4001. Alliage à base de cuivre. Epingle à tête enroulée, post-antique.

M 71014-2010/126-11
 AE 207, ville d'Autun
 A 4001. Plomb. Forme discoïdale : poids ? 67 g

M 71014-2010/126-12

AE 209, ville d'Autun

A 1000. Fer. Frette, diam. : 12 cm ; larg. : 6,5 cm. 1167 g (terre comprise).

M 71014-2010/126-13

AE 209, ville d'Autun

A 1002. Fer. Eléments indéterminés. 26 g

M 71014-2010/126-14

AE 209, ville d'Autun

A 1005. Fer. Eléments indéterminés. 56 g

M 71014-2010/126-15

AE 209, ville d'Autun

A 1007. Fer. Clou. 7 g

M 71014-2010/126-16

AE 209, ville d'Autun

A 2000. Fer. Lot de quincaillerie et objets indéterminés dont crampons en forme de « T ». 7 g

M 71014-2010/126-17

AE 209, ville d'Autun

A 2001. Fer. Lot de quincaillerie et tôles indéterminées. 548 g.

M 71014-2010/126-18

AE 209, ville d'Autun

A 2056. Plomb. Tôle indéterminée. 28 g

M 71014-2010/126-19

AE 209, ville d'Autun

A 3002. Fer. Lot objets indéterminés. 141 g.

M 71014-2010/126-20

AE 209, ville d'Autun

A 4001. Fer. Lot objets indéterminés. 141 g.

Lot de quincaillerie et objets indéterminés dont crampons en forme de « T ». 360 g.

M 71014-2010/126-21

AE 209, ville d'Autun

A 1000. Alliage cuivreux. Monnaie. 1,5 g.

AE 4 (bronze) de Magnus Maximus,

M 71014-2010/126-22

AE 209, ville d'Autun

A 1000. Alliage cuivreux. Monnaie. 1,2 g.

AE *semi nummus* (bronze) commémorative (série urbaine)

M 71014-2010/126-23

AE 209, ville d'Autun

A 1002. Alliage cuivreux. Monnaie. 1,2 g.

AE *nummus* réduit (cuivre) de Constans

M 71014-2010/126-24

AE 209, ville d'Autun

A 1003. Alliage cuivreux. Monnaie. 1,7 g.

AE *numus* réduit (cuivre) constantinien

M 71014-2010/126-25

A 1005. Alliage cuivreux. Monnaie. 0,7 g.

AE *radiantes* (bronze) imitation de Tetricus Ier

M 71014-2010/126-26

AE 209, ville d'Autun

A 1006. Alliage cuivreux. Monnaie. 0,7 g.

AE *radiantes* (bronze) imitation de Tetricus Ier

M 71014-2010/126-27

AE 209, ville d'Autun

A 1036. Alliage cuivreux. Monnaie. 1 g.

AE *nummus* réduit (bronze) de Constans (imitation)

M 71014-2010/126-28

AE 209, ville d'Autun

A 2000. Alliage cuivreux. Monnaie. 1,4 g.

AE *radiantes* (bronze) imitation au nom de Tetricus Ier

M 71014-2010/126-29

AE 209, ville d'Autun

A 2001. Alliage cuivreux. Monnaie. 1,5 g.

AE *nummus* réduit (cuivre) indéterminé.

M 71014-2010/126-30

AE 209, ville d'Autun

A 2057. Alliage cuivreux. Monnaie. 8,7 g.

AE $\frac{1}{2}$ dupondius (orichalque) de d'Octave et César divinisé

M 71014-2010/126-31

AE 209, ville d'Autun

A 2071. Alliage cuivreux. Monnaie. 1,2 g.

AE *radientes* imitation au nom de Tetricus Ier

M 71014-2010/126-32

AE 209, ville d'Autun

A 2105. Alliage cuivreux. Monnaie. 0,7 g.

AE *nummus* réduit (cuivre) imitation constantinienne

M 71014-2010/126-33

AE 207, ville d'Autun

A 4002. Alliage cuivreux. Monnaie. 1,1 g.

AE *nummus* réduit (cuivre) commémoratif

M 71014-2010/126-34

AE 207, ville d'Autun

A 4005. Plomb. Monnaie. 1,1 g.

Pb *radientes* (plomb) imitation

M 71014-2010/126-35

AE 207, ville d'Autun

A 4005. Plomb. Monnaie. 0,6 g.

Pb *radientes* (plomb) imitation

M 71014-2010/126-36

AE 207, ville d'Autun

A 4002. Alliage cuivreux. Monnaie. 2,3 g.

AE indéterminé, monnaie ?

Inventaire organique / petit mobilier

OR 71014-2010/126-01

AE 207, ville d'Autun

HS. Os. Fragment tige épingle. Type ind. 3,2 g.

OR 71014-2010/126-02

AE 209, ville d'Autun

A 1000. Os. Fragment tige épingle. Type ind. 2,5 g.

OR 71014-2010/126-03

AE 209, ville d'Autun

A 2001. Os. Élément indéterminé : pendentif ? Parallèle interprété de cette manière découvert à Augst dans des contextes stratigraphiques de l'Antiquité tardive (Deschler-Erb 1998, n° 3992). 3,3 g.

OR 71014-2010/126-04

AE 209, ville d'Autun

A 2105. Os. Epingle de type Riha 20 variante 3. A Augst on rencontre significativement ce type à partir de la fin du II^e et du début du III^e s., en grand nombre au cours du IV^e et notamment durant la seconde moitié de ce siècle, et ce jusqu'au début du V^e s. (Riha 1990).

Inventaire ossements

OS 71014-2010/126-01

AE 209, ville d'Autun

A 1000. Epiphyse sciée. Boucherie / artisanat. 147 g.

OS 71014-2010/126-02

AE 209, ville d'Autun

A 1005. Lot faune. 31 g.

OS 71014-2010/126-03

AE 209, ville d'Autun

A 1007. Lot faune. 12 g.

OS 71014-2010/126-04
AE 209, ville d'Autun
A 2000. Lot faune dont coquillage. 12 g.

OS 71014-2010/126-05
AE 209, ville d'Autun
A 2001. Lot faune. 314 g.

OS 71014-2010/126-06
AE 209, ville d'Autun
A 2056. Lot faune. 7 g.

OS 71014-2010/126-07
AE 209, ville d'Autun
A 2071. Lot faune. 12 g.

OS 71014-2010/126-08
AE 209, ville d'Autun
A 2108. Lot faune. 12 g.

OS 71014-2010/126-09
AE 209, ville d'Autun
A 3002. Lot faune. 56 g.

OS 71014-2010/126-10
AE 207, ville d'Autun
A 4001. Lot faune + un déchet de rééquilibrage de matrice (artisanat) + un fragment de calotte crânienne (humain). 142 g.

OS 71014-2010/126-11
AE 207, ville d'Autun
A 4002. Lot faune. 106 g.

OS 71014-2010/126-12
AE 207, ville d'Autun
A 4003. Lot faune. 238 g.

Inventaire verre / récipient et verre à verre
--

V 71014-2010/126-01
AE 209, ville d'Autun
A 1004. Panse, bleutée. 5,2 g

V 71014-2010/126-02
AE 209, ville d'Autun
A 1006. Verre à verre verdâtre. 11,9 g.

V 71014-2010/126-03
AE 209, ville d'Autun
A 1071. Verre verdâtre, fin. 2 fragments de panses appartenant certainement au même individu, l'un possède un décor caractéristique des gobelets ou coupes à décor gravés de la seconde moitié du IV^e s. ou du début du V^e s. Foy 2010, p. 412 n° 798. 11,5 g.

V 71014-2010/126-04
AE 209, ville d'Autun
A 2000. Verre à verre (?) incolore. Antique ?

V 71014-2010/126-05
AE 209, ville d'Autun
A 2000. Verre incolore Fragment de liaison col / panse d'un récipient de type ind. 13,5 g.

V 71014-2010/126-06
AE 209, ville d'Autun
A 2000. Verre incolore, épais. Anse d'un récipient de type ind. 23,5 g.

V 71014-2010/126-07
AE 209, ville d'Autun
A 2001. 2 panses ind. 10,6 g

V 71014-2010/126-08
AE 209, ville d'Autun
A 2057. Verre bleuté, panse de bouteille carrée. 10,2 g.

V 71014-2010/126-09
AE 209, ville d'Autun
A 2094. Verre incolore, 1 panse indéterminée. 3,6 g.

V 71014-2010/126-10
 AE 209, ville d'Autun
 A 2056. Verre incolore, 3 panses indéterminées. 7,1 g.

V 71014-2010/126-11
 AE 209, ville d'Autun
 A 2109. Verre bleuté, ind. 4 g

V 71014-2010/126-12
 AE 207, ville d'Autun
 A 4001. Verre à vitre verdâtre. 5 g

V 71014-2010/126-13
 AE 207, ville d'Autun
 A 4005. Verre verdâtre fin ind. 1,5 g

Inventaire verre / petit mobilier
--

V 71014-2010/126-14
 AE 209, ville d'Autun
 A 2057. Jeton en verre bleuté. 2,5 g.

Inventaire clichés numériques

N 71014-2010/126-01 à 02
 A 1044

N 71014-2010/126-03 à 09
 A 2002

N 71014-2010/126-10 à 11
 A 1019

N 71014-2010/126-12 à 16
 A 1022 et pilette (entrée chaleur)

N 71014-2010/126-17 à 21
 A 1042

N 71014-2010/126-22
 A 1044

N 71014-2010/126-23 à 25
 A 1046

N 71014-2010/126-26 à 31
 A 2056

N 71014-2010/126-32 à 34
 A 2068

N 71014-2010/126-35 à 38
 A 2077

N 71014-2010/126-39 42
 A 2089

N 71014-2010/126-43 à 45
 A 2092

N 71014-2010/126-46 à 49
 A 4012

N 71014-2010/126-50 à 57
 A 4015

N 71014-2010/126-58 à 66
 Ambiance

N 71014-2010/126-67 à 78
 Colluvionnement à l'est du *cardo* C8

N 71014-2010/126-79 à 102
 Vues de la coupe de la rue C8

N 71014-2010/126-103 à 118
M1

N 71014-2010/126-119 à 147
M1, détails

N 71014-2010/126-148 à 154
M2

N 71014-2010/126-154 à 164
M3

N 71014-2010/126-165 à 176
M3, détail et élévation

N 71014-2010/126-177 à 179
M3 et A 1042

N 71014-2010/126-180 à 181
M3 et M5

N 71014-2010/126-182 à 195
M5

N 71014-2010/126-196 à 201
M6

N 71014-2010/126-202 à 207
M6 et Structure St. 2

N 71014-2010/126-208 à 218
M7, St. 2

N 71014-2010/126-219 à 226
M13, M17

N 71014-2010/126-227 à 231
M16

N 71014-2010/126-232
M18

N 71014-2010/126-233 à 252
Opus sectile A 2119

N 71014-2010/126-252 à 254
Pièce 4

N 71014-2010/126-254
Vue générale pièce 1

N 71014-2010/126-255 à 264
Pièce 2, tas de marbres

N 71014-2010/126-265 à 291
Pièce 3

N 71014-2010/126-292 à 301
Pièce 7

N 71014-2010/126-302 à 304
Sondage 1, décapage

N 71014-2010/126-305 à 310
Sondage 1, espace extérieur

N 71014-2010/126-311 à 317
Sondage 1, horizon 4

N 71014-2010/126-318 à 321
Sondage 2, gros bloc quadrangulaire

N 71014-2010/126-322 à 328
Sondage 2, horizon 4 (coupe)

N 71014-2010/126-329 à 334
Sondage 4, sondage profond

N 71014-2010/126-335
Structure 3 décapage

N 71014-2010/126-336 à 359
Structure St. 1

N 71014-2010/126-360 à 382
Structure St. 2

N 71014-2010/126-383 à 409
Structure St. 3

N 71014-2010/126-410 à 429
Stylobate M11

N 71014-2010/126-430 à 436
Stylobate M8

N 71014-2010/126-437 à 445
Vue générale du *cardo* C8

N 71014-2010/126-446 à 449
Vue générale partie ouest du sondage 2

N 71014-2010/126-450 à 453
Vue générale sondage 1

N 71014-2010/126-453 à 459
Vue générale sondage 2

N 71014-2010/126-460 à 464
Vue générale sondage 4

Inventaire documentation écrite

E 71014-2010/126-01
Minute 1. Sondage 1, plan

E 71014-2010/126-02
Minute 2. Sondage 1, A 1041 (M1) élévation

E 71014-2010/126-03
Minute 3. Sondage 1, coupes stratigraphiques

E 71014-2010/126-04
Minute 4. Sondage 1, complément minute 3

E 71014-2010/126-05
Minute 5, sondage 1, coupe stratigraphique

E 71014-2010/126-06
Minute 6, sondage 1, complément minute 5

E 71014-2010/126-07
Minute 7, sondage 2, coupe stratigraphique

E 71014-2010/126-08
Minute 8, sondage 2, coupe stratigraphique (suite)

E 71014-2010/126-09
Minute 9, coupe stratigraphique

E 71014-2010/126-10
Minute 10, coupe stratigraphique (suite)

E 71014-2010/126-11
Minute 11, sondage 2, coupe stratigraphique (suite minute 9 et 10)

E 71014-2010/126-12
Minute 12, sondage 2, plan de st. 3

E 71014-2010/126-13

Minute 13, sondage 2, structure St. 2

E 71014-2010/126-14

Minute 14, sondage 2, structure St. 2 (suite)

E 71014-2010/126-15

Minute 15, sondage 2, plan et élévation de A 2078

E 71014-2010/126-16

Minute 16, sondage 2, plan et élévation de A 2078 (suite)

E 71014-2010/126-17

Minute 17, sondage 2, élévation de A 2102

E 71014-2010/126-18

Minute 18, sondage 2, coupe et plan M6 (pièce 2)

E 71014-2010/126-19

Minute 19, sondage 3, plan

E 71014-2010/126-20

Minute 20, sondage 4, coupes stratigraphiques

E 71014-2010/126-21

Minute 21, sondage 4, plan pièce 3

E 71014-2010/126-22

Description des US

3 lots A4 agrafés.

Annexe n° 3 : Listing des points topographiques

7	X	749654.988 m	Y	218904.623 m	Z	319.507 m : limites sondage 4
8	X	749657.967 m	Y	218900.169 m	Z	319.971 m : limites sondage 4
9	X	749662.131 m	Y	218894.721 m	Z	320.424 m : limites sondage 4
10	X	749664.701 m	Y	218890.837 m	Z	320.775 m : limites sondage 4
11	X	749663.587 m	Y	218889.916 m	Z	320.731 m : limites sondage 4
12	X	749667.938 m	Y	218883.371 m	Z	321.125 m : limites sondage 4
13	X	749666.175 m	Y	218882.416 m	Z	321.118 m : limites sondage 4
14	X	749661.936 m	Y	218888.472 m	Z	320.750 m : limites sondage 4
15	X	749660.322 m	Y	218888.121 m	Z	320.832 m : limites sondage 4
16	X	749655.992 m	Y	218894.322 m	Z	320.288 m : limites sondage 4
17	X	749653.559 m	Y	218898.039 m	Z	320.020 m : limites sondage 4
18	X	749646.357 m	Y	218893.549 m	Z	319.907 m : limites sondage 4
19	X	749643.407 m	Y	218891.883 m	Z	319.907 m : limites sondage 4
20	X	749640.130 m	Y	218891.345 m	Z	319.759 m : limites sondage 4
21	X	749638.773 m	Y	218894.755 m	Z	319.479 m : limites sondage 4
22	X	749642.032 m	Y	218897.144 m	Z	319.455 m : limites sondage 4
23	X	749642.652 m	Y	218898.770 m	Z	319.423 m : limites sondage 4
24	X	749647.489 m	Y	218901.590 m	Z	319.481 m : limites sondage 4
25	X	749648.631 m	Y	218900.693 m	Z	319.430 m : limites sondage 4
26	X	749652.671 m	Y	218903.286 m	Z	319.435 m : limites sondage 4
27	X	749644.862 m	Y	218894.832 m	Z	318.175 m : fond de sondage 4
28	X	749643.281 m	Y	218897.425 m	Z	317.885 m : fond de sondage 4
29	X	749645.310 m	Y	218898.796 m	Z	317.702 m : fond de sondage 4
30	X	749648.014 m	Y	218900.242 m	Z	317.716 m : fond de sondage 4
31	X	749648.861 m	Y	218899.034 m	Z	317.721 m : fond de sondage 4
32	X	749652.793 m	Y	218901.289 m	Z	318.065 m : fond de sondage 4
33	X	749654.776 m	Y	218902.421 m	Z	318.087 m : fond de sondage 4
34	X	749655.572 m	Y	218900.883 m	Z	318.192 m : fond de sondage 4
35	X	749653.610 m	Y	218899.627 m	Z	318.087 m : fond de sondage 4
36	X	749650.920 m	Y	218898.150 m	Z	317.936 m : fond de sondage 4
37	X	749646.756 m	Y	218895.920 m	Z	317.818 m : fond de sondage 4
38	X	749645.497 m	Y	218896.924 m	Z	317.904 m : fond de sondage 4
39	X	749644.211 m	Y	218896.247 m	Z	317.969 m : fond de sondage 4
40	X	749653.722 m	Y	218898.139 m	Z	318.844 m : fond de sondage 4
41	X	749657.125 m	Y	218893.087 m	Z	319.291 m : fond de sondage 4
42	X	749659.827 m	Y	218888.978 m	Z	319.469 m : fond de sondage 4
43	X	749661.047 m	Y	218889.629 m	Z	319.512 m : fond de sondage 4
44	X	749663.960 m	Y	218891.667 m	Z	319.609 m : fond de sondage 4
45	X	749658.991 m	Y	218898.471 m	Z	319.210 m : fond de sondage 4
46	X	749657.280 m	Y	218900.620 m	Z	319.065 m : fond de sondage 4
47	X	749650.142 m	Y	218899.708 m	Z	317.067 m : fond sondage profond
48	X	749652.180 m	Y	218901.105 m	Z	317.163 m : fond sondage profond
49	X	749653.145 m	Y	218899.474 m	Z	317.211 m : fond sondage profond
50	X	749651.545 m	Y	218898.357 m	Z	317.277 m : fond sondage profond
51	X	749651.136 m	Y	218898.470 m	Z	317.071 m : fond sondage profond
52	X	749660.442 m	Y	218891.062 m	Z	318.539 m : fond sondage profond
53	X	749661.569 m	Y	218889.393 m	Z	318.728 m : fond sondage profond
54	X	749662.942 m	Y	218890.550 m	Z	318.650 m : fond sondage profond
55	X	749661.834 m	Y	218892.105 m	Z	318.402 m : fond sondage profond
56	X	749666.153 m	Y	218885.871 m	Z	319.976 m : clous de coupes
57	X	749663.588 m	Y	218889.585 m	Z	320.014 m : clous de coupes
58	X	749663.005 m	Y	218890.409 m	Z	319.006 m : clous de coupes
59	X	749661.593 m	Y	218892.409 m	Z	318.994 m : clous de coupes
60	X	749663.980 m	Y	218891.712 m	Z	319.986 m : clous de coupes

61	X	749660.178 m	Y	218896.833 m	Z	320.001 m : clous de coupes
62	X	749657.920 m	Y	218900.131 m	Z	319.974 m : clous de coupes
63	X	749658.708 m	Y	218899.139 m	Z	319.992 m : clous de coupes
64	X	749657.039 m	Y	218901.036 m	Z	318.980 m : clous de coupes
65	X	749654.771 m	Y	218904.375 m	Z	318.952 m : clous de coupes
66	X	749648.771 m	Y	218900.644 m	Z	319.015 m : clous de coupes
67	X	749647.354 m	Y	218901.377 m	Z	318.994 m : clous de coupes
68	X	749644.484 m	Y	218899.552 m	Z	318.989 m : clous de coupes
69	X	749643.245 m	Y	218897.389 m	Z	317.986 m : clous de coupes
70	X	749648.148 m	Y	218900.281 m	Z	317.963 m : clous de coupes
71	X	749649.052 m	Y	218899.284 m	Z	317.990 m : clous de coupes
72	X	749649.993 m	Y	218899.774 m	Z	317.998 m : clous de coupes
73	X	749651.004 m	Y	218898.254 m	Z	317.974 m : clous de coupes
74	X	749651.531 m	Y	218900.838 m	Z	318.020 m : clous de coupes
75	X	749652.665 m	Y	218901.012 m	Z	317.939 m : clous de coupes
76	X	749653.492 m	Y	218899.616 m	Z	317.981 m : clous de coupes
80	X	749702.999 m	Y	218923.000 m	Z	321.145 m : US 4038
81	X	749644.022 m	Y	218896.476 m	Z	317.907 m : US 4038
82	X	749645.221 m	Y	218897.412 m	Z	317.691 m : US 4038
83	X	749644.660 m	Y	218898.353 m	Z	317.684 m : US 4038
84	X	749643.457 m	Y	218897.440 m	Z	317.785 m : US 4038
85	X	749644.629 m	Y	218898.321 m	Z	317.670 m : US 4037
86	X	749645.239 m	Y	218897.396 m	Z	317.711 m : US 4037
87	X	749645.890 m	Y	218897.769 m	Z	317.729 m : US 4037
88	X	749646.314 m	Y	218897.183 m	Z	317.752 m : US 4037
89	X	749647.966 m	Y	218898.306 m	Z	317.678 m : US 4037
90	X	749648.885 m	Y	218898.926 m	Z	317.717 m : US 4037
91	X	749647.983 m	Y	218900.155 m	Z	317.721 m : US 4037
92	X	749648.190 m	Y	218900.167 m	Z	317.959 m : pilette
93	X	749647.752 m	Y	218899.345 m	Z	317.768 m : pilette
94	X	749647.573 m	Y	218899.783 m	Z	317.793 m : pilette
95	X	749647.408 m	Y	218898.855 m	Z	317.921 m : pilette
96	X	749647.044 m	Y	218899.339 m	Z	317.940 m : pilette
97	X	749647.099 m	Y	218898.086 m	Z	317.760 m : pilette
98	X	749646.853 m	Y	218898.526 m	Z	317.812 m : pilette
99	X	749646.568 m	Y	218899.046 m	Z	317.694 m : négatif de pilette
100	X	749646.331 m	Y	218898.126 m	Z	317.706 m : négatif de pilette
101	X	749648.791 m	Y	218899.062 m	Z	317.701 m : brique praefurium
102	X	749648.649 m	Y	218899.010 m	Z	317.695 m : brique praefurium
103	X	749648.391 m	Y	218899.481 m	Z	317.748 m : brique praefurium
104	X	749648.445 m	Y	218899.672 m	Z	317.775 m : brique praefurium
105	X	749648.187 m	Y	218898.941 m	Z	317.712 m : brique praefurium
106	X	749647.955 m	Y	218899.270 m	Z	317.717 m : brique praefurium
107	X	749647.677 m	Y	218899.106 m	Z	317.762 m : brique praefurium
108	X	749647.929 m	Y	218898.704 m	Z	317.690 m : brique praefurium
109	X	749648.213 m	Y	218900.164 m	Z	317.949 m : pilette
110	X	749646.245 m	Y	218897.149 m	Z	317.887 m : US 4043 (récup)
111	X	749645.868 m	Y	218897.729 m	Z	317.873 m : US 4043 (récup)
112	X	749645.525 m	Y	218897.478 m	Z	317.887 m : US 4043 (récup)
113	X	749645.402 m	Y	218897.155 m	Z	317.835 m : US 4043 (récup)
114	X	749645.713 m	Y	218896.803 m	Z	317.936 m : US 4043 (récup)
115	X	749646.387 m	Y	218896.529 m	Z	317.820 m : US 4034 (récup)
116	X	749647.223 m	Y	218897.047 m	Z	317.720 m : US 4034 (récup)
117	X	749646.945 m	Y	218897.524 m	Z	317.686 m : US 4034 (récup)
118	X	749646.332 m	Y	218897.154 m	Z	317.752 m : US 4034 (récup)

119 X	749647.295 m	Y	218897.103 m	Z	317.819 m : US 4034 (non récup)
120 X	749648.219 m	Y	218897.633 m	Z	317.707 m : US 4034 (non récup)
121 X	749648.026 m	Y	218898.275 m	Z	317.634 m : US 4034 (non récup)
122 X	749646.988 m	Y	218897.601 m	Z	317.752 m : US 4034 (non récup)
123 X	749647.074 m	Y	218896.842 m	Z	317.923 m : US 4042
124 X	749647.801 m	Y	218897.263 m	Z	317.688 m : US 4042
125 X	749647.523 m	Y	218896.866 m	Z	317.710 m : US 4042
126 X	749647.130 m	Y	218896.674 m	Z	317.837 m : US 4042
127 X	749647.737 m	Y	218897.025 m	Z	317.733 m : US 4007
128 X	749647.019 m	Y	218896.535 m	Z	317.764 m : US 4007
129 X	749647.255 m	Y	218896.181 m	Z	317.802 m : US 4007
130 X	749648.006 m	Y	218896.677 m	Z	317.746 m : US 4007
131 X	749649.264 m	Y	218898.410 m	Z	317.760 m : US 4035
132 X	749650.126 m	Y	218899.033 m	Z	317.887 m : US 4035
133 X	749650.113 m	Y	218899.335 m	Z	317.909 m : US 4035
134 X	749649.867 m	Y	218899.507 m	Z	317.836 m : US 4035
135 X	749649.176 m	Y	218899.034 m	Z	317.851 m : US 4035
136 X	749650.569 m	Y	218899.105 m	Z	317.354 m : US 4035(semelle fond)
137 X	749651.357 m	Y	218899.545 m	Z	317.108 m : US 4035(semelle fond)
138 X	749651.009 m	Y	218900.015 m	Z	317.096 m : US 4035(semelle fond)
139 X	749650.120 m	Y	218899.568 m	Z	317.312 m : US 4035(semelle fond)
140 X	749651.204 m	Y	218898.465 m	Z	317.252 m : US 4036
141 X	749651.624 m	Y	218898.700 m	Z	317.080 m : US 4036
142 X	749651.914 m	Y	218898.874 m	Z	317.146 m : US 4036
143 X	749652.017 m	Y	218898.659 m	Z	317.162 m : US 4036
144 X	749651.540 m	Y	218898.372 m	Z	317.279 m : US 4036
145 X	749651.194 m	Y	218898.404 m	Z	317.249 m : US 4036
146 X	749652.212 m	Y	218898.828 m	Z	317.185 m : US 4048
147 X	749651.348 m	Y	218900.472 m	Z	317.114 m : US 4048
148 X	749652.189 m	Y	218901.104 m	Z	317.166 m : US 4048
149 X	749652.487 m	Y	218900.647 m	Z	317.090 m : US 4048
150 X	749651.917 m	Y	218900.427 m	Z	317.142 m : US 4048
151 X	749651.806 m	Y	218900.244 m	Z	317.171 m : US 4048
152 X	749652.600 m	Y	218899.051 m	Z	317.302 m : US 4048
153 X	749652.751 m	Y	218901.292 m	Z	318.093 m : US 4024
154 X	749653.110 m	Y	218900.633 m	Z	318.041 m : US 4024
155 X	749653.424 m	Y	218900.811 m	Z	318.025 m : US 4024
156 X	749654.233 m	Y	218900.680 m	Z	318.059 m : US 4024
157 X	749654.439 m	Y	218901.739 m	Z	318.038 m : US 4024
158 X	749654.955 m	Y	218902.012 m	Z	318.121 m : US 4024
159 X	749654.759 m	Y	218902.362 m	Z	318.088 m : US 4024
160 X	749653.218 m	Y	218901.643 m	Z	318.042 m : US 4024
161 X	749654.015 m	Y	218901.104 m	Z	318.000 m : US 4022
162 X	749654.598 m	Y	218900.188 m	Z	318.095 m : US 4022
163 X	749655.213 m	Y	218900.652 m	Z	318.070 m : US 4022
164 X	749654.470 m	Y	218901.733 m	Z	318.027 m : US 4022
165 X	749653.092 m	Y	218900.603 m	Z	318.037 m : US 4026
166 X	749653.387 m	Y	218900.737 m	Z	318.014 m : US 4019
167 X	749654.247 m	Y	218900.621 m	Z	318.081 m : US 4019
168 X	749654.643 m	Y	218900.147 m	Z	318.111 m : US 4019
169 X	749653.634 m	Y	218899.617 m	Z	318.090 m : US 4019
170 X	749656.724 m	Y	218900.904 m	Z	318.565 m : US 4019
171 X	749655.936 m	Y	218900.209 m	Z	318.555 m : US 4019
172 X	749655.559 m	Y	218900.272 m	Z	318.525 m : US 4019
173 X	749655.339 m	Y	218900.557 m	Z	318.430 m : US 4019

174 X	749654.548 m	Y	218901.725 m	Z	318.040 m : US 4019
175 X	749655.019 m	Y	218902.273 m	Z	318.436 m : US 4019
176 X	749655.646 m	Y	218902.849 m	Z	318.458 m : US 4019
177 X	749656.488 m	Y	218901.245 m	Z	318.565 m : US 4045
178 X	749656.043 m	Y	218900.993 m	Z	318.522 m : US 4045
179 X	749655.447 m	Y	218901.764 m	Z	318.469 m : US 4045
180 X	749655.451 m	Y	218902.591 m	Z	318.422 m : US 4045
181 X	749654.773 m	Y	218904.231 m	Z	318.430 m : mur 4041
182 X	749654.067 m	Y	218903.797 m	Z	318.372 m : mur 4041
183 X	749657.591 m	Y	218900.150 m	Z	319.061 m : US 4020
184 X	749655.339 m	Y	218898.558 m	Z	318.913 m : US 4020
185 X	749655.891 m	Y	218900.156 m	Z	318.541 m : US 4020
186 X	749656.781 m	Y	218900.959 m	Z	318.572 m : US 4020
187 X	749655.307 m	Y	218898.545 m	Z	318.890 m : US 4017
188 X	749655.821 m	Y	218896.942 m	Z	318.988 m : US 4017
189 X	749656.134 m	Y	218895.578 m	Z	318.995 m : US 4017
190 X	749656.336 m	Y	218894.311 m	Z	319.141 m : US 4017
191 X	749656.457 m	Y	218894.327 m	Z	319.144 m : US 4015
192 X	749657.099 m	Y	218895.014 m	Z	319.116 m : US 4015
193 X	749658.273 m	Y	218895.978 m	Z	319.036 m : US 4015
194 X	749659.037 m	Y	218896.609 m	Z	319.064 m : US 4015
195 X	749659.704 m	Y	218897.481 m	Z	319.131 m : US 4015
196 X	749657.568 m	Y	218900.087 m	Z	319.048 m : US 4015
197 X	749656.323 m	Y	218899.302 m	Z	319.047 m : US 4015
198 X	749655.294 m	Y	218898.421 m	Z	318.900 m : US 4015
199 X	749655.737 m	Y	218897.112 m	Z	318.966 m : US 4015
200 X	749656.127 m	Y	218895.828 m	Z	319.008 m : US 4015
201 X	749656.184 m	Y	218894.692 m	Z	319.005 m : US 4015
202 X	749656.269 m	Y	218896.611 m	Z	319.031 m : US 4016
203 X	749657.426 m	Y	218897.315 m	Z	319.145 m : US 4016
204 X	749659.003 m	Y	218898.445 m	Z	319.208 m : US 4016
205 X	749658.637 m	Y	218898.836 m	Z	319.201 m : US 4016
206 X	749657.413 m	Y	218897.855 m	Z	319.162 m : US 4016
207 X	749656.553 m	Y	218897.297 m	Z	319.064 m : US 4016
208 X	749656.713 m	Y	218896.959 m	Z	319.105 m : US 4016
209 X	749656.360 m	Y	218894.340 m	Z	319.110 m : US 4013
210 X	749658.314 m	Y	218895.906 m	Z	319.066 m : US 4013
211 X	749659.988 m	Y	218897.143 m	Z	319.115 m : US 4013
212 X	749660.485 m	Y	218896.212 m	Z	319.235 m : US 4013
213 X	749659.380 m	Y	218895.584 m	Z	319.218 m : US 4013
214 X	749657.924 m	Y	218894.292 m	Z	319.232 m : US 4013
215 X	749656.915 m	Y	218893.478 m	Z	319.194 m : US 4013
216 X	749657.732 m	Y	218892.213 m	Z	319.321 m : US 4012
217 X	749659.512 m	Y	218893.193 m	Z	319.252 m : US 4012
218 X	749660.712 m	Y	218892.119 m	Z	319.046 m : US 4012
219 X	749661.920 m	Y	218893.119 m	Z	319.264 m : US 4012
220 X	749662.147 m	Y	218893.500 m	Z	319.300 m : US 4012
221 X	749661.777 m	Y	218894.257 m	Z	319.310 m : US 4012
222 X	749661.992 m	Y	218894.534 m	Z	319.333 m : US 4012
223 X	749660.278 m	Y	218892.765 m	Z	319.169 m : US 4044
224 X	749660.435 m	Y	218894.500 m	Z	319.348 m : US 4044
225 X	749660.930 m	Y	218895.896 m	Z	319.318 m : US 4044
226 X	749661.482 m	Y	218895.043 m	Z	319.366 m : US 4044
227 X	749660.965 m	Y	218893.488 m	Z	319.340 m : US 4044
228 X	749660.790 m	Y	218892.587 m	Z	319.155 m : US 4044

229 X	749663.402 m	Y	218889.703 m	Z	319.408 m : circulation voirie
230 X	749662.040 m	Y	218888.794 m	Z	319.398 m : circulation voirie
231 X	749665.712 m	Y	218883.374 m	Z	319.982 m : circulation voirie
232 X	749667.172 m	Y	218884.353 m	Z	320.008 m : circulation voirie
233 X	749663.349 m	Y	218889.797 m	Z	319.315 m : circulation voirie
234 X	749663.586 m	Y	218886.861 m	Z	319.620 m : épandage calcaire
235 X	749664.664 m	Y	218887.983 m	Z	319.624 m : épandage calcaire
236 X	749663.526 m	Y	218889.621 m	Z	319.455 m : épandage calcaire
237 X	749662.110 m	Y	218888.650 m	Z	319.462 m : épandage calcaire
238 X	749660.167 m	Y	218911.124 m	Z	319.607 m : angle parcelle
243 X	749656.809 m	Y	218962.058 m	Z	319.121 m : angle parcelle
244 X	749630.916 m	Y	218935.423 m	Z	319.160 m : angle parcelle
245 X	749646.963 m	Y	218911.004 m	Z	319.377 m : angle parcelle
246 X	749684.603 m	Y	218924.124 m	Z	319.876 m : angle parcelle
247 X	749673.558 m	Y	218931.162 m	Z	319.575 m : limite haute sond 2
248 X	749675.412 m	Y	218932.123 m	Z	319.632 m : limite haute sond 2
249 X	749677.087 m	Y	218928.742 m	Z	319.610 m : limite haute sond 2
250 X	749670.058 m	Y	218925.194 m	Z	319.538 m : limite haute sond 2
251 X	749663.756 m	Y	218922.345 m	Z	319.501 m : limite haute sond 2
252 X	749659.449 m	Y	218920.345 m	Z	319.469 m : limite haute sond 2
253 X	749657.389 m	Y	218919.832 m	Z	319.347 m : limite haute sond 2
254 X	749657.022 m	Y	218919.040 m	Z	319.380 m : limite haute sond 2
255 X	749652.551 m	Y	218916.205 m	Z	319.278 m : limite haute sond 2
256 X	749650.182 m	Y	218919.313 m	Z	318.886 m : limite haute sond 2
257 X	749651.766 m	Y	218922.625 m	Z	318.924 m : limite haute sond 2
258 X	749655.122 m	Y	218924.316 m	Z	319.135 m : limite haute sond 2
259 X	749660.835 m	Y	218927.034 m	Z	319.305 m : limite haute sond 2
260 X	749668.081 m	Y	218930.283 m	Z	319.546 m : limite haute sond 2
261 X	749669.592 m	Y	218927.144 m	Z	319.552 m : limite haute sond 2
262 X	749674.487 m	Y	218929.551 m	Z	319.529 m : limite haute sond 2
263 X	749673.574 m	Y	218931.402 m	Z	319.572 m : limite haute sond 2
264 X	749673.966 m	Y	218930.992 m	Z	319.235 m : limite basse sond 2
265 X	749675.452 m	Y	218931.834 m	Z	319.262 m : limite basse sond 2
266 X	749676.822 m	Y	218928.698 m	Z	319.429 m : limite basse sond 2
267 X	749675.094 m	Y	218927.675 m	Z	318.736 m : limite basse sond 2
268 X	749668.829 m	Y	218924.680 m	Z	318.335 m : limite basse sond 2
269 X	749662.954 m	Y	218921.987 m	Z	318.563 m : limite basse sond 2
270 X	749657.574 m	Y	218919.723 m	Z	318.440 m : limite basse sond 2
271 X	749654.551 m	Y	218917.688 m	Z	318.191 m : limite basse sond 2
272 X	749652.488 m	Y	218917.043 m	Z	317.846 m : limite basse sond 2
273 X	749651.086 m	Y	218918.893 m	Z	317.936 m : limite basse sond 2
274 X	749652.006 m	Y	218922.241 m	Z	318.382 m : limite basse sond 2
275 X	749657.147 m	Y	218924.973 m	Z	318.327 m : limite basse sond 2
276 X	749665.430 m	Y	218928.922 m	Z	318.648 m : limite basse sond 2
277 X	749667.179 m	Y	218929.557 m	Z	318.298 m : limite basse sond 2
278 X	749668.787 m	Y	218926.617 m	Z	318.284 m : limite basse sond 2
279 X	749674.483 m	Y	218929.299 m	Z	318.742 m : limite basse sond 2
280 X	749674.663 m	Y	218929.689 m	Z	319.181 m : limite basse sond 2
281 X	749666.941 m	Y	218927.688 m	Z	317.798 m : sondage profond
282 X	749663.357 m	Y	218926.300 m	Z	317.757 m : sondage profond
283 X	749661.088 m	Y	218925.214 m	Z	317.561 m : sondage profond
284 X	749661.965 m	Y	218923.649 m	Z	317.604 m : sondage profond
285 X	749665.342 m	Y	218925.252 m	Z	317.719 m : sondage profond
286 X	749667.750 m	Y	218926.089 m	Z	317.780 m : sondage profond
287 X	749660.648 m	Y	218923.231 m	Z	317.822 m : sondage profond

288 X	749659.949 m	Y	218924.717 m	Z	317.907 m : sondage profond
289 X	749659.434 m	Y	218924.707 m	Z	317.735 m : sondage profond
290 X	749659.309 m	Y	218924.892 m	Z	317.760 m : sondage profond
291 X	749658.471 m	Y	218924.500 m	Z	317.735 m : sondage profond
292 X	749658.490 m	Y	218924.214 m	Z	317.575 m : sondage profond
293 X	749656.368 m	Y	218923.149 m	Z	317.144 m : sondage profond
294 X	749654.854 m	Y	218921.929 m	Z	317.064 m : sondage profond
295 X	749655.827 m	Y	218920.466 m	Z	316.862 m : sondage profond
296 X	749657.814 m	Y	218921.787 m	Z	317.242 m : sondage profond
297 X	749660.489 m	Y	218923.123 m	Z	317.819 m : sondage profond
298 X	749655.638 m	Y	218920.573 m	Z	316.704 m : sondage plus profond
299 X	749654.664 m	Y	218921.830 m	Z	316.640 m : sondage plus profond
300 X	749652.243 m	Y	218920.135 m	Z	316.611 m : sondage plus profond
301 X	749652.550 m	Y	218919.531 m	Z	316.559 m : sondage plus profond
302 X	749652.460 m	Y	218919.410 m	Z	316.569 m : sondage plus profond
303 X	749652.907 m	Y	218918.830 m	Z	316.637 m : sondage plus profond
304 X	749655.686 m	Y	218920.498 m	Z	316.691 m : sondage plus profond
305 X	749653.488 m	Y	218918.431 m	Z	317.917 m : clous de coupe
306 X	749655.354 m	Y	218919.989 m	Z	317.881 m : clous de coupe
307 X	749656.610 m	Y	218920.896 m	Z	317.836 m : clous de coupe
308 X	749658.788 m	Y	218922.269 m	Z	317.860 m : clous de coupe
309 X	749660.496 m	Y	218923.063 m	Z	317.914 m : clous de coupe
310 X	749659.676 m	Y	218924.756 m	Z	317.861 m : clous de coupe
311 X	749658.131 m	Y	218924.062 m	Z	317.871 m : clous de coupe
312 X	749656.085 m	Y	218923.135 m	Z	317.873 m : clous de coupe
313 X	749654.551 m	Y	218922.100 m	Z	317.814 m : clous de coupe
314 X	749651.835 m	Y	218920.531 m	Z	317.899 m : clous de coupe
315 X	749653.497 m	Y	218923.299 m	Z	318.854 m : clous de coupe
316 X	749658.058 m	Y	218925.442 m	Z	318.862 m : clous de coupe
317 X	749663.481 m	Y	218928.117 m	Z	318.855 m : clous de coupe
318 X	749667.253 m	Y	218929.786 m	Z	318.897 m : clous de coupe
319 X	749668.787 m	Y	218926.811 m	Z	318.887 m : clous de coupe
320 X	749669.723 m	Y	218926.931 m	Z	318.879 m : clous de coupe
321 X	749673.367 m	Y	218928.815 m	Z	318.871 m : clous de coupe
322 X	749674.698 m	Y	218929.457 m	Z	318.864 m : clous de coupe
323 X	749662.946 m	Y	218921.930 m	Z	318.850 m : clous de coupe
324 X	749662.117 m	Y	218921.809 m	Z	318.870 m : clous de coupe
325 X	749657.484 m	Y	218919.812 m	Z	318.869 m : clous de coupe
326 X	749656.831 m	Y	218919.348 m	Z	318.841 m : clous de coupe
327 X	749655.646 m	Y	218918.189 m	Z	318.878 m : clous de coupe
328 X	749661.971 m	Y	218921.945 m	Z	318.498 m : US 2005
329 X	749660.974 m	Y	218923.471 m	Z	318.371 m : US 2005
330 X	749661.235 m	Y	218924.061 m	Z	318.306 m : US 2005
331 X	749660.968 m	Y	218924.923 m	Z	318.040 m : US 2005
332 X	749661.820 m	Y	218923.625 m	Z	318.164 m : US 2005
333 X	749662.212 m	Y	218923.013 m	Z	318.405 m : US 2005
334 X	749662.546 m	Y	218922.303 m	Z	318.465 m : US 2005
335 X	749662.013 m	Y	218921.717 m	Z	318.805 m : US 2006
336 X	749661.976 m	Y	218921.828 m	Z	318.767 m : US 2006
337 X	749662.566 m	Y	218922.224 m	Z	318.616 m : US 2006
338 X	749662.779 m	Y	218921.898 m	Z	318.737 m : US 2006
339 X	749662.099 m	Y	218923.579 m	Z	317.584 m : US 2002
340 X	749661.859 m	Y	218923.553 m	Z	317.632 m : US 2002
341 X	749661.076 m	Y	218925.062 m	Z	317.585 m : US 2002
342 X	749661.424 m	Y	218925.255 m	Z	317.543 m : US 2002

343 X	749664.225 m	Y	218922.697 m	Z	318.508 m : US 2068
344 X	749663.414 m	Y	218923.862 m	Z	318.424 m : US 2068
345 X	749661.987 m	Y	218926.228 m	Z	318.575 m : US 2068
346 X	749661.432 m	Y	218927.106 m	Z	318.612 m : US 2068
347 X	749660.256 m	Y	218926.506 m	Z	318.574 m : US 2068
348 X	749660.732 m	Y	218925.171 m	Z	318.379 m : US 2068
349 X	749665.996 m	Y	218923.460 m	Z	318.815 m : US 2077
350 X	749665.198 m	Y	218924.841 m	Z	318.623 m : US 2077
351 X	749663.830 m	Y	218927.078 m	Z	318.662 m : US 2077
352 X	749663.446 m	Y	218927.982 m	Z	318.685 m : US 2077
353 X	749665.788 m	Y	218929.004 m	Z	318.548 m : US 2077
354 X	749666.113 m	Y	218928.003 m	Z	318.557 m : US 2077
355 X	749667.621 m	Y	218925.500 m	Z	318.636 m : US 2077
356 X	749668.066 m	Y	218924.340 m	Z	318.584 m : US 2077
357 X	749673.136 m	Y	218926.702 m	Z	318.642 m : US 2084
358 X	749672.204 m	Y	218928.155 m	Z	318.582 m : US 2084
359 X	749674.273 m	Y	218929.179 m	Z	318.712 m : US 2084
360 X	749675.095 m	Y	218927.692 m	Z	318.734 m : US 2084
361 X	749675.073 m	Y	218927.684 m	Z	318.745 m : US 2087
362 X	749674.341 m	Y	218929.210 m	Z	318.682 m : US 2087
363 X	749674.704 m	Y	218929.586 m	Z	319.185 m : US 2087
364 X	749674.348 m	Y	218930.314 m	Z	319.240 m : US 2087
365 X	749674.806 m	Y	218930.427 m	Z	319.251 m : US 2087
366 X	749675.744 m	Y	218928.794 m	Z	319.294 m : US 2087
367 X	749676.562 m	Y	218929.125 m	Z	319.373 m : US 2087
368 X	749676.729 m	Y	218928.789 m	Z	319.397 m : US 2087
369 X	749675.275 m	Y	218927.814 m	Z	318.731 m : US 2087
370 X	749675.854 m	Y	218930.916 m	Z	319.284 m : US 2089
371 X	749674.851 m	Y	218930.448 m	Z	319.286 m : US 2089
372 X	749675.801 m	Y	218928.793 m	Z	319.327 m : US 2089
373 X	749676.561 m	Y	218929.228 m	Z	319.371 m : US 2089
374 X	749660.292 m	Y	218922.940 m	Z	317.915 m : canalisation
375 X	749659.932 m	Y	218923.783 m	Z	317.772 m : canalisation
376 X	749659.596 m	Y	218924.703 m	Z	317.728 m : canalisation
377 X	749659.318 m	Y	218924.877 m	Z	317.742 m : canalisation
378 X	749658.482 m	Y	218924.506 m	Z	317.730 m : canalisation
379 X	749658.562 m	Y	218924.230 m	Z	317.579 m : canalisation
380 X	749659.048 m	Y	218923.264 m	Z	317.753 m : canalisation
381 X	749659.435 m	Y	218922.595 m	Z	317.749 m : canalisation
382 X	749658.757 m	Y	218924.644 m	Z	317.740 m : piédroit ouest
383 X	749658.710 m	Y	218924.323 m	Z	317.741 m : piédroit ouest
384 X	749658.481 m	Y	218924.460 m	Z	317.727 m : piédroit ouest
385 X	749659.371 m	Y	218924.576 m	Z	317.744 m : piédroit est
386 X	749659.449 m	Y	218923.917 m	Z	317.775 m : piédroit est
387 X	749659.646 m	Y	218923.171 m	Z	317.796 m : piédroit est
388 X	749659.904 m	Y	218922.791 m	Z	317.919 m : piédroit est
389 X	749660.427 m	Y	218923.059 m	Z	317.897 m : piédroit est
390 X	749660.095 m	Y	218923.728 m	Z	317.853 m : piédroit est
391 X	749659.907 m	Y	218923.760 m	Z	317.827 m : piédroit est
392 X	749659.631 m	Y	218924.605 m	Z	317.802 m : piédroit est
393 X	749658.239 m	Y	218922.205 m	Z	317.302 m : limite 2110
394 X	749657.255 m	Y	218923.588 m	Z	317.253 m : limite 2110
395 X	749656.094 m	Y	218922.225 m	Z	317.046 m : rupture substrat
396 X	749655.074 m	Y	218921.539 m	Z	317.278 m : rupture substrat
397 X	749655.458 m	Y	218920.925 m	Z	316.744 m : US 2078

398 X	749655.536 m	Y	218921.269 m	Z	317.419 m : US 2078
399 X	749656.277 m	Y	218921.836 m	Z	317.386 m : US 2078
400 X	749655.702 m	Y	218920.479 m	Z	316.691 m : semelle de 2103
401 X	749655.608 m	Y	218920.678 m	Z	316.716 m : semelle de 2103
402 X	749654.135 m	Y	218919.669 m	Z	316.747 m : semelle de 2103
403 X	749652.964 m	Y	218918.889 m	Z	316.724 m : semelle de 2103
404 X	749654.096 m	Y	218919.391 m	Z	316.786 m : semelle de 2103
405 X	749655.680 m	Y	218920.531 m	Z	316.676 m : semelle de 2103
406 X	749654.282 m	Y	218919.369 m	Z	317.095 m : élévation 2103
407 X	749654.253 m	Y	218919.420 m	Z	317.104 m : élévation 2103
408 X	749654.828 m	Y	218919.823 m	Z	317.025 m : élévation 2103
409 X	749654.955 m	Y	218921.339 m	Z	316.700 m : clou relevé détail
410 X	749652.430 m	Y	218919.459 m	Z	316.657 m : clou relevé détail
411 X	749653.689 m	Y	218920.083 m	Z	316.571 m : blocs trou de levage
412 X	749654.565 m	Y	218920.683 m	Z	316.554 m : blocs trou de levage
413 X	749654.213 m	Y	218921.138 m	Z	316.543 m : blocs trou de levage
414 X	749653.369 m	Y	218920.436 m	Z	316.516 m : blocs trou de levage
415 X	749653.662 m	Y	218919.983 m	Z	316.490 m : blocs n°2
416 X	749653.394 m	Y	218920.413 m	Z	316.446 m : blocs n°2
417 X	749652.516 m	Y	218919.825 m	Z	316.465 m : blocs n°2
418 X	749653.083 m	Y	218919.450 m	Z	316.474 m : blocs n°2
419 X	749653.642 m	Y	218919.973 m	Z	316.487 m : blocs n°2
420 X	749655.457 m	Y	218920.637 m	Z	316.376 m : sondage canalisation
421 X	749655.239 m	Y	218920.478 m	Z	316.405 m : sondage canalisation
422 X	749654.985 m	Y	218920.792 m	Z	316.356 m : sondage canalisation
423 X	749654.649 m	Y	218920.631 m	Z	316.448 m : sondage canalisation
424 X	749654.153 m	Y	218921.360 m	Z	316.345 m : sondage canalisation
425 X	749654.776 m	Y	218921.697 m	Z	316.440 m : sondage canalisation
426 X	749654.147 m	Y	218921.360 m	Z	316.349 m : piédroit nord
427 X	749654.338 m	Y	218921.094 m	Z	316.423 m : piédroit nord
428 X	749654.959 m	Y	218921.475 m	Z	316.421 m : piédroit nord
429 X	749654.671 m	Y	218921.678 m	Z	316.453 m : piédroit nord
430 X	749654.698 m	Y	218920.606 m	Z	316.435 m : piédroit sud
431 X	749655.304 m	Y	218921.002 m	Z	316.399 m : piédroit sud
432 X	749655.178 m	Y	218921.220 m	Z	316.404 m : piédroit sud
433 X	749654.526 m	Y	218920.795 m	Z	316.381 m : piédroit sud
434 X	749654.337 m	Y	218920.838 m	Z	316.604 m : surface dalles
435 X	749654.548 m	Y	218921.081 m	Z	316.252 m : fond canalisation
436 X	749652.856 m	Y	218918.612 m	Z	317.613 m : US 2102
437 X	749652.308 m	Y	218919.333 m	Z	317.593 m : US 2102
438 X	749651.214 m	Y	218918.582 m	Z	317.967 m : US 2102
439 X	749651.558 m	Y	218918.176 m	Z	317.927 m : US 2102
440 X	749652.246 m	Y	218918.680 m	Z	317.626 m : US 2102
441 X	749652.437 m	Y	218918.346 m	Z	317.591 m : US 2102
442 X	749651.700 m	Y	218918.281 m	Z	317.419 m : US 2119
443 X	749652.148 m	Y	218917.943 m	Z	317.378 m : US 2119
444 X	749652.364 m	Y	218917.523 m	Z	317.409 m : US 2119
445 X	749652.280 m	Y	218917.431 m	Z	317.453 m : US 2119
446 X	749651.539 m	Y	218918.130 m	Z	317.477 m : US 2119
447 X	749652.030 m	Y	218918.071 m	Z	316.928 m : fond hypocauste
448 X	749644.300 m	Y	218931.164 m	Z	318.984 m : limite haute sond 1
449 X	749647.513 m	Y	218933.340 m	Z	318.895 m : limite haute sond 1
450 X	749644.733 m	Y	218937.703 m	Z	318.930 m : limite haute sond 1
451 X	749646.097 m	Y	218942.917 m	Z	318.913 m : limite haute sond 1
452 X	749647.433 m	Y	218945.440 m	Z	319.041 m : limite haute sond 1

453 X	749644.785 m	Y	218948.062 m	Z	318.946 m : limite haute sond 1
454 X	749644.760 m	Y	218948.111 m	Z	318.956 m : limite haute sond 1
455 X	749638.877 m	Y	218945.117 m	Z	318.872 m : limite haute sond 1
456 X	749636.149 m	Y	218943.931 m	Z	318.839 m : limite haute sond 1
457 X	749634.846 m	Y	218942.594 m	Z	318.768 m : limite haute sond 1
458 X	749632.777 m	Y	218941.333 m	Z	318.885 m : limite haute sond 1
459 X	749632.773 m	Y	218939.671 m	Z	318.839 m : limite haute sond 1
460 X	749634.778 m	Y	218938.351 m	Z	318.895 m : limite haute sond 1
461 X	749636.318 m	Y	218939.321 m	Z	318.733 m : limite haute sond 1
462 X	749639.790 m	Y	218935.426 m	Z	318.918 m : limite haute sond 1
463 X	749641.783 m	Y	218934.892 m	Z	318.694 m : limite haute sond 1
464 X	749644.399 m	Y	218931.668 m	Z	319.027 m : limite haute sond 1
469 X	749643.863 m	Y	218937.023 m	Z	316.482 m : sondage profond
470 X	749642.333 m	Y	218939.459 m	Z	316.420 m : sondage profond
471 X	749642.252 m	Y	218940.149 m	Z	316.419 m : sondage profond
472 X	749641.015 m	Y	218941.884 m	Z	316.266 m : sondage profond
473 X	749640.081 m	Y	218941.357 m	Z	316.010 m : sondage profond
474 X	749639.068 m	Y	218943.041 m	Z	315.949 m : sondage profond
475 X	749638.070 m	Y	218942.744 m	Z	316.015 m : sondage profond
476 X	749637.718 m	Y	218942.878 m	Z	315.928 m : sondage profond
477 X	749637.321 m	Y	218942.263 m	Z	315.971 m : sondage profond
478 X	749638.524 m	Y	218940.219 m	Z	316.005 m : sondage profond
479 X	749639.827 m	Y	218938.361 m	Z	316.429 m : sondage profond
480 X	749642.369 m	Y	218935.898 m	Z	316.534 m : sondage profond
481 X	749640.663 m	Y	218937.624 m	Z	316.930 m : clou de coupe
482 X	749639.193 m	Y	218939.469 m	Z	316.945 m : clou de coupe
483 X	749637.293 m	Y	218942.031 m	Z	316.969 m : clou de coupe
484 X	749638.023 m	Y	218942.874 m	Z	316.963 m : clou de coupe
485 X	749639.124 m	Y	218943.147 m	Z	316.983 m : clou de coupe
486 X	749639.972 m	Y	218942.101 m	Z	316.963 m : clou de coupe
487 X	749641.087 m	Y	218942.002 m	Z	316.964 m : clou de coupe
488 X	749642.759 m	Y	218939.433 m	Z	316.942 m : clou de coupe
489 X	749635.900 m	Y	218943.103 m	Z	317.956 m : clou de coupe
490 X	749638.657 m	Y	218944.417 m	Z	317.960 m : clou de coupe
491 X	749637.142 m	Y	218939.478 m	Z	317.960 m : clou de coupe
492 X	749639.577 m	Y	218936.061 m	Z	318.148 m : clou de coupe
493 X	749640.634 m	Y	218940.846 m	Z	316.272 m : clou relevé en plan
494 X	749638.149 m	Y	218942.654 m	Z	315.954 m : clou relevé en plan
495 X	749642.427 m	Y	218937.440 m	Z	316.381 m : altitude substrat
496 X	749641.144 m	Y	218939.380 m	Z	316.413 m : US 1037
497 X	749641.384 m	Y	218940.148 m	Z	316.403 m : US 1037
498 X	749641.704 m	Y	218940.081 m	Z	316.415 m : US 1037
499 X	749641.437 m	Y	218939.156 m	Z	316.386 m : US 1037
500 X	749641.443 m	Y	218938.348 m	Z	316.295 m : piédroit est
501 X	749642.156 m	Y	218938.844 m	Z	316.300 m : piédroit est
502 X	749642.186 m	Y	218939.327 m	Z	316.365 m : piédroit est
503 X	749642.001 m	Y	218939.269 m	Z	316.375 m : piédroit est
504 X	749641.627 m	Y	218938.795 m	Z	316.336 m : piédroit est
505 X	749641.353 m	Y	218939.390 m	Z	316.447 m : sommet piédroit
506 X	749641.644 m	Y	218939.144 m	Z	315.836 m : fond piédroit
507 X	749641.168 m	Y	218937.300 m	Z	316.443 m : lim franch ant canal
508 X	749642.679 m	Y	218938.912 m	Z	316.263 m : lim franch ant canal
509 X	749640.788 m	Y	218938.003 m	Z	316.467 m : piédroit ouest
510 X	749640.680 m	Y	218938.108 m	Z	316.460 m : piédroit ouest
511 X	749640.237 m	Y	218937.820 m	Z	316.509 m : piédroit ouest

512 X	749640.615 m	Y	218937.829 m	Z	316.546 m : piédroit ouest
513 X	749639.600 m	Y	218938.637 m	Z	316.824 m : US 1041
514 X	749639.841 m	Y	218939.452 m	Z	316.858 m : US 1041
515 X	749639.713 m	Y	218940.315 m	Z	316.735 m : US 1041
516 X	749639.359 m	Y	218940.879 m	Z	316.097 m : US 1041
517 X	749638.974 m	Y	218940.975 m	Z	316.091 m : US 1041
518 X	749638.787 m	Y	218940.711 m	Z	315.957 m : US 1041
519 X	749639.213 m	Y	218940.000 m	Z	316.726 m : US 1041
520 X	749639.196 m	Y	218939.321 m	Z	316.800 m : US 1041
521 X	749637.246 m	Y	218943.867 m	Z	317.543 m : US 1023 (mur)
522 X	749637.856 m	Y	218943.000 m	Z	317.354 m : US 1023 (mur)
523 X	749637.325 m	Y	218942.725 m	Z	317.283 m : US 1023 (mur)
524 X	749636.757 m	Y	218943.616 m	Z	317.557 m : US 1023 (mur)
525 X	749639.855 m	Y	218941.893 m	Z	316.651 m : US 1025 (mur)
526 X	749640.128 m	Y	218941.419 m	Z	317.249 m : US 1025 (mur)
527 X	749641.013 m	Y	218942.020 m	Z	317.221 m : US 1025 (mur)
528 X	749640.572 m	Y	218942.384 m	Z	317.308 m : US 1025 (mur)
529 X	749651.995 m	Y	218945.844 m	Z	318.963 m : limite haute sond 3
530 X	749651.098 m	Y	218947.503 m	Z	318.929 m : limite haute sond 3
531 X	749652.736 m	Y	218948.601 m	Z	318.869 m : limite haute sond 3
532 X	749651.780 m	Y	218950.308 m	Z	318.916 m : limite haute sond 3
533 X	749656.240 m	Y	218953.151 m	Z	318.978 m : limite haute sond 3
534 X	749659.537 m	Y	218948.257 m	Z	319.099 m : limite haute sond 3
535 X	749654.430 m	Y	218945.434 m	Z	319.008 m : limite haute sond 3
536 X	749657.713 m	Y	218948.550 m	Z	317.229 m : fond sond 3
537 X	749655.707 m	Y	218947.834 m	Z	316.981 m : fond sond 3
538 X	749654.967 m	Y	218949.511 m	Z	316.947 m : fond sond 3
539 X	749656.705 m	Y	218950.254 m	Z	317.156 m : fond sond 3
540 X	749657.535 m	Y	218948.413 m	Z	317.229 m : US 3004
541 X	749657.127 m	Y	218948.247 m	Z	317.111 m : US 3004
542 X	749656.414 m	Y	218949.138 m	Z	317.026 m : US 3004
543 X	749655.945 m	Y	218949.822 m	Z	316.856 m : US 3004
544 X	749656.498 m	Y	218950.202 m	Z	317.607 m : bloc base colonne
545 X	749655.988 m	Y	218949.910 m	Z	317.582 m : bloc base colonne
546 X	749656.140 m	Y	218949.843 m	Z	317.454 m : bloc base colonne
547 X	749655.935 m	Y	218949.805 m	Z	317.343 m : bloc base colonne
548 X	749655.564 m	Y	218950.640 m	Z	317.561 m : bloc base colonne
549 X	749656.033 m	Y	218950.885 m	Z	317.579 m : bloc base colonne
550 X	749656.252 m	Y	218949.945 m	Z	317.070 m : US 3005
551 X	749656.928 m	Y	218949.945 m	Z	317.053 m : US 3005
552 X	749657.349 m	Y	218949.267 m	Z	317.138 m : US 3005
553 X	749656.296 m	Y	218949.411 m	Z	316.914 m : US 3005
554 X	749657.079 m	Y	218948.821 m	Z	317.198 m : sommet stylobate
555 X	749656.045 m	Y	218950.237 m	Z	317.670 m : sommet bloc
556 X	749656.842 m	Y	218962.066 m	Z	319.106 m : angle fond parcelle

Annexe n° 4 : projet d'intervention et arrêté de prescription

SERVICES	PR	DATE	REUR INFO
DGS		11	X
DSFA	X	MG	X
SRH		BD	
RU		NM	
PC		PP	
PF		MCT	
PAJ		RV	
E			
DJS			
Social			
NOM			

DE LA

VILLE D'AUTUN

28 JUIN 2010

Secrétariat Général

1837

REÇU LE

29 JUIN 2010

D. S. T. A.

Le Préfet de région

à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 133
71403 AUTUN cedex

Dijon, le 23 JUIN 2019

Direction régionale
des affaires culturelles
Bourgogne

Affaire suivie par
Poste
Références

Service régional de l'archéologie

Laure DOBROVITCH
☎ 03.80.68.50.20 ou 50.18
LD/JP/2010/ **896**
☎ 03 80 68 50 98

39-41, rue Vannerie
21000 Dijon

Tél. 03 80 68 50 50
Fax 03 80 68 50 99

Objet : AUTUN (71), boulevard F. Latouche, AE 207, 209 et 206p : projet de médiathèque-bibliothèque et de maison de la petite enfance.
Notification de diagnostic archéologique anticipé.

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique à l'emplacement de votre projet cité en objet.

Conformément à la législation en vigueur, le service archéologique de la Ville d'Autun, agréé pour la réalisation des diagnostics, dispose d'un délai d'un mois pour me faire connaître s'il accepte ou non d'effectuer ce diagnostic. En cas de réponse positive, il prendra contact avec vous prochainement pour mettre au point les modalités de réalisation de l'opération.

En cas de réponse négative, cette prescription serait notifiée par arrêté modificatif à l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), opérateur national.

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous rappelle que ce diagnostic archéologique, s'il s'avère positif, pourra être suivi d'une fouille préventive, qui fera l'objet d'une nouvelle prescription, et/ou de prescriptions de conservation totale ou partielle des vestiges découverts, avec dans ce cas pour conséquence éventuelle le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation tenant compte de ces prescriptions.

Le Préfet de la région de Bourgogne,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,
Pour le Directeur et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,

Jean-Olivier GUILHOT

P.J. : Arrêté de prescription de diagnostic et plans

Copie à :

Communauté de communes de l'Autunois, 17 av. de la République – 71400 AUTUN
Adresse postale : BP 10578 - 21005 Dijon cedex

VILLE D'AUTUN

28 JUIN 2010

Secrétariat Général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE

SERVICES	SUIVI PAR	POUR INFO	ELUS	POUR INFO
DGS			Maire	
DSTA	X		JL	X
DRH			MG	
DCSU			BD	
DVC			NM	
DF			PP	
DUAJ			MCT	
DCE			RV	
DAJS				
Social				
COM				
Cabinet				

Le Préfet de la région de Bourgogne

à

Monsieur le Maire
Place du Champ de Mars
BP 133
71403 AUTUN cedex



Direction régionale
des affaires culturelles
Bourgogne
Affaire suivie par **Laure DOBROVITCH**
Poste **LD/JP/2010 / 895**
Références **03 80 68 50 98**

39-41, rue Vannerie
21000 Dijon

Tél. 03 80 68 50 50
Fax 03 80 68 50 99

Dijon, le 23 JUIN 2010

ACCUSÉ de RÉCEPTION

Conformément à l'article 9 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, nous accusons réception, à la date du 7 juin 2010, de la demande anticipée de réalisation de diagnostic (projet de médiathèque-bibliothèque et de maison de la petite enfance) que vous avez déposée pour les terrains situés boulevard F. Latouche et cadastrés AE 207, 209 et 206p, sur la commune d'AUTUN (71).

Après examen de ce dossier, j'ai décidé d'émettre sans délai une prescription archéologique, en application de l'article 18 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004. L'arrêté de prescription correspondant et sa notification sont joints en annexe.

Le Préfet de la région de Bourgogne,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,
Pour le Directeur et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Jean-Olivier GUILHOT

P.J. :

- notification de prescription archéologique
- arrêté de prescription
- éléments de localisation

Copie à :

Communauté de communes de l'Autunois, 17 av. de la République - 71400 AUTUN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE



Arrêté n° 2010 - 126 prescrivant la réalisation d'un
diagnostic archéologique préventif

LE PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE,
PREFET DE LA CÔTE-D'OR
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Direction régionale
des affaires culturelles
Bourgogne

LD/JP/2010/ 894

Affaire suivie par

Poste

Références

VU le code du patrimoine, et notamment son Livre V ;

39-41, rue Vannerie
21000 Dijon

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

Tél. 03 80 68 50 50
Fax 03 80 68 50 99

VU l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU la demande anticipée de prescription de diagnostic déposée par M. le Maire d'Autun (Hôtel de Ville, BP 133 – 71403 AUTUN cedex), pour le projet de médiathèque-bibliothèque et de maison de la petite enfance à AUTUN (Saône-et-Loire), boulevard F. Latouche, parcelles AE 207, 209 et 206p ; reçue le 07/06/2010 ;

CONSIDÉRANT que le projet susvisé est susceptible, de par sa localisation, sa nature et ses caractéristiques, d'affecter des éléments du patrimoine archéologique de la ville d'Autun (en particulier un *decumanus*, et des *domus* antiques : maison « de Balbius Iassus » et maison « à l'étui d'or ») ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet du dossier d'aménagement susvisé, sis en :

région : Bourgogne
département : Saône-et-Loire

commune : Autun
lieu-dit/adresse : boulevard F. Latouche
cadastre : AE 207, 209, 206p
statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant
aménageur : Ville d'Autun, pour le compte de la Communauté de communes de l'Autunois
propriétaires fonciers : à préciser lors du diagnostic.
Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Emprise :

Le diagnostic portera sur l'ensemble de la surface des terrains assiette du projet. En effet, l'ensemble du terrain peut faire l'objet de travaux affectant le sous-sol et par conséquent susceptibles de porter atteinte aux vestiges archéologiques éventuellement présents (travaux de construction des bâtiments proprement dits, mais aussi de réseau, de voirie et de parcage, d'aménagement paysager, et, d'une façon générale, tous travaux générant un impact au sol). L'emprise du diagnostic s'inscrit notamment dans la perspective d'éventuelles prescriptions postérieures à celui-ci, de fouille ou de conservation / modification du projet, en application des articles 18 et 19 du décret n° 2004-490 susvisé. Il importe, dans ces cas, que les résultats du diagnostic puissent aider l'aménageur à trouver, sur son terrain, un emplacement compatible avec le patrimoine archéologique.

La surface à diagnostiquer, communiquée par le maître d'ouvrage, est de 10530 m² (voir plan annexé).

Article 2 : La réalisation du diagnostic prescrit par le présent arrêté est attribuée au service archéologique de la Ville d'Autun, opérateur agréé pour ce type d'opération. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 et de l'article L. 523-7 du code du patrimoine.

Le diagnostic sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'opérateur sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Article 3 : Objectifs scientifiques.

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le projet de diagnostic élaboré par le service archéologique de la Ville d'Autun pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur devra être rendu en **7 exemplaires reliés dont au moins deux comporteront des photographies de type argentique.**

Article 4 : Principes méthodologiques.

- Le diagnostic pourra être précédé d'une prospection géophysique afin d'orienter la localisation des ouvertures lors du diagnostic proprement dit ;
- Le diagnostic pourra être réalisé en 2 phases selon le souhait émis par l'aménageur ;
- Le projet incluant la possibilité de créer des sous-sols, le diagnostic devra plus particulièrement évaluer le potentiel stratigraphique de l'emprise : l'épaisseur totale de la stratification archéologique devra être reconnue en plusieurs points de l'emprise,

régulièrement répartis. Pour ce faire, et selon les profondeurs atteintes, des blindages pourront s'avérer nécessaires ;

– Au moins une tranchée de diagnostic sera implantée de telle sorte que le *decumanus* soit documenté dès le diagnostic. De même, au moins une tranchée sera localisée au plus près de la limite sud de la parcelle AE 207 afin d'établir la liaison avec les vestiges des maisons de « Balbius Iassus » et « à l'étui d'or ».

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique, réparties selon un maillage régulier sur la totalité de l'emprise et représentant environ 10 % de la superficie.

La détection des vestiges nécessitera la réalisation d'ouvertures de taille suffisante pour une vision en plan et en coupe représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris dans ses niveaux profonds. Ils seront donc menés jusqu'à la base de la stratification archéologique. Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires, ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. La fouille partielle d'un nombre significatif de structures sera réalisée. Les tranchées, fenêtres et structures mises au jour seront topographiées, de manière à permettre l'établissement de plans à différentes échelles. De façon générale, l'enregistrement des données archéologiques sera effectué par unités stratigraphiques et traduit en diagrammes de Harris.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Article 5 : M. Yannick LABAUNE (service archéologique de la ville d'Autun) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par le présent arrêté.

Article 6 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Service archéologique de la Ville d'Autun et à la Ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 23 JUIN 2010

Le Préfet de la région de Bourgogne,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,
Pour le Directeur et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Jean-Olivier GUILHOT

Copies à :

☒ Ville d'Autun, BP 133 – 71403 Autun cedex

☒ Ville d'Autun, Centre d'Archéologie et du Patrimoine A. Rebourg, BP 133 - 71403 AUTUN Cedex, à l'attention de M. Yannick LABAUNE

☒ Communauté de communes de l'Autunois, 17 av. de la République – 71400 AUTUN



Fig. 1. Localisation de l'ensemble de parcelle faisant l'objet d'une demande anticipée de diagnostic.

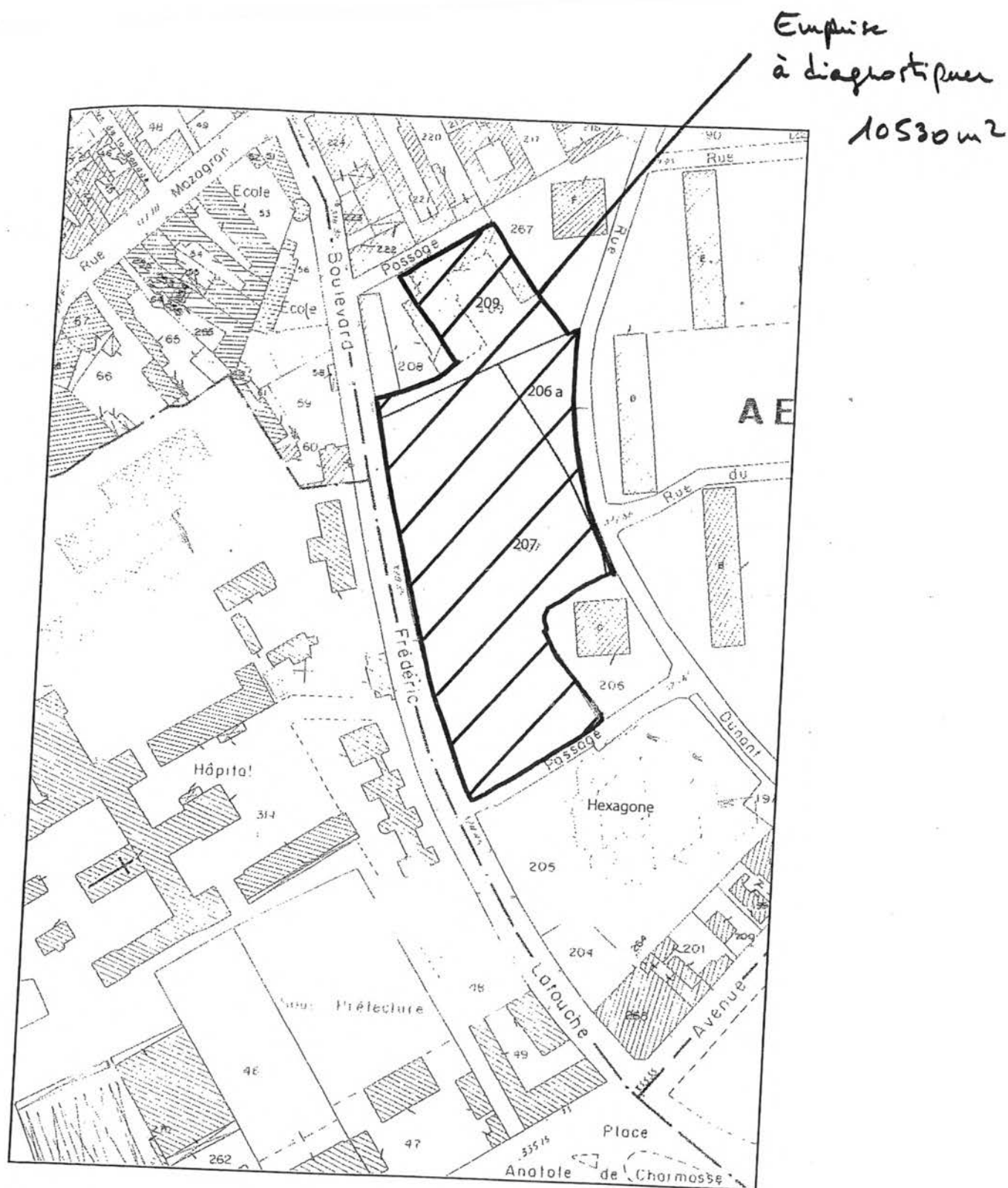


Fig. 2. Localisation des parcelles cadastrales concernées sur planche cadastrale.

Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

Ville d'Autun, pour le compte de la Communauté de Communes de l'Autunois

Contact aménageur :

Florent Priest, directeur des Services Techniques de l'Autunois

Procédure de saisine :

Demande anticipée de réalisation de diagnostic reçue le 7 juin 2010 au service régional de l'archéologie

Nature des travaux :

Projets de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Bibliothèque Médiathèque

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2010/126

Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch

Date d'envoi SRA : 23 juin 2010

Date de réception DSTA : 29 juin 2010

Nature de l'opération :

Diagnostic

Terrain concerné :

Adresse : Autun (71), boulevard F. Latouche

Cadastre : AE 207, 206a, 209

Emprise totale à diagnostiquer : 10 530 m²

Remarques liminaires :

Le diagnostic sera réalisé par le service archéologique d'Autun, peut-être en association avec l'INRAP (contacts pris informellement, formalisation à réaliser).

Le diagnostic pourra être précédé d'une prospection géophysique (faisabilité et demandes de devis en cours).

Compte tenu de l'emplacement particulier de l'emprise à diagnostiquer (l'un des plus importants parcs de stationnement du centre-ville dont on ne peut se priver en intégralité), et de l'urgence à obtenir des données sur la partie nord de l'emprise (emplacement privilégié pour accueillir la maison de la petite enfance, projet le plus urgent des deux) le diagnostic sera réalisé en trois tranches (voir plan ci-joint).

Tranche 1. Correspond à l'emprise privilégiée par l'aménageur de la maison de la petite enfance par rapport aux trois scénarios fournis par l'étude de faisabilité.

Réalisation prévisionnelle : automne 2010

Tranche 2. Correspond à l'emprise privilégiée par l'aménageur de la Bibliothèque Médiathèque par rapport aux trois scénarios fournis par l'étude de faisabilité.

Réalisation prévisionnelle : premier semestre 2011

Tranche 3. Espace intermédiaire qui peut servir en cas de besoin à trouver un emplacement compatible avec le patrimoine archéologique.

Réalisation prévisionnelle : premier semestre 2011

Projet d'intervention par tranche :

- La tranche 1 sera réalisée en amont avec un premier rendu de rapport.
- Les tranches 2 et 3 seront réalisées ultérieurement, mais préférentiellement « dans la même foulée » (sans laps de temps important entre les tranches 2 et 3), la date de démarrage de la tranche 3 devant suivre celle du rebouchage des sondages de la tranche 2 (objectif : ne pas impacter trop fortement sur le stationnement). Elles donneront lieu à un second rapport qui intégrera au moins succinctement les données de la phase 1 afin d'avoir une vision globale du secteur.

Tranche 1

Superficie approximative : 4000 m²

Moyens mécaniques prévisionnels ouverture :

Pelle hydraulique à pneus 15 tonnes + chauffeur : 5 jours

Mise en sécurité sondages profonds (blindages coulissants) :

20 mètres linéaires de blindages coulissants prof. Max. 4,50 m.

Moyens mécaniques prévisionnels fermeture :

Pelle hydraulique 15-20 tonnes + chauffeur : 2 jours

Moyens humains prévisionnels :

Equipe de trois personnes : RO + 2 techniciens

Phase terrain :

Durée totale terrain (fouille) : 15 jours ouvrés dont :

- ✓ RO terrain : 15 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 15 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 15 jours

Durée totale terrain (relevés topographiques) : 1 jour ouvré

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 15 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 15 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (inventaire, DAO) : 10 jours
- ✓ Topographie étude : 1 jour
- ✓ Spécialiste céramique (ferme) : 4 jours
- ✓ Spécialiste lapidaire (optionnel) : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Délai prévisionnel de remise du rapport (ou rapport intermédiaire) :

20 jours ouvrés à l'issue de la phase terrain

Tranches 2 + 3

Superficie approximative : 6700 m²

Moyens mécaniques prévisionnels ouverture :

Pelle hydraulique 15-20 tonnes + chauffeur : 8 jours (en deux temps)

Mise en sécurité sondages profonds (blindages coulissants) :

30 mètres linéaires de blindages coulissants prof. Max. 4,50 m.

Moyens mécaniques prévisionnels fermeture :

Pelle hydraulique à pneus 15 tonnes + chauffeur : 3 jours (en deux temps)

Moyens humains prévisionnels :

Equipe de trois personnes : RO + 2 techniciens

Phase terrain :

Durée totale terrain (fouille) : 25 jours ouvrés en deux temps (phase 2 : 10 jours ouvrés ; phase 3 : 15 jours ouvrés) dont :

- ✓ RO terrain : 25 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 25 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 25 jours

Durée totale terrain (relevés topographiques) : 2 jours ouvrés

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 25 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 25 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (inventaire, DAO) : 15 jours
- ✓ Topographie étude : 2 jours
- ✓ Spécialiste céramique (ferme) : 6 jours
- ✓ Spécialiste lapidaire (optionnel) : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Délai prévisionnel de remise du rapport (ou rapport intermédiaire) :

30 jours ouvrés à l'issue de la phase terrain